

Daniel et Marie-Claude Baby

Les maires
et la vie municipale à
Boën-sur-Lignon

Préface

A la fin de l'année 2010, l'*Association du Château de Boën* créait l'*Atelier Histoire, Généalogie et Patrimoine*. Moins d'un an plus tard, il est remarquable que ses travaux aient déjà abouti à des réalisations concrètes dont une intéressante exposition au château de Boën sur la rue de Lyon « du Pont Terray à l'hôtel de ville de 1840 à nos jours » et cet ouvrage sur les maires de la commune de Boën de 1809 à 1977.

Il est l'œuvre de Marie-Claude et Daniel Baby qui ont inlassablement dépouillé d'innombrables archives tant sur place qu'à Saint-Etienne, recueilli des témoignages, dressé l'historique des bâtiments qui ont abrité la mairie.

La municipalité actuelle est heureuse d'accueillir ce précieux document et adresse ses remerciements et ses félicitations aux membres de l'*Atelier* et aux deux auteurs passionnés qui ont écrit ces lignes. Ils nous permettent de retrouver de façon claire et précise l'histoire de nos prédécesseurs, celle de notre commune en même temps que celle de notre pays car les événements et personnages historiques ont laissé leur trace aussi sur notre territoire local.

Des anecdotes et des remarques amusantes émaillent le compte rendu et l'on est heureux de mieux connaître ces maires dont nous lisions les noms sur les plaques de nos rues, sans rien savoir de ce qu'ils étaient et ce qu'ils avaient fait.

Que l'on soit élu ou simple citoyen, ce témoignage d'un passé récent ne peut que nous toucher et nous éclairer sur le rôle du conseil municipal, cellule de base de notre démocratie.

Lucien MOULLIER

Maire de Boën-sur-Lignon

Conseiller général de la Loire

INTRODUCTION

L'atelier *Histoire Généalogie Patrimoine* est né de la curiosité et de l'intérêt pour l'histoire locale, celle de la ville de Boën.

Beaucoup d'entre nous se souviennent de la grande animation piétonne qui régnait dans les rues et des nombreux commerces dont les vitrines, mortes aujourd'hui, sont les témoins désolés. C'est un peu les faire revivre que de fouiller dans les souvenirs.

A côté de cette chaleureuse histoire des personnes, il y a celle plus sérieuse de la collectivité. Certains historiens ont déjà étudié la partie concernant la monarchie d'avant 1789.

Les municipalités sont créées cette même année par la Révolution. Les registres des délibérations en sont le témoignage. Ils contiennent par le menu tout ce qui a été fait en matière d'équipement collectif pour améliorer la vie des citoyens au fil de ces deux siècles. Pour en saisir le contenu et l'esprit, le mieux était d'en faire le relevé systématique. C'est ce que nous avons fait par étapes pendant plusieurs années. Cet outil indispensable nous a permis et nous permettra de rechercher facilement par thème : par exemple l'hôtel de ville, la halle, la rue de Lyon, etc.

Evidemment, il y faut un complément d'informations trouvé au cimetière, à la Diana, aux archives départementales ou fourni par les témoignages de personnes ayant vécu les événements ou ayant recueilli leur narration.

Nous avons essayé :

- de brosser le caractère, de saisir la personnalité des maires qui se sont succédé ;
- de mieux appréhender les priorités qu'ils ont établies en fonction de leur appartenance à une ligne de pensée ;
- de les replacer dans leur environnement immobilier, dans leur rue, dans leur maison.

L'histoire nationale s'imprime sur celle de la cité. Ainsi tous les événements historiques, les changements de régime notamment, voient tel maire révoqué, tel autre nommé à sa place et cette instabilité a duré presque une centaine d'années, le temps qu'il a fallu à la France pour devenir une nation républicaine. Cela s'est fait parfois dans la douleur des guerres. Notre Marianne souvent violentée peut enfin jouir de la sérénité de notre siècle.

Ce travail a pu être réalisé grâce à la complaisance de monsieur le maire, des conseillers et du personnel municipal que nous remercions bien vivement. Rendons hommage à la municipalité qui continue à honorer ses anciens maires en entretenant et en fleurissant leur tombe.

Remercions également les archives départementales, la Diana, et tous ceux qui d'une manière ou d'une autre ont contribué à la parution de ce cahier de *Village de Forez* du Centre social de Montbrison et, en particulier, son rédacteur Joseph Barou, et Antoine Cuisinier pour sa collection de cartes postales mise à notre disposition et retouchées par le photographe Michel Menut.

L'administration municipale

l'Assemblée constituante

instaure les municipalités par la loi du 14 décembre 1789

L'organisation administrative part du département, passe par le district et arrive à la commune, (ancienne paroisse).

Les citoyens actifs élisent parmi les contribuables payant une contribution au moins égale à dix journées de travail, les membres du conseil général de la commune comprenant notables (six à quarante-deux selon la population) et officiers municipaux (trois à vingt et un selon la population).

Les membres du conseil général sont élus pour deux ans et renouvelables chaque année par moitié. A leur tête se trouve un maire élu pour deux ans et rééligible. Sous l'Ancien Régime, avant 1787, un "syndic" était chef du village. Les paysans étaient très attachés à cette institution : l'Assemblée constituante s'inspire de ce modèle-là.

La commune

A partir de la loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800) qui jette les bases de la nouvelle organisation administrative de la France et jusqu'à l'an XII (1804) les villes et les villages s'affranchissent de la période révolutionnaire et retrouvent des structures municipales qui reprennent celles de l'Ancien Régime.

Elle est dotée d'un maire assisté par des adjoints et d'un conseil municipal.

1) Le maire et les adjoints sont nommés (mais choisis dans le conseil municipal) par le chef du gouvernement pour les villes de plus de cinq mille habitants et par le préfet; le mandat est de cinq ans ; ils peuvent être suspendus à tout moment par les mêmes autorités. La fonction de maire demandant des garanties de compétence, le recrutement a été parfois difficile surtout dans les campagnes

2) Le choix des membres du conseil municipal demeure très orienté par le pouvoir central et notamment par l'intermédiaire des préfets. Les conseillers (de dix à trente) sont choisis selon des critères de confiance par le préfet (mêmes orientations politiques) puis désignés par les citoyens, cent parmi les plus gros contribuables. Elus pour trois ans en l'an VIII puis pour vingt ans avec renouvellement tous les dix ans par moitié en l'an X, ils siègent quinze jours par an en une seule session ; le conseil municipal propose le budget, dispose du patrimoine de la commune, gère les intérêts locaux.

(In Mémento Dalloz, Histoire des Institutions... XI^e - XIX^e siècle de Jean Hilaire)

Liste des officiers de l'état civil de Boën de 1793 à 1807

1793	Jean Puy Paignon	membre du conseil municipal, de l'état civil, élu maire le 12 janvier 1793 (mention sur le registre) il est dit aussi officier public
	Louis Payre	officier municipal (quelques actes)
1794	François Moizieux	membre du conseil municipal, dit aussi officier public sur des actes
	Antoine Morel	nommé le 10 ventôse an II par délibération du conseil général
an III	Antoine Morel	officier public
an IV	Jacques Antoine Chirat	agent municipal entre pluviôse an IV et fructidor an IV
	Antoine Gilbert Hodin	agent temporaire fructidor an IV
an V	Antoine Gilbert Hodin	agent temporaire puis agent municipal
an VI	Michel Ferrière	agent temporaire
	Antoine Gardan	agent municipal
an VII	Antoine Gardan	agent municipal
an VIII	Antoine Gardan	agent municipal, puis le 29 floréal an VIII il est dit maire provisoire, et le 21 prairial an VIII maire de Boën (1 ^{re} mention de fonction de maire sur les registres).
an IX	Antoine Gardan	maire
	Antoine Puy	adjoint acte de frimaire an IX
	Gilbert Durry	maire acte de germinal an IX
an X	Gilbert Durry	maire jusqu'à l'an XIV
1807	Gilbert Durry	

Récapitulatif des maires de 1809 à 1977

Jean Férreol du Bessey de Villechèze (adjoint Muron, intérim)	1 ^{er} mai	1808	au	11 décembre	1813
Jean-Antoine Joseph de Chabert avec interruption (adjoint Robert)	1 ^{er} mars 21 juin	1814 1815	au au	15 février 5 octobre	1828 1815
Jean-Claude Rivière-Fay	15 février	1828	au	18 avril	1848
Antoine Jean-Baptiste Grange (adjoint Pierre Hermil, intérim)	18 avril	1848	au	8 novembre	1849
Jean-Louis de Chabert	5 mai	1850	au	23 mars	1859
Claudius Turquais	3 mars	1859	au	21 mars	1863
Jean-Claude Syveton	21 mars	1863	au	14 août	1870
Antoine Jean-Baptiste Grange	14 août	1870	au	12 mai	1871
Charles Emile Paul de Chabert	12 mai	1871	au	2 mai	1876
Jacques Mallet adjoint au maire	2 mai	1876	au	10 Juin	1876
maire	10 juin	1876	au	9 mars	1877
Gustave Labrosse	9 mars	1877	au	30 août	1877
Hector Recorbet	30 août	1877	au	5 janvier	1878
Gustave Labrosse	5 janvier	1878	au	30 avril	1882
André Gardan	30 avril	1882	au	15 mai	1892
Durand Raymond dit Philippe	15 mai	1892	au	28 mai	1911
Jean-Marie Servaud (adjoint Pierre Durand, intérim)	28 mai	1911	au	27 février	1924
Emile Mandrillon	17 avril	1924	au	11 juin	1933
Joannès Ety (1 ^{re} période)	11 juin	1933	au	29 décembre	1940
Louis Gauchon	29 décembre	1940	au	4 septembre	1943
Orelle André	4 septembre	1943	au	9 juillet	1944
Joannès Ety, (2 ^e période)	9 juillet	1944	au	14 mars	1959
Jean-Pierre Blanchet	14 mars	1959	au	23 mars	1977
Lucien Moullier	23 mars	1977	au	18 mars	1989
Pierre Giraud	18 mars	1989	au	22 juin	1995
Lucien Moullier	22 juin	1995	à		

Antoine PUY-PAGNON
maire de Boën de 1793 à 1794

- Il fut l'un des premiers maires de Boën de 1793 à 1794. Elu le 12 janvier 1793, il porta le titre d'officier municipal. Le titre de maire ne devait apparaître à Boën qu'en 1800 avec Antoine Gardan.
- Son histoire, véritable aventure, est racontée par un de ses descendants qui l'appelèrent "le grand-père la charrette". " 1 m 706 mm, grand-front, nez gros, visage allongé", il devait paraître grand et déterminé. Il était notaire.
- Il devint maire et la tradition familiale raconte qu'il fut emprisonné la même année à Montbrison pour n'avoir pas voulu crier : "Vive la République" ; et ses biens lui furent confisqués.

- La république s'était choisi un maire royaliste qui fut décoré de l'Ordre du Lys en 1814 sous la Restauration.

La même tradition raconte aussi qu'il fut condamné à l'échafaud pour avoir crié "Crève la République".

- Il fut sauvé par la chute de Robespierre (27 juillet 1794) et libéré avec plusieurs autres notables qui étaient en route sur une charrette pour l'échafaud (d'où le nom qu'on lui avait donné) ; et ses biens lui furent rendus.

- Il eut huit enfants d'Etienne Brun son épouse originaire de la Brally, commune de Vaugneray, Rhône.

- Ils vécurent à Boën, au château de la Chaux et leurs enfants y naquirent ; mais on dit qu'ensuite, lui, vécut à Boën, elle, à la Brally. Une fois par mois, le maire rendait visite à son épouse en grand équipage et avec une escorte assez nombreuse pour décourager les brigands.

- Quant à l'épouse, elle chevauchait en amazone pour rejoindre son mari. Les descendants font état d'une selle de dame qu'ils ont retrouvée au grenier de l'habitation de la Brally.



Le château de la Chaux

- Bien que Puy tout court par sa naissance, notre Antoine avait ajouté Pagnon à son nom en souvenir de sa grand-mère Jeanne Pagnon épouse de Jean Puy.

Elle devait être une maîtresse femme puisqu'elle obtint le brevet de maître de poste sans gages à Boën en 1784. Le relais de poste qu'elle exploitait était situé au n° 8 rue Saint-Jean. La partie auberge du poste donnait sur la "Grande-rue" en face de l'église. L'entrée des diligences et des chevaux était rue Saint-Jean : grande cour, écuries, remises.

Il est à signaler que c'est la mère de Jeanne Puy qui reçut la visite de Mandrin ; il s'installa chez elle avec ses compagnons et demanda une forte somme d'argent en échange de marchandises volées.



Relais de poste semblable à celui des Pagnon

- Au moins deux des enfants d'Antoine Puy ont vécu à Boën.
 - Claude dit Henry a vécu au château de la Chaux et a sa tombe au cimetière de Boën ;
 - Jean Baptiste, médecin, présente pour nous plus d'intérêt : il habite le relais de poste de son aïeule. Quand la halle sera démolie en 1840 pour laisser le passage à la route royale 89, il louera le relais à la ville pour remplacer la halle. Et après son décès, en 1848, sa veuve continuera à louer 20 ans de plus, jusqu'à la construction de la halle municipale de 1867.

Jean-Ferréol du BESSEY de VILLECHÈZE
maire de Boën du 1^{er} mai 1808 au 11 décembre 1813

Jean Ferréol de Villechêze maire de Boën du 1^{er} mai 1808 au 11 décembre 1813 succède à Gilbert Durry et laisse sa place à Antoine de Chabert dit "maire provisoire".

Il signe du patronyme de Villechêze sur les registres de Boën, bien que son état civil de naissance soit du Bessey.



Blason des Villechaise (Villechêze)

D'argent à la croix de gueules avec cinq losanges d'or. Couronne de comte

A noter qu'il existera deux branches du Bessey :

- celle de Contenson établie par Jacques Just du Bessey qui prendra le nom de du Bessey de Contenson ;
- celle établie par Jean Guy du Bessey frère du précédent Jacques Just, tous deux fils d'André Joseph du Bessey, et qui prendra le nom de Dubessey de Villechaize (Villechêze).

Les du Bessey sont issus de greffiers, de notaires, de châtelains de Saint-Just-en-Chevalet et Contenson et sont avant 1685 possesseurs du château et fief de Contenson. Qualifiés écuyers dès 1711, ils sont seigneurs de Contenson, du Suc et de la Presle. Ils donnent un conseiller au parlement des Dombes en 1780 et auront un officier au régiment royal de Pologne-cavalerie en 1778.

▪ Jean Ferréol du Bessey de Villechêze est né le 17 décembre 1750 à Saint-André d'Apchon, dans le Roannais. Il est le fils de Jean Guy du Bessey (1704-1770) avocat au Parlement né à Saint-Just-en-Chevalet et de Gontier Marie (1714-1783) née à Saint-Forgeux Lespinasse, dans le Roannais. Jean Ferréol du Bessey a eu trois frères.

▪ Il se marie avec Antoinette Chazellet de Mirabel (1754-1812), née à Noirétable d'une famille noble. Son père était un des commensaux de la maison du roi. Il meurt le 14 mars 1815 à Boën rue du Sordet, trois ans après son épouse.



Nous sommes sous le Premier Empire, Napoléon 1^{er} gouverne en despote et nomme tous ses subordonnés par décret y compris les maires. Les régimes qui lui succéderont continueront sur ce modèle. Ce n'est que vers 1881 que les citoyens boënnais, comme tous les citoyens français, voteront pour choisir leur maire.

▪ Les registres des délibérations municipales de Boën de 1790 à 1816 n'existent pas. Pour cette période, les registres d'état civil ont permis d'établir la liste des premiers maires.

▪ Le registre des arrêtés municipaux tenu par M. de Villechêze, à partir de 1808 nous permet de retracer une partie de son mandat. Ainsi, on apprend qu'il eut comme adjoint

▪ Michel Ferrière avant 1809, Pierre Gardon à partir de 1809 et François Muron à partir de 1813.



- Il est renommé maire le 26 janvier 1813 mais le 24 mars ses crises de goutte l'empêchent de marcher et son dernier arrêté date du 11 novembre 1813.

Les guerres de Napoléon ont fait des morts et des blessés. Le maire cite des Boënnais qui, entre 1808 et 1813, ont été réformés pour blessures de guerre :

Antoine Poix-Coste le 11 décembre 1808
 Balthazar Lyonnet le 20 janvier 1809
 Jean Bonneau le 20 février 1809
 Jean Fromage le 24 août 1810
 Jean-François Pitiot le 2 février 1813
 Pierre Envranges le 19 juin 1813

- **30 mai 1810** Jean-Baptiste Meyssan, fait relever le mur de sa vigne des Boulardes. Son maçon est accompagné d'un Espagnol, prisonnier de guerre.

Le préfet donne ses directives pour fêter des événements plus joyeux.

Le mariage de l'Empereur

- **1^{er} avril 1810** Napoléon 1^{er} épouse en secondes noces l'archiduchesse Marie-Louise d'Autriche (il a fait dissoudre son union avec Joséphine de Beauharnais dont il n'a pas eu d'héritier).

C'est l'apogée de l'Empire et la raison d'Etat réclame un successeur. Marie-Louise lui donne le fils tant attendu le 20 mars 1811.

A l'occasion de ces événements, essentiels pour la dynastie impériale, les municipalités sont invitées à fêter avec éclat et cérémonie, d'abord, le mariage de l'Empereur.

- **Le 5 mai 1810**, à Boën, illumination de toutes les fenêtres de la ville à huit heures précises. Le garde est chargé de contrôler et de verbaliser ceux et celles qui ne se soumettraient pas à cette "liesse populaire".

Afin d'associer le peuple aux joies de l'Empire, Napoléon 1^{er} avait décrété de faire choix dans chaque canton, d'un militaire en retraite ayant fait au moins une campagne, pour être marié le 22 avril à une fille à laquelle il serait accordé une dot de 600 francs. Ces mariages étaient limités à 6 000.

- A neuf heures, les cloches sonnent à toute volée. Les membres du conseil municipal, le juge de paix, le greffier, la brigade de gendarmerie, les militaires en retraite, les vétérans se sont réunis en mairie.

- Au domicile de Marie Serre, la future épouse, se sont rassemblés : le futur Georges Dupuy dit Bernard, seize filles, seize garçons et une escorte de six hommes de la force armée. Le cortège se rend, en grande allégresse, à la mairie pour rédiger l'acte de mariage.

- Enfin, tambours, timbales, violons ouvrent la marche au cortège élargi jusqu'à l'église.

- Messe de mariage sans doute en grande pompe.

- Puis, décharges de mousquetons et grand banquet de 45 personnes à l'auberge.

- Des lettres de félicitations sont adressées au préfet et à l'Empereur et à l'Impératrice.

- L'après-midi, danses "bien arrosées de vin" et à la tombée de la nuit (huit heures et quart précises) illumination générale.



La naissance du roi de Rome le 20 mars 1811

Elle fut annoncée aux Boënnais le 27 mars par une sonnerie de cloches qui dura une demi-heure. Le dimanche 9 juin, ce fut la célébration officielle par un *Te Deum* accompagné de sonneries de cloches, sonneries qui se renouvelèrent le soir et le lendemain avec illumination générale toujours obligatoire et toujours avec menaces de poursuites.

15 août : Saint-Napoléon : Célébration religieuse traditionnelle et obligation d'illumination avec un lampion ou une mèche au moins sur chaque fenêtre ; dans le bourg et les "faux bourgs", sous le contrôle de deux commissaires.

Culture de la betterave

Le 16 mars 1812 le maire reçoit l'ordre préfectoral ou plutôt impérial d'ensemencer un hectare en betteraves. Le conseil fait l'inventaire des terres propices à cette culture, trouve une douzaine de propriétaires et leur attribue 9 ares... à chacun.

Cette mesure correspond au manque de sucre nous arrivant des Antilles. Lors des guerres napoléoniennes, l'Angleterre a gardé la maîtrise des mers, nous privant ainsi du sucre de canne. Le sucre de betterave prenait son essor.

Le 2 janvier 2012 se fêtait le bicentenaire de la betterave à sucre. Cette date commémore la visite de Napoléon I^{er} à Benjamin Delessert dans sa sucrerie de Passy. L'Empereur signe le même jour l'acte instaurant la fabrication du sucre.

Les événements communaux qui tiennent la une de l'époque sont :

Le prix du pain

Il est fixé par le conseil municipal. Il est directement lié au prix du grain dont le commerce se négocie dans la grenette. Or certains boulangers achètent le blé et le seigle chez les particuliers, en campagne, ou dans les greniers de la ville et le revendent dans leur boutique. Le grain devenant plus rare, les prix montent. Le conseil veille à ce que ce genre de spéculation soit sévèrement réprimé et garde la maîtrise du prix du pain qui est vendu en miches d'un demi-kilo ; il a varié entre 1808 et 1814 de 22,50 centimes à 27 centimes ; son prix peut changer jusqu'à deux fois par mois.

La date du ban des vendanges

Elle est décidée par quatre conseillers, en général dans le courant du mois d'octobre, à des dates différentes pour la Chauv, les Corbines ou l'Annet. Mais en 1811, le raisin était mûr le 13 septembre.

La sécurité

Une opposition se manifeste qui déclenche une série de mesures policières :

Des libelles, lettres anonymes, chansons diffamatoires circulent en ville. On note aussi l'apposition de placards obscènes et scandaleux à l'encontre de certains administrés.

Neuf mois plus tard, ce sont des gens masqués qui parcourent la ville, la nuit, faisant bruit et tapage et en chantant des chansons comme "Le réveil du peuple". Le caractère politique de ces manifestations est avéré.

L'hygiène

Il semblerait que des épidémies (ou menaces d'épidémies) aient justifié certaines mesures.

- 1) Interdiction de laisser divaguer les cochons dans les rues.
- 2) Interdiction de jeter des animaux morts dans la rivière : les habitants prennent de l'eau à la jonction avec le béal de la papeterie. Obligation d'enterrer les animaux à 1,33 mètre de profondeur.
- 3) Contrôle des bêtes entrant par l'octroi des portes de Saint-Germain, de Montbrison et de Noirétable.
- 4) Les bouchers devront faire contrôler les bêtes à abattre et les marquer à feu. Il leur est interdit d'avoir étals et râteliers fixés au mur pour exposer la viande et de jeter dans la rue, le sang, les débris d'abattage et l'eau de lavage des tripes. Obligation de les jeter dans le Lignon et non dans le béal.
- 5) Le réseau d'égout, bien modeste, consiste en aqueducs couverts.

En décembre 1813, quand la maladie obligera notre édile à laisser les occupations municipales, c'est un certain Jean-François Muron qui le remplacera jusqu'au 1^{er} mars 1814.

"Les douleurs rhumatismales et son grand âge", 64 ans..., le garderont souvent dans sa chambre. Les affaires communales en souffrent, le préfet s'en plaint, et par arrêté de janvier 1814, il nomme M. de Chabert Jean Antoine Joseph, maire de Boën.



En septembre de la même année, ce même préfet se loue de son choix et demande au ministre d'engager M. de Villechêze à se démettre de ses fonctions de maire à cause de son "âge avancé et de sa santé chancelante".

Le conseiller d'Etat lui répond que "son excellence approuve cette mesure", il parle du ministre. M. de Villechêze protestera vivement. Il écrira trois lettres en juillet et août 1814 pour prouver qu'il a recouvré la santé et pour réclamer sa réintégration dans les fonctions de maire.

C'est dans une de ces lettres que, pour prouver sa bonne gestion et son dévouement à la cause de la commune, il raconte l'épisode du cimetière qui donnera lieu à des réclamations pressantes de ses héritiers.

En effet, 14 ans plus tard, les héritiers de M. de Villechêze (décédé le 14 mars 1815 à Boën) découvrent qu'il a avancé de l'argent à la commune pour acheter le terrain du cimetière des Corbines le 10 mai 1812 et réclament 2 400 francs avant poursuites en justice.

C'était le 15 mai 1828 et le maire Rivière-Fay, avocat, ne se laisse pas impressionner par ces menaces. Il écrit au préfet, demande un délai et prie de Chabert fils, Jean-Louis, de rechercher tout ce qui touche à cette affaire, de Chabert père Jean-Antoine Joseph est décédé le 15 février 1828 à Boën.

Six ans plus tard, le 10 février 1834, le délai étant écoulé, nous apprenons que M. de Villechaise n'a pas tenu de comptabilité, et que, s'il a consenti des avances, il a en contrepartie encaissé et gardé de l'argent destiné à la commune, et qu'en fin de compte il était débiteur, c'est-à-dire qu'il devait de l'argent à la commune.

Le 24 avril 1835 (les héritiers ont-ils renouvelé leur demande ?). Le conseil municipal soucieux de clore ce différend et d'éviter un long procès accorde 400 francs aux héritiers. Il faut croire qu'ils se sont contentés de cette modeste somme puisque par la suite il ne sera plus question de cette affaire.

Extrait de la lettre de M. de Villechaise adressée au préfet, 1814

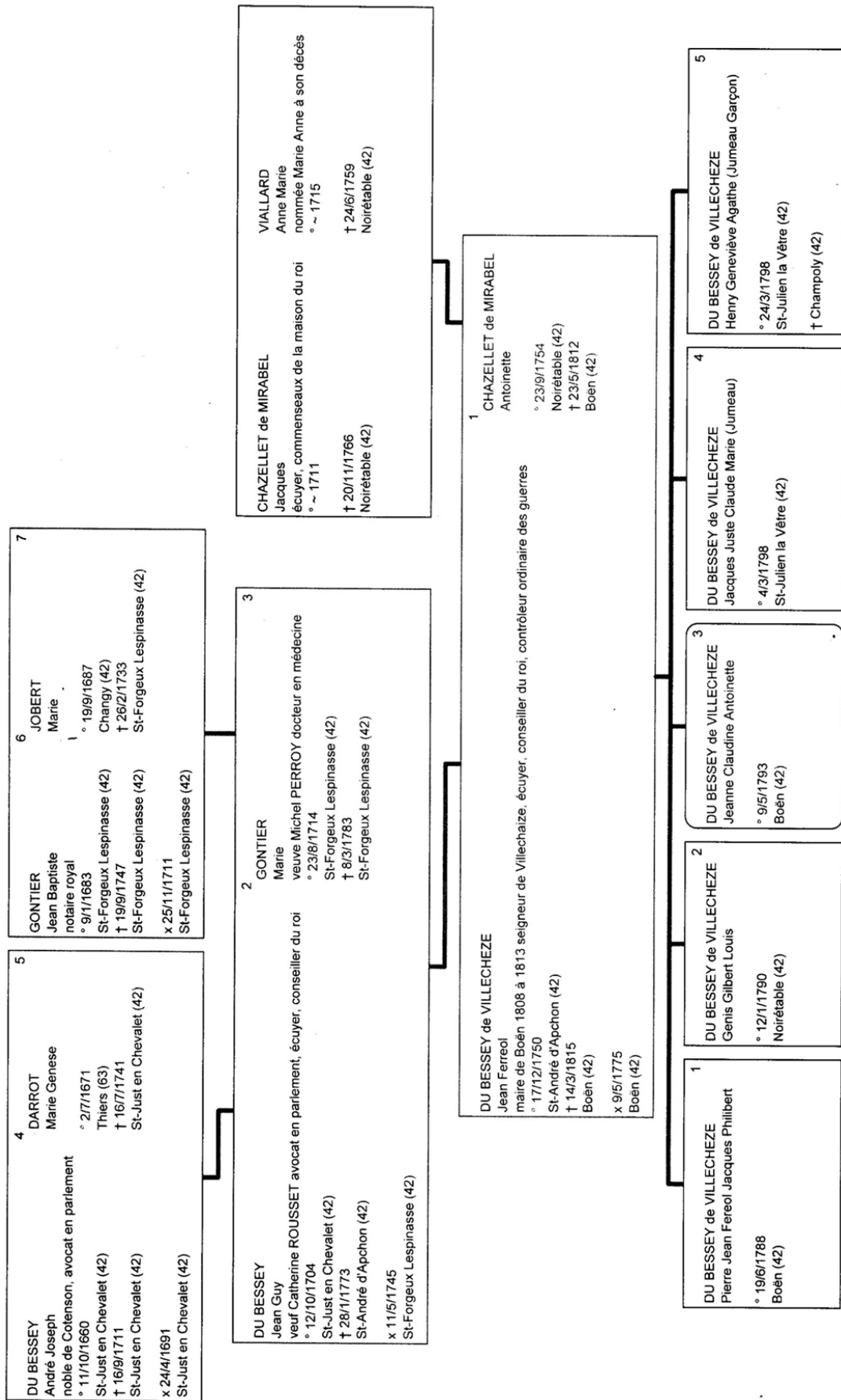
Je suis mal récompensé du zèle que j'ai toujours eu pour les intérêts de ma commune.

Il a été question de changer le local du cimetière qui était et qui est encore attenant à l'église du côté du midi.

Les vendeurs du terrain pour le nouveau cimetière voulait être payé comptant. J'en prévins monsieur le sous-préfet qui m'invita à engager le conseil municipal à en faire l'avance. Chacun s'y étant refusé, j'avais payé seul le prix qui m'est dû dans son entier ce pour plus de 1 100 francs.

Si je vous rapporte cette circonstance, monsieur, ce n'est pas pour en faire mon mérite, mais pour vous convaincre du zèle qui m'a animé pour les intérêts de ma commune.

Famille DUBESSEY VILLECHEZE



Jean-Antoine Joseph de CHABERT

décoré du Lys
chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis
chevalier de la Légion d'honneur

Avec interruption du 21 juin 1815 au 5 octobre 1815 (Robert Antoine adjoint)

maire du 1^{er} mars 1814 au 21 février 1828

Constitution d'une famille noble

Louis de Chabert
(1562 -)



Jean de Chabert
(1627 - 1705)



Antoine de Chabert
(1660 - 1748)



Jean **Charles** baron de Chabert
(1703 - 1788)



Jean-Antoine **Joseph** baron de Chabert du Mazel
(1763 - 1828)



Jean-Louis baron de Chabert de Boën
(1806 - 1871)



Charles Emile **Paul** baron de Chabert de Boën
(1838-1906)

Dépose ses armoiries.

Conseiller et secrétaire du roi maison et couronne de France, près le parlement de Provence.

Maire perpétuel de Barbentane. Anobli en 1704.

Reçu docteur en droit civil à l'université à Avignon le 5 octobre 1691.

Capitaine au régiment de Noailles.

Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis. Premier baron.

Capitaine d'infanterie. Chevalier de Saint-Louis conseiller général, maire de Boën.

Il épouse Olympe Punctis de la Tour qui lui apporte la seigneurie de Boën.

Maire de Boën et conseiller général.

Maire de Boën,

parrain de la petite cloche de l'église 1869.

Son épouse Jeanne Cécile Marie Siraudin baronne par son mariage est la dernière habitante du château jusqu'à son décès en 1924.

Les Chabert et les Punctis ont eu des parcours parallèles.

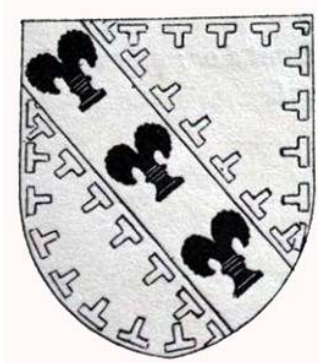
Les deux familles devenues riches ont été anoblies à la même époque où le roi vend pour 2 000 écus 200 titres de noblesse (1696 pour l'un, 1704 pour l'autre). Ceci donne à Jean Chabert (1627-1705) le droit d'ajouter la particule liée au titre de conseiller et secrétaire du roi.

- Jean Charles de Chabert (1703-1788) est le premier baron de la lignée.

- Jean-Antoine Joseph baron de Chabert ajoute du Mazel à son nom et par son mariage en 1800 avec "la demoiselle" de Boën, ses successeurs se désigneront sous le nom de "baron de Chabert de Boën". On sait que les trois derniers descendants séjournèrent, tantôt à Lyon, en location dans un hôtel particulier, tantôt à Boën dans leur château.



Jacques Marie Punctis de la Tour et Marie Laurence Girard,
parents d'Olympe Punctis de la Tour épouse de Joseph de Chabert



Armes de la famille de Chabert :

*D'azur, à la bande d'argent chargée de trois rocs d'échiquier de sable,
à la bordure potencée d'argent.*

- Le baron Jean-Antoine Joseph du Mazel de Chabert, né le 30 juin 1763 à Tarascon et décédé le 15 février 1828 à Lyon est le descendant d'une vieille famille noble de la région de Tarascon. La tourmente révolutionnaire de 1789 l'a poussé, à 27 ans, à émigrer, sans doute en Allemagne, pour attendre des jours meilleurs. Là, il a rencontré Pierre Marie Punctis de la Tour, de Boën, frère de Jacques, seigneur en titre du fief de Boën qui sera fusillé à Lyon en 1793.

Fin 1799

Le premier consul Napoléon Bonaparte met la France au pas, refroidit les têtes brûlées des sanguinaires, proclame l'amnistie générale. Les émigrés rentrent en France et le baron de Chabert passe par Boën, avec son ami Punctis. Là, malade, il séjourne au château et la jeune Louise Olympe, fille de Jacques, âgée d'à peine 20 ans le soigne et... Olympe deviendra baronne. Ils se marient le 2 mars 1800 à Lyon. Le château restera dans la mémoire des Boënnais sous le nom de Château Chabert.

Après l'abdication de Napoléon I^{er} en avril 1814, les monarchies européennes établissent le roi Louis XVIII sur le trône de France.

Les maires

Ils sont plutôt choisis parmi la noblesse : c'est ainsi que Jean Antoine Joseph de Chabert devient le 1^{er} magistrat de la ville de Boën. C'est un homme d'expérience ; à la cinquantaine, il a l'habitude de la gestion des affaires. Il vend et achète des propriétés, des terrains, gère son moulin de Giraud et la halle qui lui appartient aussi. En effet depuis la révolution, les privilèges sont abolis, pas la propriété.

Événements de son mandat

Militaires en congé

Napoléon I^{er} avait mobilisé, Louis XVIII démobilise : Gilbert Bedoin, Jean Combat, Etienne Thimonnier, Jean Therrasse redeviennent civils.

Fête du royaume

Napoléon ayant utilisé le 15 août, Louis XVIII choisit de fêter la royauté restaurée le jour de la Saint-Louis le 25 août. Les préfets envoient des directives pour les festivités.

- Dès 7 heures du matin, les autorités civiles et militaires se réuniront en mairie. La garde nationale ouvrira le cortège jusqu'à l'église pour assister à la grand-messe. Ensuite, distribution de pain et d'argent aux plus indigents par les autorités religieuses.
- Le soir, à partir de huit heures, illumination de la cité.

Prix du pain

Nombreuses variations du prix qui est fixé par le conseil municipal : le moins cher 15 centimes la miche, le plus cher 45,60 centimes pour un prix moyen de 24 centimes.



Hygiène

Il est défendu de jeter des immondices ou de l'eau par les fenêtres avant 10 h du soir et après 3 h du matin l'été et 6 h l'hiver. Un certain Claude Chirat est autorisé à balayer et ramasser les immondices, paille et fumier des rues et routes. Il se plaindra que certains Boënnais le privent de cette manne. Le trafic se faisant par voitures à cheval, le moteur à crottin fournissait un précieux engrais. Trois ans plus tard des nez délicats se plaindront de ce que les Boënnais déposent les fumiers des écuries sur les trois places, de la ville, dans les rues ou les vingtains.

Sécurité - Incendie

Dès 1814 le maire, deux conseillers et deux maçons visitent les fours des boulangers : cinq d'entre eux sont cités pour réparations. Le lendemain, visite des maisons particulières : dix cheminées doivent être haussées de 50 cm et quatre refaites entièrement.

Quinze jours après, le 3 décembre 1815, la maison de Charmet, huissier, brûlait entièrement. Les causes de l'incendie n'avaient rien à voir avec les premières précautions.

Interdiction est faite aux gens de "brûler" le cochon devant la porte. Trois places sont désignées à cet effet.

Poids et mesures.

Le 26 août 1817 fait obligation aux boulangers d'avoir une balance et des poids poinçonnés (grammes et ...). Le pain est vendu au demi-kilo. Il était pesé avec l'ancienne livre qui faisait dans les 490 g. Deux boulangers se sont vu confisquer l'un huit miches, l'autre trois, pour défaut de poids.



Joueurs de boules

Ils occupent des lieux de promenade. Aussi les invite-t-on à exercer leur jeu dangereux près du nouveau cimetière, (ou, plus près, rue des Vingtain).

Urbanisme :

- Création d'une rue entre l'actuelle rue Gustave-Labrosse et la cure.
- Nombreuses demandes de réparation de façade pour lesquelles le maire donne les contraintes à respecter (alignement).
- La ville vend des pierres. Il s'agit des pierres des remparts qu'on démolit petit à petit.
- La halle aux grains s'est écroulée en 1821. Pendant les réparations, le maire loue l'ancienne auberge Puy.
- Le nouveau cimetière des Corbines reçoit son mur de clôture en 1819. Quant à l'ancien cimetière, près de l'église, il est clos de façon officielle le 24 juillet 1819 et M. le curé est prié de l'annoncer aux paroissiens.
- En 1816, Blaise Gaytte prend le brevet de maître de poste. Cette charge officielle cessera en 1873.
- Enfin on apprend que 38 débitants de boissons de Boën, réunis en mairie, désignent quatre syndics pour débattre des droits sur la boisson.

La mairie

Depuis la Révolution, les paroisses sont devenues des communes et sont administrées par un magistrat, le maire. Le problème du local pour la mairie existe donc. Comment a-t-il été résolu ? Aucune trace. Toutefois, en 1819, M. de Chabert "ne peut fournir un appartement pour la mairie" et il propose de louer une pièce à mademoiselle Arnaud pour 100 F par an.

Est-ce à dire que la tradition, vieille de 30 ans seulement, voulait que le maire fournisse une salle : c'est fort plausible, les maires étant choisis parmi les notables instruits et propriétaires de leur maison. Ou bien, est-ce à dire que le conseil louait déjà à une personne qui ne voulait pas renouveler le bail de location ? En tout cas, il détenait les dossiers municipaux chez lui puisque, après son décès, son fils Jean-Louis de Chabert remet les papiers de la mairie à Rivière-Fay, nouveau maire le 1^{er} avril 1828. Il faut attendre environ 1881 pour qu'une loi interdise d'installer la mairie dans un local fourni par le maire.

Un fait historique s'est produit pendant son mandat. *Les Cent-Jours.*

Le 20 mars 1815, Napoléon I^{er} en exil dans l'île d'Elbe, revient en France. Les Bourbons s'enfuient à Gand, Belgique.

M. de Chabert se retire dans son château et son adjoint Antoine Robert expédie les affaires de la municipalité jusqu'à la défaite de Napoléon à Waterloo le 18 juin 1815 et son abdication le 22 juin 1815.

Les Anglais expédient Napoléon à Sainte-Hélène, les Bourbons reviennent aux Tuileries et Joseph de Chabert à sa mairie.

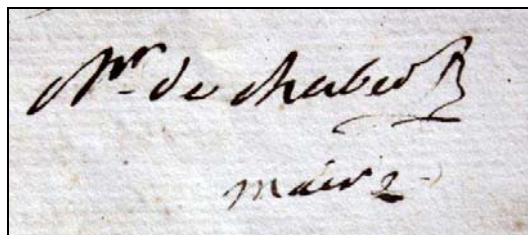
C'est son décès le 15 février 1828 qui mettra fin à son mandat de maire, mort subite sans doute puisqu'il signe un arrêté le 4 décembre et qu'il meurt le 15 décembre 1828.



Conseil municipal 1816 - 1818

maire Jean-Antoine Joseph de Chabert

adjoint Muron Jean-François



Porte Gilbert

Murat remplacé par Mosnier

Mournand Joseph

Rivière-Fay Jean-Claude

Puy-Palley, Claude, aîné

Moizieux Jean-Marie

Puy-Pagnon Antoine

Coupat Pierre

Pitiot Jacques

Gardon, Pierre, aîné

Forest Sixte

Fourt Sixte

Jean-Claude RIVIERE-FAY
avocat
maire du 15 février 1828 au 18 avril 1848
conseiller général 1842
chevalier de la Légion d'honneur



- Rétablissons l'état civil de Jean-Claude Rivière-Fay. De son vrai nom Annibal Jean-Claude Rivière né le 16 février 1768 à Lyon) père Jean-Louis Rivière négociant de Montpellier) mère Marie Fay

Il a un frère Jean-Claude Antoine Rivière né le 7 avril 1772 d'où la confusion de dates sur la stèle du cimetière.

Leur mère, Marie Fay, descend d'une illustre famille locale : son père était écuyer, ancien échevin, secrétaire du roi et baron de Satournay.

Sa tante avait épousé François de la Coste conseiller au parlement de Grenoble.

Du côté des Rivière, *Les châteaux historiques du Forez* nous disent que le château du Châtelard au sud-est de Pommiers, appartenait à Maurice Rivière d'une famille noble de Melun. Il y avait un lien entre ce dernier et le père de notre Jean-Claude Rivière-Fay puisqu'il lègue la partie ancienne du Châtelard à Jean-Claude Syveton notaire à Boën.

En résumé, les Rivière et les Fay sont des familles bien pourvues en biens et en titres et on comprend pourquoi Jean-Claude Rivière a négligé Annibal, pas facile à porter, et a ajouté Fay un peu plus glorieux.

- Il fut avocat à Boën. Il épouse le 10 décembre 1798 à Lyon, Louise Catherine Marie Henriette Vailet née le 1^{er} juin 1777 à Boën fille de François Gaspard Vailet et de Marguerite Girard.

Son père est receveur fermier du roi, son parrain et grand-père est "bourgeois de la ville de Gex" et sa marraine est veuve de noble Gilbert Girard, avocat en parlement.

- Le couple restera sans enfant, mais "adoptera" par accord mutuel Jean-Claude et Henriette Syveton, enfants de l'huissier et leur lègueront leurs biens.

Jean-Claude Syveton habitera la grande maison du sieur Rivière qui donne d'un côté place de l'église et de l'autre rue Saint-Jean au n° 10 et deviendra maire de Boën à son tour.

- Jean-Claude Rivière meurt le 24 mai 1851 à Boën. Ce fut un homme de bien d'une grande rigueur morale, honoré par les siens.

- Copie de ce qui est gravé sur la stèle de sa tombe dans le vieux cimetière.

- Il fut aussi honoré par la commune qui donna son nom à une rue.

**Jean-Claude
Rivière-Fay**

**Chevalier de la Légion d'Honneur
né à Lyon le 22 avril 1772
décédé à Boën le 24 mai 1851,
maire de Boën durant 22 ans.
membre de toutes les
administrations gratuites et
de Bienfaisance de cette ville.
Plus de 40 ans il fut
jusqu'à sa mort juste et bon.
Une épouse chérie le pleurera
jusqu'à son dernier jour
et des parents reconnaissants
à jamais de tout le bien
qu'il leur fit à jamais aussi
le regretteront sincèrement.
Priez pour lui
Vous surtout qui l'avez connu.**

Il fait partie de l'équipe municipale de Joseph de Chabert dès 1815 et lui succède à son décès le 15 février 1828. Il est royaliste.

Le 25 février 1848 la Révolution installera la République.

Il donnera alors sa démission "pour raison de santé " le 11 avril 1848.

Mais auparavant, il aura à s'acquitter de quelques tâches ordonnées par le nouveau gouvernement républicain. Des instructions urgentes concernant la garde nationale qu'il faut rétablir à Boën "pour assurer ordre et tranquillité en se servant du dernier contrôle", à savoir :

capitaine	Petit	2 ^e sous-lieutenant	Rollin
lieutenant	Fougère Claude	sergent-major	Baton
1 ^{er} sous-lieutenant	Gardan André	Fournier	Mornand

Le 14 mars, la population est invitée à un service solennel qui sera célébré pour les victimes "des trois glorieuses" 22, 23 et 24 février 1848.

Après quoi, devant planter un drapeau tricolore sur le clocher, voici ce qu'on peut lire sur le registre municipal.

Le maire prévient ses concitoyens que malgré son désir et celui du conseil municipal d'arborer sur le clocher l'immortel drapeau tricolore, on n'a pu se procurer les étoffes nécessaires, même à Montbrison, qu'on a cherché à Lyon et qu'aussitôt qu'il sera possible, le signe de notre régénération sera élevé.

- Le maire qui lui succèdera est nommé le 18 avril 1848 et on peut lire "en remplacement de Jean-Claude Rivière-Fay, "révoqué".

- Le conseil municipal proteste au cours de cette même réunion contre ce mot "révoqué" et loue au contraire la bonne gestion du maire sortant.

- Il a été un administrateur remarquable. Sa formation d'avocat l'a porté à défendre les intérêts de la commune.

- Il n'a pas hésité à s'en prendre aux Chabert au sujet de la halle et il a réglé l'affaire Villechêze réduisant à peu de chose (400 F) les prétentions des héritiers 2 400 F.

- Il commence son mandat en prêtant serment de fidélité et obéissance au roi le 26 février 1828.

Cette première année est marquée par l'expédition des affaires courantes et l'affaire de Villechèze.

- Rappelons que cet ancien maire (de 1808 à 1813) avait acheté un terrain pour l'agrandissement du cimetière sur ses deniers personnels pour une somme de 1 200 F. Environ vingt ans après, ses héritiers réclament 2 400F. Le maire demande à savoir et confie à M. de Chabert fils, Jean-Louis, le soin de rechercher dans les papiers de son défunt père.

- La démarche était judicieuse puisqu'elle a permis de trouver que Jean-Ferréol de Villechèze avait encaissé de l'argent destiné à la commune sans l'avoir reversé.

- En 1835 Rivière-Fay clôt le dossier en accordant 400 F aux héritiers, en application du vieil adage qui dit " qu'il vaut mieux un bon arrangement qu'un mauvais procès".

La révolution de 1830 chasse Charles X, ultra-royaliste ou réactionnaire et installe Louis-Philippe beaucoup plus libéral qui accepte le drapeau tricolore.



CHARLES X
Roi de France (1824/1830).

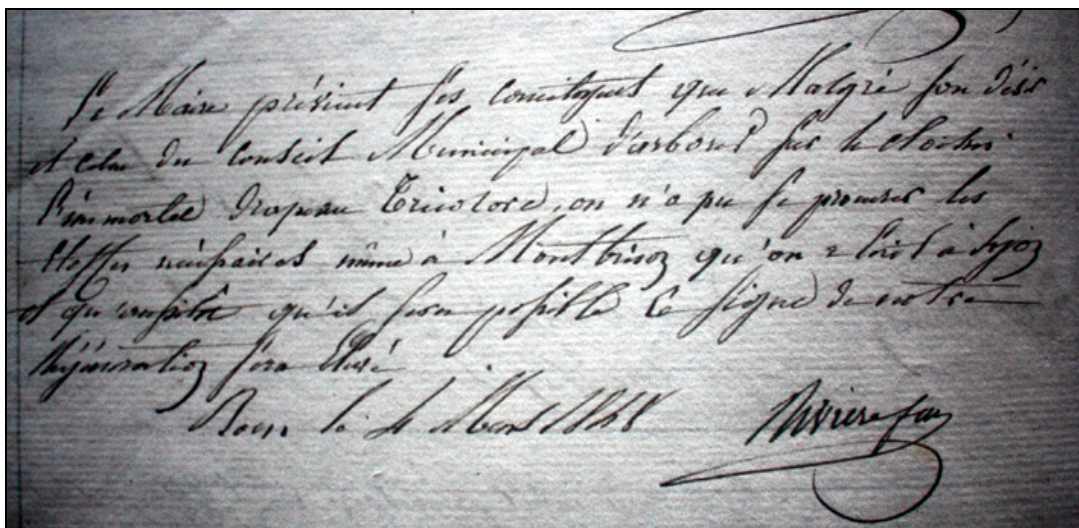


LOUIS-PHILIPPE I^{er}
Roi des Français (1830/1848).

La veille de l'ordre officiel, un "individu", républicain exalté sans doute, a nuitamment placé sur la fontaine de la ville le drapeau tricolore. Le conseil décide de le laisser à sa place en attendant l'ordonnance royale.

On reconstitue en France les gardes nationales ; Boën se dote d'une garde urbaine et nomme MM. Tezéas, Saulé et Petit comme officiers.

A propos du drapeau tricolore



Le maire prévient ses concitoyens que malgré son désir et celui du conseil municipal d'arborer sur le clocher ... le drapeau tricolore, on n'a pu se procurer les étoffes nécessaires même à Montbrison...

- Le pavage des rues se poursuit.
- La rue de l'Hospice est peu à peu élargie.
- La goutte Chaptut couverte en partie.

- On recherche de nouvelles sources car les Boënnais réclament plus de fontaines et plus d'abreuvoirs. On creusera deux puits, l'un place de la Jeunesse, actuelle place de la Victoire, l'autre place Chantemerle, actuelle place Rolle.

- **Année 1830** : de grands changements se préparent quant aux voies de communication et le maire sait qu'il va falloir démolir des habitations.

- Soucieux des intérêts de ses administrés, il les prie de venir vite déclarer en mairie les constructions anarchiques élevées sans autorisation le long des remparts de la rue de la Charbonnerie, actuelle rue Gustave-Labrosse. En cas de démolition pour alignement, n'existant pas sur le cadastre, leurs propriétaires ne pourraient être indemnisés.

- Le service d'hygiène assuré par les médecins fait apparaître que, comme dans toutes les villes de l'ère du cheval, le fumier traîne devant les écuries, mais aussi les détritux de jardin et les débris des animaux que les bouchers tuent chez eux.

Les rues sont sales et insalubres d'où l'obligation de balayer devant sa porte. Puis viendra le tombereau qui ramassera les immondices une fois par semaine.

Quant aux cochons, de plus en plus nombreux, ils errent librement dans la ville, entrent dans les maisons et y font des dégâts d'où l'interdiction de les laisser divaguer entre huit heures du matin et cinq heures du soir.

- **De 1833 à 1841** : les désastres se succèdent.

- Une sécheresse exceptionnelle au mois d'août a presque tari le Lignon. Les sources donnent peu et le maire craint de manquer d'eau. Les meuniers "écluent la nuit" pour satisfaire aux besoins les plus urgents en farine donc en pain, le pain est la nourriture primordiale à cette époque.

- La crue du Lignon, peut-être à la suite de cette sécheresse, a emporté des passerelles.

Le 14 décembre 1840, une quête est organisée pour les victimes de l'inondation.

Les chemins sont abîmés par les pluies torrentielles.

- **Par la loi du 28 juin 1833**, Guizot organise l'enseignement primaire d'Etat.

Boën a donc son école de garçons et son école de filles confiée aux sœurs Saint-Charles. De nombreuses réunions affineront les dépenses.

- **La grenette**, halle aux grains, située alors entre la rue de Clermont, la rue de Roanne et la place du Marché, appartient à M. de Chabert qui la loue à la commune par baux de 3 ans.

- Elle s'est écroulée en 1821, mais elle a été vite réparée.

- Dans sa traversée de Boën, en 1841 la route 89 fit démolir cette halle.

Le maire, pensant être propriétaire du sol, mènera une longue lutte contre Jean-Louis de Chabert et contre la préfecture. Combat d'arrière-garde, M. de Chabert fut reconnu unique propriétaire par la commission préfectorale et il put disposer de son emplacement comme il l'entendait.

L'histoire de la halle paraîtra dans la publication de la rue de Clermont.

- **En 1834**, la mairie vend des concessions au "cimetière nouveau" dit des Corbines.

- **Aide sociale**

Elle n'existe pas sous ce nom. Le bureau de bienfaisance fait partie de l'hospice qui est propriété de la ville. Ce dernier est autonome dans sa gestion financière, mais il soumet ses comptes à l'approbation du conseil municipal.

Les sœurs Saint-Charles administrent l'établissement, se chargent des soins aux malades et de l'instruction des jeunes filles. Elles assurent également les secours aux indigents.

▪ La passerelle

L'Argentière et le Mas, étaient reliés à Boën par une passerelle, "une planche", mais leurs habitants réclament depuis longtemps un vrai pont.

En 1839, le bois est pourri, il faut le changer. Le maire souhaite qu'on fasse un pont. Les travaux sont réalisés.

- C'est une passerelle que la crue emportera dans la nuit du 16 au 17 octobre 1840.
- Réparée, elle sera elle aussi emportée par la crue du 16 février 1841.
- Et la crue du 6 novembre 1846 emportera la troisième.
- Peut-être a-t-on fait un pont, assez haut cette fois pour n'être pas atteint par le courant.
- Les habitants de l'Argentière réclament un pont depuis longtemps pour passer avec chars et charrettes. Pourquoi ? Parce qu'au moment des vendanges, pour rentrer le raisin des Corbines aux cuvages, il faut passer par le pont de Leigneux.

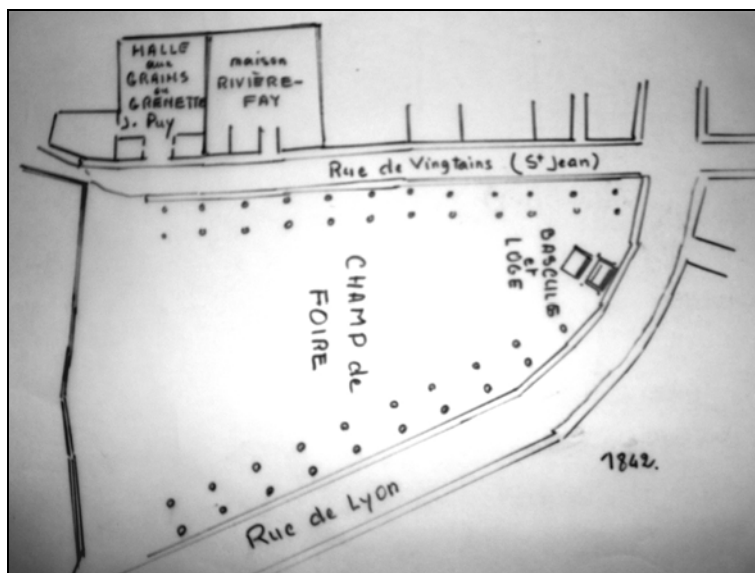
Enfin le plus gros chantier du maire Rivière-Fay

- La plus grande réalisation qui a transformé la vie de la cité et qui a permis son agrandissement au moment de son expansion économique et donc de l'augmentation de sa population, c'est la création de la rue de Lyon, nouveau tracé de la route 89.

- Le trafic de la route 89 par chevaux et charrois traversait la ville par la rue de l'Hospice, actuelle rue du 8-Mai-1945 et l'église. Le nouveau tracé de 1839 "par les vignes", actuelle rue de Lyon, a une pente douce et régulière puis emprunte la rue de Clermont. Celle-ci existait mais elle était si étroite et si tortueuse que de nombreuses maisons furent démolies en partie ou en totalité.

- En même temps, le maire profite de l'occasion pour créer un champ de foire, actuelle place de l'Hôtel-de-Ville, emplacement remarquable pour l'avenir.

En 1844, ce champ de foire sera doté d'un pont bascule pour le poids public.

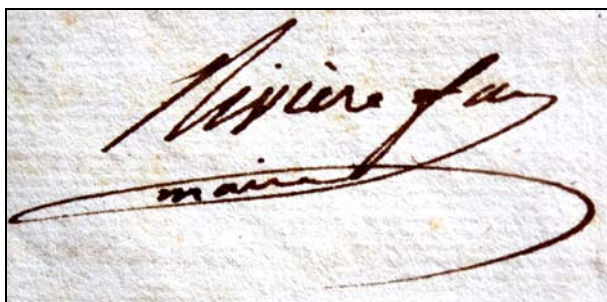


1848, le maire va démissionner.

Il laisse derrière lui une œuvre marquante. Mais tous les hommes ont leurs faiblesses. En 1846 il avait pris un arrêté pour s'autoriser à faire un perron devant sa maison de la rue Saint-Jean (il est vrai que d'autres maisons avaient ce même genre de maçonnerie). La rue Saint-Jean n'est pas large et un mètre de perron,

c'est un obstacle qui ne sera supprimé qu'en 1879 après un procès à l'ancien maire Syveton, nouveau propriétaire.

Pour l'honorer et garder son souvenir la ville fit peindre son portrait sur toile, encadré par une superbe bordure dorée, portrait peint par l'artiste Ogier de Saint-Etienne le 19 février 1870.



Conseil municipal 1831

Rivière-Fay Jean-Claude, maire, avocat	Puy Jean, cadet	Rimbaud Pierre
Mosnier François, adjoint, curé	Coupat Noël	Meissant Antoine
Forest Martin	Moizieux Jean Marie	Gay Antoine
Fougère Pierre	Syveton Etienne	Petit François

Conseil municipal 1836

Rivière-Fay Jean-Claude, maire	Thivolet	Rolle Joannès	Raymond
Gardan Jean-Baptiste, adjoint	Durand	Moizieux	Gaytte
Vialle Guillaume, notaire	Chauve	Petit François	Fougère Pierre, adjoint
Forest Martin	Recorbet Hector	Compte	Puy Henry



Antoine Jean-Baptiste GRANGE

du 18 avril 1848 au 8 novembre 1849

maire des intérim

- Antoine Jean-Baptiste Grange est né le 1^{er} juin 1816 à Saint-Georges-en-Couzan, hameau de Prachay où ses parents Jean-Baptiste Grange et Jeanne Marie Picon sont propriétaires.
- Un autre Jean-Baptiste Grange, frère du précédent est aussi propriétaire à Prachay.
- Enfin un troisième Grange Mathieu est propriétaire aux Grandes Combes.

▪ Lorsque naît Antoine Jean-Baptiste Grange en 1816, c'est l'adjoint qui enregistre sa naissance car le père est maire de Saint-Georges. Donc famille de riches propriétaires terriens. Le père fera instruire ses enfants.

En effet Antoine Jean-Baptiste sera maire, mais seulement par intérim. Ses mandats n'ont pas excédé un an : les deux fois où il devient maire, ce sont deux périodes à l'articulation des changements de régime.

1848 : de la Monarchie à la République.

1870 : de l'Empire à la République.

On peut donc le classer dans les républicains. Il est resté conseiller municipal entre 1874 et 1882 et a été conseiller général de 1871 à 1883.

▪ Mais revenons au jeune Grange. En âge de se marier, il épouse Toussainte Louise Lalias née en 1818 à Saint-Rémy-sur-Durolle, Puy-de-Dôme.

Ils auront trois enfants :

- Louis Antoine Marie né en 1841 qui deviendra pharmacien à Thiers ;
- Marie Anaïs née le 21 avril 1842 ;
- Antoine Agathe Michel Ferdinand né le 22 septembre 1845, deviendra prêtre et mourra à 38 ans dans sa paroisse d'Arcon (Loire) le 13 mars 1884.

C'est certainement des suites de ses dernières couches que Louise LaLias meurt le 14 décembre 1845. Son mari Antoine Jean-Baptiste ne se remariera pas.

Révolution du 25 février 1848 et proclamation de la II^e République

Un gouvernement provisoire s'installe en attendant les élections.

Son premier soin est de nommer un nouveau maire : le 18 avril 1848 Antoine Grange est nommé maire et le notaire Vialle Guillaume adjoint.

Jean-Baptiste Grange est un bon républicain : à peine entré à la mairie, il fournit un drapeau tricolore au corps de garde, lance une souscription de 3 F par tête au profit du gouvernement provisoire et offre un banquet, républicain, au préfet, banquet ouvert à tous par souscription.

Organisation de la cérémonie de "Promulgation de la Constitution"

Dimanche, en présence de la garde nationale ;

- lecture de la Constitution ;
- défilé jusqu'à l'église pour un *Te Deum* ;
- enfin plantation d'un arbre de la Liberté.

L'arbre de la Liberté est, à la Révolution, l'un des signes symbolisant la liberté.

Peupliers et chênes ont été plantés pour marquer un très fort idéal patriotique. Dans notre histoire, les occasions n'ont pas manqué.

- Première République	1792
- Révolution de	1848
- Ordre du préfet de Paris d'abattre les arbres de la Liberté qui faillit provoquer une autre révolution.	1850
- Centenaire de la Révolution	1889
- Victoire et fin de la "Grande Guerre"	1919
- Bicentenaire de la Révolution	1989
- Libération	1944

Antoine Grange est un homme sans doute plein d'enthousiasme, ayant la volonté de tout réformer et de le faire à la hussarde. Dès sa première réunion il décide de changer le local de la mairie et loue "une chambre" au 1^{er} étage de la maison Rollin, place du Marché, au-dessus du magasin de M. Brois, pâtissier pour en jouir de suite. M. Rollin, horloger a fait construire sa maison sur l'emplacement de l'ancienne halle place de la République, 2, rue de Roanne ou 55, rue de Clermont et pour ne rien devoir à personne, il achète du mobilier :

- un fauteuil ;
- 18 chaises ;
- un poêle avec pelle et pincettes ;
- chandeliers et autres ustensiles.

Autre problème : la halle.

Tout le monde est d'avis qu'il faut en construire une. Le nouveau maire va hâter les événements et un an à peine après son installation, le 4 avril 1849, il présente deux plans de l'architecte Durand. L'un prévu sur le champ de foire, l'autre sur la place de la Jeunesse, actuelle place de la Victoire. Le projet du Champ-de-Foire est abandonné aussitôt, mais celui du centre-ville était séduisant avec la halle au-dessous et la mairie au-dessus. Il est vrai qu'il fallait aussi acheter la maison Ponçon pour la démolir ; les protestations arrivent avant même qu'elle soit construite, ce qui motive le préfet pour refuser le projet. Il n'y a plus qu'à louer un local, mais comme il faut changer les choses, le maire ne renouvelle pas le bail de location de la halle passé avec la veuve Puy. Il décrète que ce lieu ne convient pas et il loue, le 27 août 1849, rue Saint-Jean à M. Antoine Frédéric Hodin cafetier et marchand de bois, 260 m², opération apparemment avantageuse sur le plan financier.

Hygiène

Les Boënnais ne respecteraient-ils pas les arrêtés municipaux ?

En tout cas, le maire rappelle :

- 1) que les habitants doivent balayer devant leur maison jusqu'au milieu de la rue le lundi et le mercredi ;
- 2) qu'ils ne doivent pas laisser de détritux devant leur jardin ;
- 3) qu'ils ne doivent pas laisser errer les porcs dans les rues après 8 h du matin et avant 7 h du soir ;
- 4) que les bouchers ne doivent pas souiller la rue du sang des bêtes abattues, ni laisser traîner des débris d'animaux...

Tout cela sous la menace de procès-verbal.

Phénomène extraordinaire :

Le maire décrit une aurore boréale vue par tous les Boënnais le 18 novembre 1848 à 9 h 30 du soir. Il essaye de rassurer ses administrés qui y voient quelque mauvais présage.

En définitive, les trois entreprises de ce "maire d'un an" n'aboutiront pas.

En effet :

- 1) La mairie en étage s'avèrera peu commode et changera pour un rez-de-chaussée trois ans plus tard.
- 2) Le projet halle-mairie se heurtera au refus du préfet qui suivra les nombreuses protestations soulevées.
- 3) La grenette louée rue Saint-Jean soulèvera un tollé de protestations des négociants boënnais et de ceux des alentours et reviendra chez la veuve Puy en 1850. M. Hodin réclamera pas mal d'argent à la mairie pour les frais d'aménagement qu'il avait engagés.

La France, elle, élisait un président de la République, Louis-Napoléon Bonaparte, qui allait confisquer la liberté pour instaurer le Second Empire. Est-ce cette évolution politique qui a occasionné le départ d'Antoine Grange fin 1849 ?

Son adjoint Hermil assurera la bonne marche des affaires pendant 6 mois jusqu'à ce que l'Assemblée à majorité royaliste nomme Louis de Chabert en 1850.

De 1848 à 1850, chaos républicain. Antoine Grange est nommé maire. Aux réunions du conseil, on compte 9 ou 12 conseillers, jamais les mêmes, parmi les 28 noms ci-dessous.

		Maire Grange 18 avril 1848		Adjoint Vialle avril 1848	
		Adjoint Meyssant novembre 1849		Adjoint Hermil novembre 1849 -1850	
M. Gardan	M. Fougère	M. Portailier, <i>Serrurier</i>	M. Rousset	M. Gaudard	
M. Gaytte	M. De Chabert	M. Rolle	M. Hermil	M. Patural	
M. Rigaud	M. Puy Henry	M. Thivolet	M. Durand Jacques	M. Moizieux	
M. Mournand	M. Forest	M. Raymond	M. Chauve	M. Rivière-Fay J. Claude	
M. Petit	M. Recorbet	M. Thevenet	M. Plasse		
M. Angénieux	M. Durval	M. Lyonnet	M. Arnaudin		

Jean-Louis de CHABERT

maire du 5 mai 1850 au 23 mars 1859

conseiller général 1852-1871

Il prend ses fonctions de maire de Boën le 5 mai 1850.

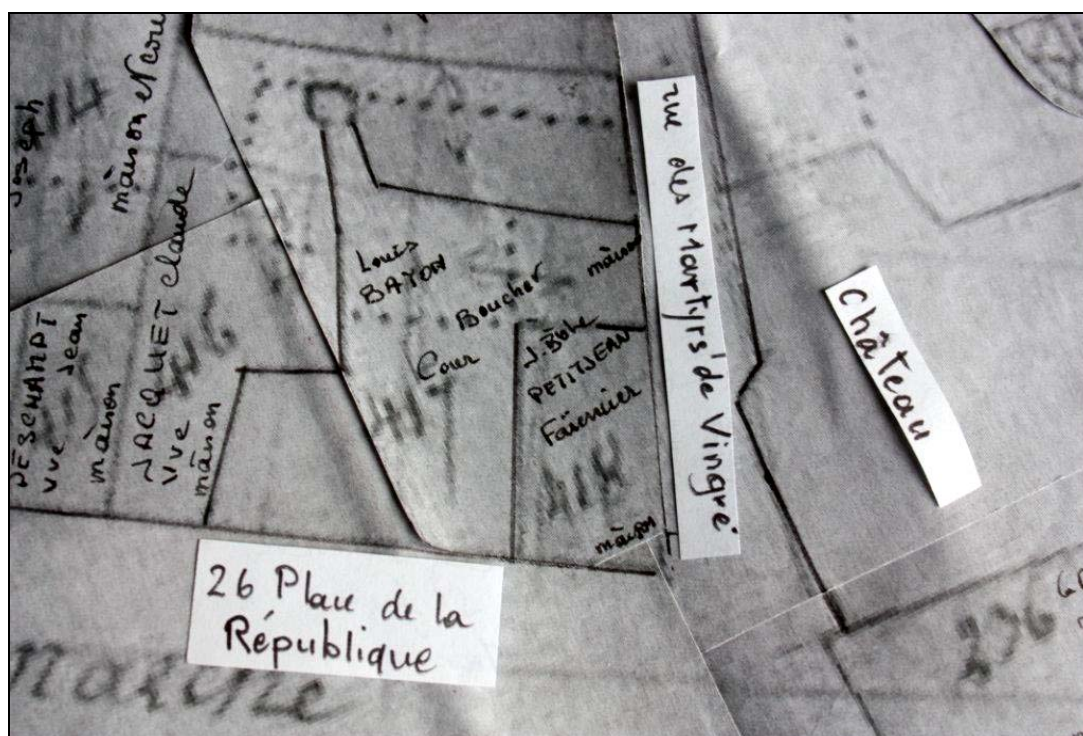
Il est monarchiste évidemment, mais le prince-président de la République Louis-Napoléon Bonaparte s'appuie sur tous ceux qui représentent l'autorité et la morale.

Il reste à la mairie, même quand par le coup d'Etat du 2 décembre 1852, le Président devient l'empereur Napoléon III.

La grenette installée chez M. Hodin s'avère peu commode : le maire reçoit beaucoup de lettres de protestation des négociants qui menacent de ne plus venir à Boën.

Madame Puy accepte de relouer ses locaux mais monsieur Hodin demande des indemnités et harcèle le conseil municipal le 7 juillet et le 7 août de ses prétentions qui passent de 100 F à 208 F et en dernier, à 1 000 F. Pour en finir, le 20 septembre 1850, le conseil accorde 208 F.

La justice de paix reste chez la veuve Puy par un bail de six ans.

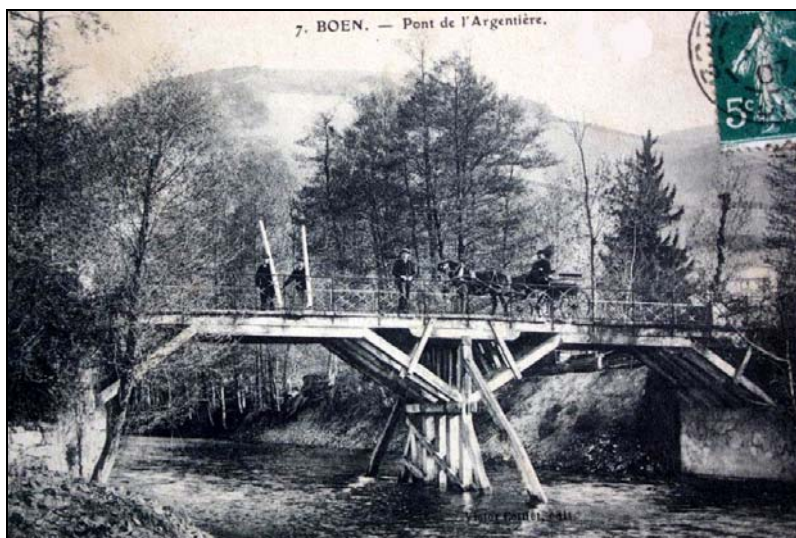


Plan de l'emplacement de la mairie

A son actif

- Le pavage de la rue des Tanneurs, actuelle rue Philippe-Raymond, et de la rue des Vingtain, actuelle rue Saint-Jean.
- L'élargissement de la rue du Gourguillon, rue de la Chaux près de la place Rolle, encombrée d'escaliers, galeries et écuries à porcs construits sur le domaine public.

- Ouverture de la rue de Ronde, actuelle rue du 11-Novembre, fermée tout en bas par une maison. Elle donne sur le hangar du marché aux planches, actuelle place Saint-Vincent.
- La numérotation des maisons et noms des rues.



- Le pont de l'Argentière terminé le 16 novembre 1858.

C'est le pont de bois, un vrai pont prévu pour les chars et les voitures, celui qu'on voit sur les photos puisqu'il a duré jusqu'en 1932.

- La mairie qui change à nouveau pour un rez-de-chaussée place du Marché chez madame veuve Bayon.
- La plantation d'arbres, rue de Lyon, place du Champ-de-Foire et au chemin de l'Argentière.

Pont de l'Argentière

Sur le plan social, création d'une caisse de secours mutuel et d'un service médical gratuit.

Création du corps des pompiers

Il crée le corps des pompiers le 5 mai 1851 puis la compagnie en 1852 et 1853.

C'est une organisation moderne, bien structurée, hiérarchisée sur le modèle militaire et équipée, tant en matériel qu'en uniformes.

La compagnie comprend donc dix-neuf sapeurs pompiers dont :

un capitaine	Hector Recorbet / Henry Puy
un lieutenant	Louis Rolle / Jean-Claude Syveton
un sous-lieutenant	Victor Billoud / Etienne Raymond
deux sergents	
trois caporaux et trois tambours	

Puis en 1853 on la dote :

d'une pompe, de seaux, et de boyaux	2 100	F
de tuniques et de pantalons	2 310	F
de casques, poignards, gibernes épaulettes et ceinturons	1 521,5	F

Cette petite troupe ouvrira bientôt les défilés des fêtes commémoratives, marchant au pas au son du tambour, impeccable dans ses uniformes neufs, rythmant les cérémonies pour le régal des yeux et des oreilles des petits et des grands.

Hygiène

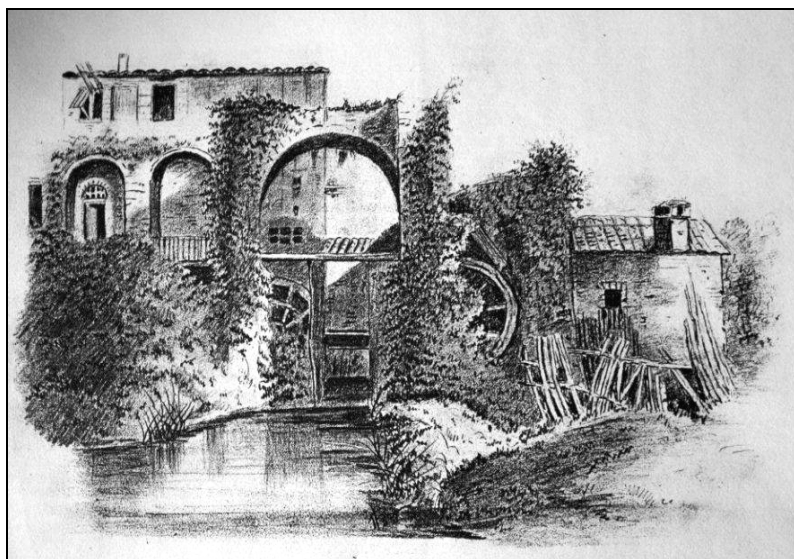
Le maire rappelle des règles, sans doute oubliées et dont certains se plaignent à lui :

- interdit de jeter des ordures ou liquides par les fenêtres !
- interdit de garer les chars, voitures, animaux dans les rues ;
- interdit de conduire plus de trois chevaux sans licol, à l'abreuvoir, etc.

Suivent les embarras de la circulation les jours de marché.

▪ L'emplacement précis des marchands, des femmes aux paniers aux maquignons, est fixé, dans les rues et d'une maison à une autre, afin de libérer le passage sur la route impériale 89.

La halle



▪ Il y a quatre grands moulins dans le voisinage dont deux à Boën, l'un à Giraud, l'autre à l'Argentière, et le volume des transactions est de plus en plus important.

▪ L'ancienne auberge de la veuve Puy qui sert de grenette devient trop petite et la vente du blé déborde sur le champ de foire, en plein air.

Le moulin de Giraud :
dessin de J.-L. de Chabert

Depuis longtemps, les négociants du canton réclament un local adapté à leurs besoins.

Tous les conseils municipaux qui se sont succédé ont été confrontés à ce problème. Tous étaient conscients de la nécessité de construire. L'équipe de Chabert n'y a pas échappé et l'inventaire des besoins fait germer l'idée qu'un seul bâtiment pourrait comprendre :

- une halle ;
 - un hôtel de ville ;
 - un prétoire de justice de paix ;
 - un corps de garde ;
 - un dépôt de matériel pour les pompiers ;
 - une gendarmerie.
- Le coût en serait d'environ 30 000 F

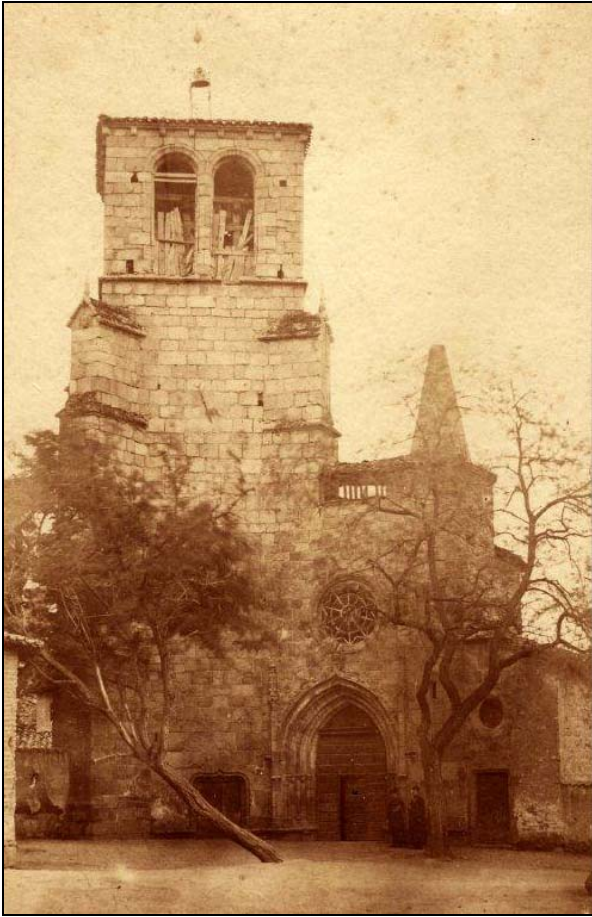
Mais où construire un tel "bâtiment" ?

Les idées fusent : chacun dit la sienne.

- | | | |
|-----------------------------------------------------------|--------------------|----------------|
| Le jardin et la remise de M. Gontard |) place Mandrillon |) |
| Le jardin de M ^{me} veuve Puy et de M. Henry Puy |) rue Saint-Jean |) actuellement |
| La maison de M ^{me} Puy |) salle des fêtes |) |
| Le clos du sieur Thivolet |) |) |
| La remise de M. Picon. |) |) |

Les choses en sont là, les plans tirés, quand au mois d'août 1855 le conseil de fabrique annonce aux élus son intention d'édifier une nouvelle église, l'ancienne étant trop petite et en très mauvais état.

Faut-il construire une nouvelle église ? Ne vaut-il pas mieux construire une grenette ?



Le conseil municipal en est là de ses réflexions et se décide pour la deuxième proposition.

Attendez, dit le maire : "On peut faire les deux".

La mairie installerait la halle dans la vieille église, sauf le clocher, et donnerait les 30 000 F prévus pour la grenette au conseil de fabrique qui disposera alors d'une somme suffisante pour son église que l'on mettrait sur le terrain Thivolet, actuelle salle des fêtes, limité comme suit :

au nord par le chemin de la Chaux ;
à l'ouest par la goutte Chaptut ;
au sud par la route Impériale 89.

A l'est la commune tracerait une rue de 5 m au moins, rue Sixte-Delorme.

Le jardin de la cure serait au nord entre l'église et la rue de la Chaux.

Le conseil approuve aveuglément cette proposition qui laisserait à la commune un bâtiment inadapté et en très mauvais état, sans un sou pour le réparer.

Ancienne église de Boën

La décision prise en août 1855 provoque une réaction immédiate en septembre.

L'aubergiste Valansant et le limonadier Dupuy protestent vivement. Mais c'est contre l'emplacement de la halle qu'ils se prononcent arguant que le commerce du blé se fait au champ de foire et donc que c'est là qu'il faut construire la halle.

La rumeur publique dira que, leur commerce étant juste à côté, ils pensent plutôt à leurs intérêts qu'à ceux de la commune.

Toujours est-il qu'ils proposent de fournir plan et devis d'une grenette financée par une souscription. Le maire, bon prince, leur accorde deux mois avant de prendre une décision.

Ce délai écoulé, la souscription s'avère dérisoire et le conseil municipal mandate le maire pour entreprendre les démarches du projet église-halle.

En attendant, le bail de location de la grenette à la veuve Puy est renouvelé.

En 1857 le conseil municipal décide à l'unanimité la réalisation du projet

Les plus forts imposés de la ville, vingt sur la liste, votent à bulletin secret un impôt supplémentaire pour l'emprunt.

Rien n'est encore commencé en 1859 quand un événement historique vient changer les choses.

Napoléon III aide l'Italie à faire son unité. Des soldats français combattent aux côtés des Piémontais. Le roi du Piémont envahit l'Italie centrale et réduit les États du pape à la région de Rome. Les monarchistes français ne peuvent admettre cette spoliation de l'église.

Jean-Louis de Chabert démissionne le 23 mars 1859.

**Conseil municipal
1852 - 1855**

de Chabert Jean-Louis, maire
Fougère Claude
Puy Henri
Rolle Louis-Joannès

Gardan Jean-Baptiste
Compte Jean
Petit François
Chauve Jean

Forest Antoine
Raymond Etienne
Gaitte Jean-Marie
Recorbert Hector

Vialle Guillaume
Moizieux Jacques-Benoît
Durand Antoine
Thivolet André

Rolle Louis-Joannès devient adjoint en 1858.



Jean-Louis de Chabert et son épouse Antounette Andrée Tessières de Miremont

Signature de J.-L. de Chabert

Claudius TURQUAIS

maire du 23 mars 1859 au 21 mars 1863

Claude Turquais était né le 10 décembre 1812 à Montbrison d'un père André, avoué et de Catherine Duchez. A sa naissance, comme à sa mort, les témoins sont juges ou greffiers de justice.



Maison Turquais

Il a épousé Véronique Gabrielle Drutel le 24 mars 1843 à Boën (fille de Georges et Marguerite Leseur, vieille famille de Montbrison). A leur mariage, ils habitent avec Marguerite Leseur veuve Turquais propriétaire place du Marché. Plus tard ils habitent à la Planète, au 25, rue Victor-Hugo. Un fils et une fille égayeront leur ménage en 1845 et 1850.

Il fut légiste à Montbrison et remplaça le juge de paix à Boën pendant un temps. Habitué à juger par ses fonctions, il jugera bien et objectivement des grands choix de son mandat.

Il ne faisait pas partie de la liste de Chabert, suivi de son conseil municipal, qui avait eu pour priorité la halle et l'église ou plutôt l'église et la halle. Jean-Louis de Chabert démissionne le 23 mars 1859.

Le décret du 23 mars 1859 nomme Claude Turquais maire et Antoine Rigaud adjoint, celui-ci décèdera en 1862 et sera remplacé par Jean Claude Syveton.

Le décret du 17 juillet 1860 nomme les conseillers.

Il est à signaler que sont absents : Jean-Louis de Chabert, Joannès Rolle et Hector Recorbet. L'événement qui chagrinait tant Jean-Louis de Chabert, enchantait, paraît-il les Boënnais.

Le maire dans sa première séance vote 100 F pour l'armée d'Italie. Et par sa lettre du 1^{er} août à l'Empereur, il dit la joie et la fierté des Boënnais de savoir que la paix était signée avec l'Autriche à Villafranca (Italie) et de voir l'Empereur rentrer victorieux en France.

Le 15 août, c'est la fête de l'Empire, ou de l'Empereur.

Comme chaque année, l'Empire fêtant Saint-Napoléon, le 15 août donne lieu à des fêtes grandioses dans toute la France.

Le maire vote un crédit pour les pompiers et un autre pour :

- distribution exceptionnelle de pain et viande aux indigents ;
- défilé des pompiers équipés de leur casque ;
- cérémonie religieuse : *Te Deum* ;
- tir de boîtes, les pétards d'aujourd'hui.

Le soir, la population est invitée à illuminer les fenêtres pour une grande fête des lumières.



Les affaires courantes accaparent nos élus : fermages, enseignement, et frais divers.

- La voirie s'est bornée à réduire à 7 % la pente de la rue du Sordet. Les rues sont éclairées par des reverbères et le lampiste M. Antendu est chargé de les allumer, de les éteindre et de les recharger en pétrole pour 19 F par mois en 1861.

- Les recherches par les captages du Groseillier ont déçu et les puits qu'on voulait équiper de pompes attendront quelques années de plus.

Le 7 janvier 1863

Le maire Claude Turquais change les orientations du précédent maire et met les priorités sur la grenette, souci toujours primordial, et aussi sur la maison d'école près de l'église qui est en très mauvais état. Il abandonne donc l'église dont on ne parle plus.

Il veut installer ces deux bâtiments dans l'enclos des héritiers Thivollet, actuelle salle des fêtes.

La partie occidentale de l'enclos que possèdent les héritiers d'André Thivollet oncle, au lieu de Chaptut, en face de la place du Champ-de-Foire, laquelle partie comprise depuis le pigeonnier construit au centre de l'enclos jusqu'à la goutte Chaptut, en alignement du mur septentrional de la maison Thivollet jusqu'au chemin de la Chaux.

Le conseil municipal donne son accord pour l'achat de cet enclos.

- Aussitôt, publication, affichage..., réclamations.

- Une douzaine de pétitionnaires souhaiterait que la commune achète la maison Puy qui sert toujours de grenette.

- Le curé Breuil et Jean-Claude Coiffet rappellent au conseil municipal le projet de 1857 qui prévoyait leur église à cet endroit.

Le maire répond, fort adroitement d'ailleurs :

- aux uns que la grenette est indispensable, qu'elle serait près de la route impériale, qu'elle offrirait un parcage possible et qu'elle contribuerait à l'embellissement de la ville ;

- aux autres, que l'église serait loin du presbytère, qu'elle aurait sous les yeux les saltimbanques et charlatans qui se produisent sur le champ de foire.

Et on décide d'acheter le terrain Thivollet en 1862, les autres dossiers passant sous le coude, notamment les pompes des puits.

Affaire Bouchage.

Le 1^{er} mai 1862 M. Bouchage, marchand mercier, a acquis le jardin que possédaient les héritiers Puy sur la place du Champ-de-Foire où il annonce qu'il veut construire un bâtiment.

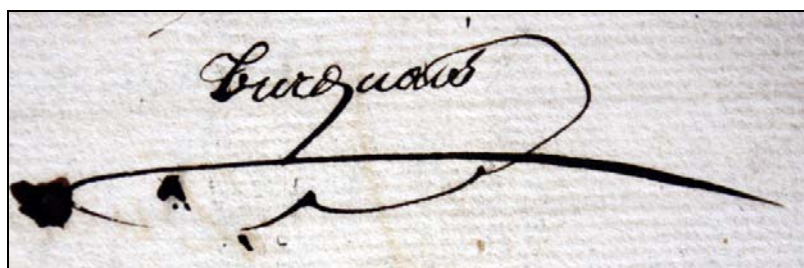


- La ville lui donne les conditions, ouvertures, goutte Chaptut à couvrir d'une voûte.
- La construction a démarré et, le 14 septembre 1862, à la réunion du conseil municipal, cinq conseillers quittent la séance et refusent de siéger.

Nous saurons que M. Bouchage a bâti deux murs sans respecter l'alignement et que ces murs empiètent sur le terrain communal. Le maire ne veut peut-être pas intervenir. En tout cas, il va convoquer le conseil municipal :

- le 25 septembre, le 5 octobre, le 15 novembre, le 23 novembre, le 2 décembre, le 12 février 1863, six fois donc, la réunion est reportée pour nombre insuffisant de conseillers ;

- enfin le 25 février, 14 membres sont présents pour crever l'abcès. On vote à bulletin secret l'ordre de démolir ces deux murailles. Avant de donner sa démission, le maire désavoué crée une société de musique et accorde un crédit pour la faire fonctionner.



Conseil municipal			
1859 - 1860	1862	(même liste)	1863
Turquais Claude, maire	Gardan Jean-Baptiste	Syveton Jean-Claude,	démission
Rigaud Antoine, adjoint	Labrosse Gustave	est nommé adjoint,	de Turquais Claude
		(décret du 16 juillet 1862),	
		à la place de Rigaud Antoine	
Moizieux Jacques Benoît	Rigaud Antoine		
Fougère Claude	Gaytte Jean-Marie, aîné		Syveton Jean-Claude
			devient maire
Puy Henry	Thivollet André, neveu		Recorbet Hector,
			adjoint
Raymond Etienne	Mallet Jacques		

Jean-Claude SYVETON

maire du 21 mars 1863 au 14 août 1870

Jean-Claude Syveton est issu d'une famille de notaires. Il est né à Boën le 20 septembre 1823 rue de l'Hospice.

Lors du recensement de 1846 Jean-claude Syveton et sa sœur Marie-Henriette née le 12 août 1833 habitent chez le maire Rivière-Fay domicilié Grande-Rue, (rue de l'Hospice), face à l'église. Ils sont tous deux filleuls et cousins de M. et M^{me} Rivière-Fay.

L'explication semble logique : Jean-Claude Rivière-Fay et son épouse Henriette Vallier n'avaient pas de descendant ; ils élèveront Jean-Claude et Henriette Syveton et donneront leur prénom à leurs filleuls.

▪ Jean-Claude Syveton devient notaire et épouse le 2 janvier 1854, à Saint-Etienne Marie Adrienne Sophie Ruffieux. De leur union naîtront cinq enfants tous nés à Boën :

- Marie Henriette Gabrielle née le 15 décembre 1854 et décédée le 11 août 1869 à Boën ;
- Hugues Albert Antoine né le 11 avril 1856 ;
- Henry Joseph né le 19 octobre 1854 ;
- Joséphine Clémence Adrienne née le 5 juin 1859 ;
- Gabriel né le 21 février 1864, devient brillant professeur d'histoire après des études à Lyon puis à Paris. Après quelques années dans l'enseignement, devenu militant d'extrême droite, il soufflette violemment le général André, ministre de la Guerre du président Combes. Il meurt mystérieusement le 8 décembre 1904, retrouvé mort à son domicile de Neuilly-sur-Seine asphyxié par les gaz de sa cheminée.

- Le père de Jean-Claude Syveton, Ambroise (1789-1870), exerça le métier de greffier de justice à Boën. Natif de Saint-Symphorien-sur-Coise, il se marie avec une Boënnaise Marie, Marguerite Billoud (1797-1850). Ambroise Syveton meurt rue de l'Hospice, le 1^{er} février 1870 chez son fils Jean-Claude après avoir fondé une nombreuse famille.

- Le grand-père Gaspard Henri Ambroise, notaire à Montbrison, décède le 3 août 1796. Anne Elisabeth Beaublet, son épouse, était décédée quatre ans auparavant.

D'autre part les Syveton de Boën ont hérité d'une partie de la propriété Rivière-Fay, du manoir du Châtelard situé près de Pommiers.

▪ Jean-Claude Syveton, notaire, entre en 1860 dans la municipalité Turquais dont il devient l'adjoint. Le décret du 21 mars 1863 nomme Jean-Claude Syveton maire et Hector Recorbet adjoint, celui-ci sera remplacé par Etienne Raymond en 1865. Dans un premier temps, il poursuit la politique de son prédécesseur. Il peut en assurer aisément la continuité puisqu'il connaît parfaitement les dossiers. Les affaires courantes font partie de la routine.



Jean-Claude Syveton

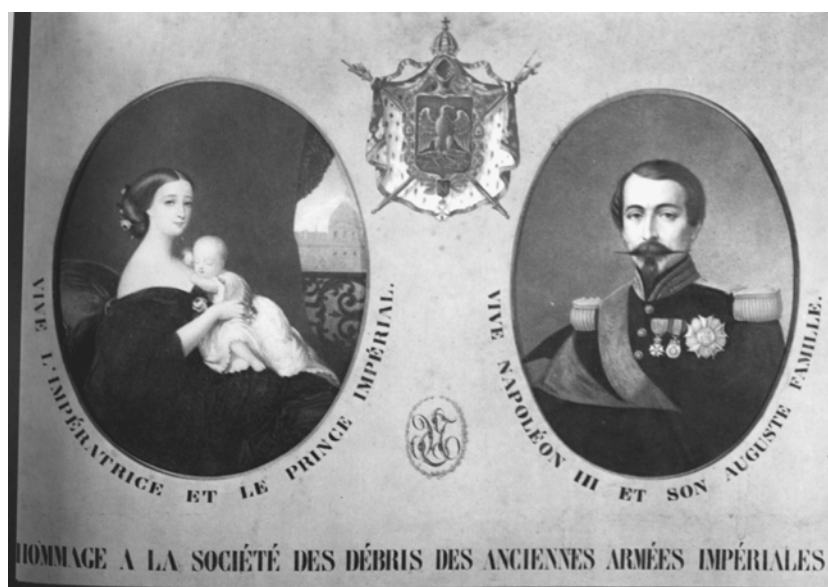
Au début de l'année 1864, on se repenche sérieusement sur la double construction halle et école. On ressort les plans de l'architecte Buhet et ses devis. Bien cher ! Trop cher ! Il faut choisir ; l'école est en très mauvais état : il ne faut pas faire courir de risques aux enfants. C'est donc la maison d'école qui a la priorité.

le devis est de	63 000 F		
le terrain	10 524 F		
les frais	<u>1 476 F</u>		
	75 000 F		
La commune a	25 000 F	• Il en manque 50 000 F	} couverts par emprunt 35 000 F
			} et l'aide du gouvernement 15 000 F

On fait entrer les plus fort imposés et l'emprunt est voté à l'unanimité le 17 janvier 1864.

- Le 8 juin 1864 le conseil autorise le maire à emprunter.

- le 25 février 1865 le préfet autorise l'achat du terrain et accepte le plan de l'architecte Buhet. Mais un grain de sable vient gripper la machine administrative. L'architecte départemental Mazerat découvre qu'il manque une 3^e classe dans le plan.



Arrive le 15 août et la fête de l'empereur. Cette année 1865, la fête revêt un caractère encore plus festif grâce à la société de musique. Il reste encore quelques "grognards", survivants des campagnes de Napoléon I^{er} honorés en 1857 par Napoléon III et devenus "les médaillés de Sainte-Hélène".

Organisation de la journée :

- le matin - détonation de boîtes - distribution de pain et viande aux indigents, puis le conseil municipal, les autorités, les décorés de la Légion d'honneur, les médaillés de Sainte-Hélène partent de la mairie escortés par les sapeurs-pompiers pour aller à l'église assister à un *Te Deum*, la société de musique rythme la marche du cortège auquel la foule s'associe.

- le soir : le pavoisement et l'illumination des maisons clôturent la fête.

Le 27 février 1866, aucune nouvelle du projet d'école.

Un événement inattendu attriste le conseil. Louis Joannès Rolle qui a longtemps été conseiller avec eux est décédé le 3 février 1866. Sans enfant, fortuné, il fait de la commune son "héritier universel". Celle-ci devient

subitement riche : et cette situation change tout. Le dossier de l'école a traîné. Quelle aubaine ! Joannès Rolle laisse une maison dont il veut qu'elle serve de maison d'école. Les adaptations seront faites à peu de frais (elle était située sous le groupe scolaire actuel). Sa sœur Hélène Rolle veuve de Jacques Auguste Sibaud, riche propriétaire à Dorange près d'Ambert, fait surseoir à l'exécution testamentaire par exploit d'huissier : il n'y a jamais eu de partage entre elle et son frère après la succession maternelle. Rien n'y fera, la ville restera "légataire universelle " et héritera légalement des immeubles, de la fortune et règlera les dettes et frais.

Le maire a les mains libres pour élaborer de nouveaux projets. Et il revient au double projet halle-hôtel de ville. L'architecte Favrot dresse les plans et fait un devis de 71 500 F. Le maire veut emprunter 70 000 F et garder la réserve pour les travaux imprévus. Mais il se trouve que les imprévus vont prendre une proportion énorme.

- La halle sera dans le terrain Thivollet, actuelle salle des fêtes.
- L'hôtel de ville prendra place sur un terrain au sud du champ de foire pour ne pas en diminuer la surface.

Le 13 août 1868, l'architecte annonce un dépassement de 32 000 F.

1^{er} problème, il faut trouver cette somme.

2^e problème l'entreprise Chanudet Dutel fait faillite : une solution, la mise en régie et les travaux continuent. On déplace la bascule à côté du pavillon est.

3 décembre 1868, c'est la fin des travaux : on se congratule, on se félicite. L'empereur a bouché en partie le trou financier. Le conseil demande un portrait de l'empereur et de l'impératrice Eugénie pour l'afficher parmi les bienfaiteurs dans la grande salle de l'hôtel de ville.

Mais quand on fait les comptes en 1870

la halle	a coûté	50 031,42 F	
l'hôtel de ville		66 903,76 F	
les honoraires de l'architecte		<u>4 500,00 F</u>	
	Total	121 435,18 F	Il reste encore 17 000 F à payer



La halle telle qu'elle était vers 1900

La commune ne s'acquittera de toutes ses dettes qu'en mai 1873 sous le mandat de Paul de Chabert.

Lors de la séance du 11 septembre 1868, le conseiller André Gardan quitte la salle et Etienne Raymond s'abstient de voter.

Tous ces démêlés financiers sont une ombre au tableau, mais ce qui reste, c'est le choix judicieux des emplacements, la beauté des réalisations grandioses, la création d'un nouveau centre administratif qui sont la fierté des Boënnais.

Ceci ne doit pas nous faire oublier des réalisations plus modestes, mais importantes malgré tout.

Après 20 ans d'attente, la mairie a fini par acheter la maison Ponçon. Déjà, en 1848, le maire Grange voulait acheter cette maison, en mauvais état, pour la démolir et construire une halle-mairie à la place. Le projet ne vit pas le jour.

La maison délabrée défiait le temps et son propriétaire voulut la réparer. Refus de la mairie qui jugeait la démolition indispensable. Elle propose donc au sieur Ponçon de l'acheter, mais il en demande trop cher. La démarche eut lieu une fois encore : même demande démesurée 4 500 F.

Les choses en sont là en 1867 quand la mairie hérite de Joannès Rolle. Et là une entente peut enfin régler le problème à 3 500 F ; la place de la Jeunesse s'agrandit (place de la Victoire).

Sur sa lancée, la mairie achète aussi quatre maisons : maison Liorey veuve Vernay, maison Gonin, maison Maillet et maison Jeanne-marie Bayon veuve Quétan ; pour les démolir et agrandir la place Chantemerle qui deviendra place Rolle.

Les chemins vicinaux sont classés en trois catégories, sur la demande de l'empereur, afin de débloquent les subventions :

- 1) les chemins à caractère urgent ;
- 2) les chemins à utilité connue ;
- 3) les chemins à exécution non urgente.

Le conseil classe honnêtement

- deux chemins dans la première catégorie ;
- trois chemins dans la deuxième catégorie ;
- neuf chemins dans la troisième catégorie.

Deux événements ont marqué le mandat de Jean-Claude Syveton :

- Le chemin de fer est annoncé le 20 septembre 1867. La voie ferrée et la gare sont sur les plans de la compagnie PLM. L'avenue de la Gare sera créée à ce moment-là. Mais l'accès piétonnier se fera par la rue du Lignon, une passerelle en face du jardin de l'hospice et le chemin qui longeait le Lignon.
- Le télégraphe arrive à Boën.

C'est une lourde dépense 1 420 F, mais le conseil ne peut refuser le projet. Le télégraphe électrique arrive par une ligne Montbrison-Boën de 18 km. Boën allait avoir son bureau télégraphique et son télégraphiste pour déchiffrer le morse. Boën prenait une grande importance puisqu'elle devenait la plaque tournante pour Noirétable, Sail, et Saint-Just-en-Chevalet par Saint-Germain-Laval. Le 23 septembre 1866, le bureau télégraphique est accepté par le préfet.

Le conseil adresse une lettre à l'empereur dans laquelle il s'indigne de l'attentat contre l'empereur de Russie Alexandre II hôte de la France (attentat du 6 juin 1867).

Ajoutons que le conseil voulait faire un geste pour la construction de l'église mais il ne pouvait le faire, la loi l'interdisant. Et pour finir signalons que pour honorer la mémoire du bienfaiteur Louis Rolle, l'artiste Ogier a peint son portrait à la demande de la mairie reconnaissante.

1865 conseil municipal

Jean-Claude Syveton nommé maire le 21 septembre 1865 nomination officielle par décret

M. de Chabert J. Louis

M. Petiton Etienne

M. Fougère Claude

M. Puy Claude-Henri

M. Rolle Louis

M. Compte Benoît

M. Thivolet André

M. Moizieux J. Benoît

M. Bellancourt Pierre-Antoine

M. Syveton J. Claude maire depuis 1863

M. Patural Simon Etienne

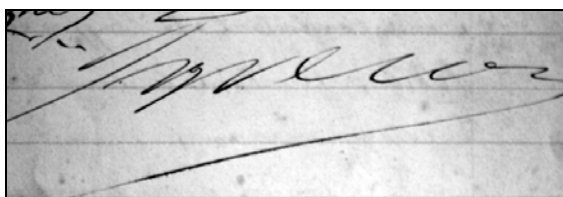
M. Gardan André

M. Mallet Jacques

M. Chauve Jean

M. Raymond Etienne adjoint

Antoine Grange démissionne remplacé par André Gardan



Antoine Jean-Baptiste GRANGE

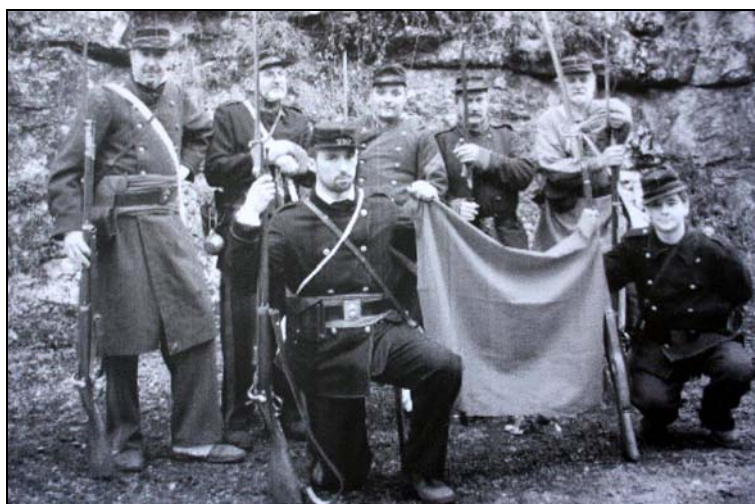
maire du 21 septembre 1870 au 12 mai 1871
conseiller général 1871-1883

Nouveau changement politique

Le Second Empire s'écroule le 2 septembre 1870 à Sedan. Deux jours après, la ville de Paris proclame la III^e République, bien qu'assiégée par les Prussiens. Gambetta, ministre de l'Intérieur, veut continuer la lutte, s'échappe de Paris en ballon, crée un gouvernement de défense nationale et, de Bordeaux, il recrute en hâte une armée de 600 000 hommes peu aguerris qui échoueront à la libération du pays.

A Boën, le conseil élu le 14 août ne s'est pas encore choisi de maire

La République naissante débordée, laisse les communes se débrouiller. Boën se choisit Paul de Chabert pour maire provisoire et constitue en vitesse un comité de défense nationale puis une garde nationale. Les autorités se manifestent enfin le 21 septembre 1870 en nommant Jean-Baptiste Grange et M. Gontard, maire et adjoint provisoires. M. Gontard cède tout de suite son poste à Alexandre Gaytte.



Garde nationale

▪ Le nouveau maire Jean-Baptiste Grange va consacrer toutes ses forces à la lutte contre les Prussiens jusqu'à la fin de l'année 1870. L'armée française vaincue n'existe presque plus. Mais l'esprit de résistance se manifeste par la formation d'une sorte de milice communale armée, vêtue d'uniformes : c'est la garde nationale. Elle fut créée en 1789 sous la Révolution et composée des électeurs censitaires (ceux qui payent un impôt).

A Boën ce sont : Claudius Turquais, Louis Laferrère, Claude Clairet, Duchez le capitaine 1^{re} compagnie Benoît Thévenet, Gardan capitaine 2^e compagnie, Hector Recorbet, Etienne Raymond, Chauve, Brault. Cette garde de Boën n'ira pas à Paris lutter contre les Prussiens. Elle participera au service d'ordre.

▪ Le maire achète donc cinquante fusils de guerre à Saint-Etienne et deux tambours pour une somme de 1 800 F. Il ouvre une souscription patriotique destinée à payer cet équipement. Le 4 décembre 1870, on fait le compte de la souscription : 663 F. Visiblement, dit le maire, les gens fortunés n'ont pas versé beaucoup.

- Il propose donc de verser 400 F à M^{me} Labrosse responsable d'un comité de dames qui s'est créé pour procurer des vêtements chauds "à nos braves soldats".

- Le reste, 263 F, pourrait venir en aide aux gardes mobiles en présence de l'ennemi.

Le préfet appelle chaque commune à participer à la défense et fixe à Boën une participation de 16 697,50 F. Le maire répond qu'il est bien conscient que "la patrie est en danger" et qu'il regrette beaucoup de ne pouvoir aider sous cette forme.

Ce coup de feu passé, les affaires d'argent reprennent le dessus

L'architecte Favrot réclame le 5 mars 1871, 4 500 F montant de ses honoraires pour la halle et l'hôtel de ville ; le reliquat des dettes des entrepreneurs est de 17 000 F.

Le maire scrupuleux crée une commission de sept conseillers pour faire un rapport précis sur la situation financière.

Antoine Grange juge sévèrement l'équipe précédente de Jean-Claude Syveton et condamne :

- 1) Le maire pour abus d'autorité ;
- 2) Le conseil municipal pour aveuglement ;
- 3) L'architecte qui ne s'est trompé que de 51 000 F sur 71 500 F de travaux prévus.

La commune a une dette de 21 500 F. Le maire refuse de régler ce problème qui n'est pas le sien. Il rassemble le dossier et envoie le tout au préfet, qui a dû être bien surpris de cette manière de faire. Les affaires courantes ont été réglées tambour battant.

A Paris, les monarchistes ont la majorité à l'Assemblée.

Comme à chaque changement de majorité, les limogeages et nominations vont pleuvoir et Charles Emile de Chabert est élu maire par la commission municipale nommée le 30 avril 1871.

▪ Mais la carrière politique d'Antoine Grange n'est pas terminée. Il sera conseiller général de 1871 à 1883 et restera chatouilleux sur le respect de la loi. Il meurt à Boën le 7 mai 1890 dans sa maison de la rue de Saint-Sixte. Il est inhumé au cimetière de Boën

Conseil municipal

M. De Chabert Paul Emile	M. Coiffet J. Claude	M. Fougère J. Claude	M. Michaud J. Baptiste
M. Mallet Jacques	M. Bellancourt Pierre-Antoine	M. Chauve Jean	M. Petiton Etienne
M. Raymond Etienne	M. Recorbet Hector	M. Thivollet André	M. Gaytte Alexandre
M. Moizieux J. Benoît	M. Compte Benoît	M. Gontard Gabriel	M. Grenier J. Baptiste



La maison Grange à Boën

Charles Emile Paul de CHABERT

petit-fils de Joseph

maire du 12 mai 1871 au 2 mai 1876

La paix est signée, les Prussiens lèvent le siège de Paris.

Dans la ville de Paris surgit le mouvement de la Commune entre le 18 mars et le 27 mai 1871. M. Thiers fusille les communards et devient le 16 avril 1871 chef du pouvoir exécutif ; car les royalistes majoritaires ont bon espoir de restaurer la royauté.

M. Thiers réorganise le pays et le 31 août 1871 il prend le titre de président de la République.

Le 13 juillet 1872

Il annonce dans un message que la Restauration provoquerait une nouvelle révolution et qu'il fallait garder l'institution républicaine conservatrice telle qu'elle était. Il est donc démis de ses fonctions et remplacé par le royaliste maréchal de Mac Mahon pour 7 ans.



A Boën, ce nouveau gouvernement nomme une nouvelle commission municipale.

maire de Chabert Charles Emile Paul - adjoint Mallet Jacques

Coiffet	Raymond	Grenier	Michaud	Rigaud
Bellancourt	Compte	Gontard	Fougère	Fanget
Recorbet Hector	Petiton	Chazelle	Thivollet	

▪ Paul de Chabert, le dernier de la lignée, est le troisième des de Chabert à prendre en main les destinées de la commune. Il a 33 ans. Il est nommé maire après la démission de M. Jean-Claude Syveton pour cause de mauvaise santé en août 1870 avant l'écroulement de l'Empire.

Mais en septembre de la même année, Gambetta déclare l'Empire déchu. Le gouvernement républicain provisoire nomme Antoine Grange comme maire et Alexandre Gaytte comme adjoint. On sait comment ces derniers ont organisé la garde nationale armée de Boën. Après cet épisode, Antoine Grange, 23 septembre 1870 au 12 mai 1871, Paul de Chabert reprend son siège de maire. Il reprochera, bien sûr, à la municipalité Grange d'avoir acheté les fusils de la garde nationale, mais il encaissera l'argent de l'Etat qui les rangera dans ses arsenaux en 1873.

▪ Le projet d'agrandissement du cimetière démarré en juin 1871 traînera un peu du fait d'une expropriation en 1872. En effet, M. Chazelle de Saint-Georges-en-Couzan tenait beaucoup à sa vigne, mais devant une mesure d'utilité publique...

- Décembre 1871 réunissait le conseil municipal et les plus forts imposés auxquels on allait demander un effort supplémentaire d'imposition. Ils acceptèrent après s'être fait tirer un peu l'oreille.

- Le 11 décembre 1873, le règlement était approuvé à l'unanimité (celle des conseillers !).

Le terrain est payé 1 300 F. Les pilastres et le portail de fer sont installés en 1874 pour une somme de 2581,70 F. On peut juger encore aujourd'hui de cet agrandissement.

Le maire parle de faire poser une barrière à la tombe Rolle, hommage posthume à ce généreux donateur de la commune.

Des deux constructions de l'hôtel de ville et de la halle, deux dettes n'étaient pas réglées. L'architecte Favrot assigna la commune qui fut obligée de se défendre en justice. Le dénouement eut lieu en 1873. Les entrepreneurs Chanudet et Dutel recevaient leur 17 000 F en 1872. Les problèmes de ces deux réalisations étaient enfin résolus.

- Peu de problème d'assainissement, (un drainage) et d'eau : remplacement d'une fontaine qui ne coulait plus.
- La création de la Caisse d'épargne reste à étudier.
- Le télégraphe dont Boën était pourvu sert de courte échelle à Noirétable qui le voulait aussi.
- Le fermier de la halle gère les droits de place, mais la mairie se réserve son utilisation pour les fêtes publiques, les exercices militaires, les spectacles extraordinaires et autres cérémonies.
- Des alignements sont proposés par les Ponts et Chaussées sur la route départementale 6 qui traverse Boën, route de Roanne au Puy.

- Pour permettre un accès facile à la gare, la ville demande à la compagnie du PLM de construire une passerelle en bois ou fonte. La commune classe en chemin vicinal le chemin Lignon-gare en prolongement du chemin vicinal 13 Hospice-Lignon et fait établir un devis pour la passerelle. La compagnie du PLM, (chemin de fer) ne construira jamais la passerelle demandée.



- En 1876 la municipalité vote un crédit pour agrandir le pavillon ouest de l'hôtel de ville afin d'y loger le chasse-neige. On peut encore aujourd'hui voir cet agrandissement peu gracieux.

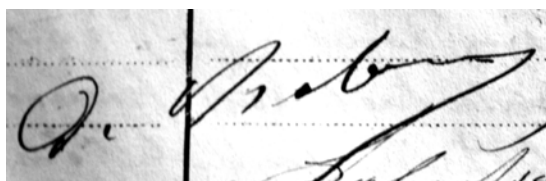
- Certain conseiller soulève le problème de la fosse à fumier du château installée devant les écuries, (pavillons), qui empeste les environs.

- En ce qui concerne l'église, le conseil de fabrique n'arrive pas à se décider sur son emplacement et soumet ses intentions au conseil municipal les 10 octobre 1874, 7 novembre 1875, 15 février 1876, 22 avril 1876 sans avoir pris de décision.

Le mandat de Paul de Chabert va s'achever, lié à des causes politiques. En effet les élections de février 1876 donnent la majorité aux républicains.

Pour les partisans de "l'ordre moral " c'est la fin des espoirs. Fidèle à ses opinions monarchistes, Paul de Chabert n'assistera plus aux réunions du conseil municipal et à partir du 2 mai 1876, c'est Jacques Mallet son adjoint qui mène les réunions.

Conseil municipal élu 12 mai 1871 à 1881			
Paul de Chabert, maire	Recorbert Hector	Gontard Gabriel	Thivollet André
Mallet Jacques, adjoint	Raymond Etienne	Chazelle André	Petiton Etienne
Coiffet Jean-Claude	Compte Benoît	Michaud Jean-Baptiste	Rigaud Benoît
Bellancourt Pierre	Grenier Jean-Baptiste	Fougère Claude	Fanget Jean





Charles Emile Paul baron de CHABERT et la baronne de Chabert née SIRAUDIN Jeanne Cécile Marie

La baronne de Chabert, Jeanne Cécile Marie Siraudin, décède en 1924 sans descendance. Le château revient à son neveu le général de la Font résidant au château de Joux (Rhône). La propriété et ses immeubles sont vendus au fil du temps et la commune en a acheté une grosse partie.

La municipalité de Boën entretient les tombeaux de tous les anciens maires. Sur celui des Chabert, très sobre, on peut lire :

**Charles Emile Paul, baron de Chabert de Boën,
8 janvier 1838 - 23 février 1906**

**Jeanne Cécile Marie Siraudin,
baronne de Chabert de Boën,
16 juillet 1850 – 17 août 1924**

**Jean-Louis de Chabert de Boën,
18 octobre 1806 - 27 mars 1871**

**Antoinette Andrée de Chabert
de Boën de Tessières de Miremont,
8 juillet 1816 - 26 mars 1892**

Afin d'honorer la mémoire des de Chabert qui ont donné trois générations de maires à la ville, le général de La Font, héritier du domaine, donna gracieusement une parcelle du terrain de Giraud et souhaita que la commune donne à une rue le nom de Paul de Chabert à perpétuité.



Jacques MALLET

adjoint du 2 mai 1876 au 10 juin 1876

maire 10 juin 1876 au 9 mars 1877

▪ Jacques Mallet est né le 15 mai 1826 à la Valla-sur-Rochefort. Ses ancêtres étaient tous du pays de Rochefort, Saint-Didier, Saint-Julien-la-Vêtre, Saint-Just-en-Bas, la Côte-en-Couzan. De vastes étendues de feuillus et de résineux couvrent les montagnes. Le chêne était un bois particulièrement apprécié, tant pour l'ébénisterie, la menuiserie ou la charpente que pour le chauffage. Les seigneurs de Rochefort vendaient du bois ou des fagots aux Chabert de Boën. Les Mallet sont marchands de bois depuis cinq générations, ce qui n'exclut pas qu'ils furent aussi agriculteurs, l'un complétant l'autre : quand les activités agricoles prennent leurs vacances d'hiver, c'est la belle saison pour l'exploitation du bois.

Jacques Mallet a un dépôt de planches et son habitation, rue de Clermont, à côté de l'auberge Gaytte au n°s 20 et 22. En 1857, un violent incendie ravage "l'usine Mallet". Le besoin en échelles s'est fait sentir et les pompiers enrichirent leur matériel à cette occasion.

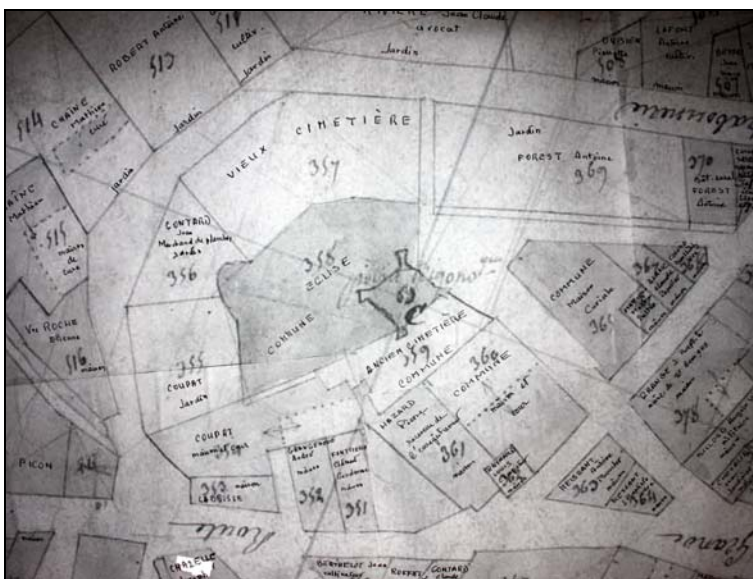
Le maire qu'il est devenu pendant un an, a assuré tout d'abord, en tant qu'adjoint, la fin du mandat de l'équipe municipale après la démission de Paul de Chabert en 1876 et il l'a fait de façon énergique et efficace. Il est vrai qu'avec son travail et sa nombreuse famille, il devait être bien occupé.

▪ Louise Durand, qu'il a épousée à Boën le 20 mars 1848, a suivi la tradition des femmes de l'époque. Toutes les années ou tous les deux ans, elle donnait naissance à un enfant.

Marie en 1852	Jean-Marie en 1858	Antoinette en 1861
Claude en 1854	Marie Louise en 1859	Jeanne en 1863
Marie en 1855	Marie en 1860	Jeanne en 1866

On comprend pourquoi la situation de mère de famille était si absorbante.

Il commence comme adjoint après Paul de Chabert, son maire définitivement absent.



Emplacement de la vieille église

Le préfet demande à la mairie de se prononcer sur l'emplacement de l'église. Les hésitations du conseil de fabrique¹ durent depuis longtemps. Il semblait pencher pour installer l'église sur le clos Damon, emplacement actuel de l'école privée.

Le maire analyse la situation :

- 1) sur le plan affectif, choix des Boënnais ;
- 2) sur le plan pratique, presbytère et jardins seraient éloignés ;
- 3) sur le plan financier : dépréciation des maisons du vieux quartier, maisons les plus lourdement imposées ;

¹ Les administrateurs appelés marguilliers ou fabriciens (laïcs ou clercs) gèrent les collectes et revenus de la paroisse nécessaires à la construction et à l'entretien des édifices religieux.

4) sur le plan du commerce : l'église drainant une grande population, les commerces se sont multipliés et il est souhaitable que ce quartier commerçant reste où il est.

L'enquête lancée auprès des habitants, 776 personnes, a donné les résultats suivants : 730 pour le maintien de l'église dans le lieu actuel, 41 contre. Le maire propose donc que l'église soit reconstruite au même endroit, et le conseil municipal confirme par son vote, tout en regrettant de ne pouvoir prendre part au financement. La polémique est terminée, la crise enfin dénouée grâce à l'efficacité de cet adjoint : c'était le 12 mai 1876. S'ensuit la démolition du collège, par adjudication, dont l'emplacement sera occupé par la nouvelle église.

- Les puits des places Rolle et du Sordet ont besoin d'améliorations, margelle élevée ou pompe.



Puits de la place Rolle

- Pour une raison inconnue, nous trouvons : un secrétaire de mairie M. D... qualifié "d'homme grossier qui insulte les conseillers" et en même temps, un garde champêtre qui est "agent particulier de certaines personnes plutôt qu'employé de la commune". Le conseil les sanctionne en proposant une réduction de leur salaire.

Ce même conseil relance M. de Chabert au sujet de sa fosse à fumier qu'il faudrait combler.

- Il est question du perron de la maison Syveton qui dépasse d'un mètre sur la rue.
- M. Marion, le pharmacien, propose de placer le buste de la république dans la salle du conseil, ce qui est accepté à l'unanimité.

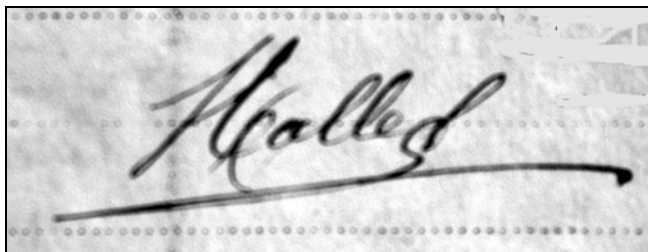
Jacques Mallet devient le maire officiel avec Hector Recorbet comme adjoint par décret du 23 mai 1876 en remplacement du baron de Chabert démissionnaire.

- Une affaire portée en justice par le fermier des droits de place de la halle arrive enfin à son terme. C'est un souci qui a demandé pas mal de recherches sur les cahiers des charges depuis 1821 : un tarif de perception avait été établi pour le volume des marchandises en m³ et non par la surface occupée en m², par erreur de copie m² a été pris pour m³. Bien que tout petits, ces chiffres ont provoqué de grands débats.



- La compagnie des sapeurs-pompiers n'a pu être réorganisée, faute de crédit.
- La barrière promise sur la tombe Rolle sera posée et un crédit de 300 F débloqué.

Le 9 mars 1877, Jacques Mallet démissionne et Gustave Labrosse est installé à sa place.



* *
*

Gustave LABROSSE
maire du 9 mars 1877 au 30 août 1877

Le 9 mars 1877 Jacques Mallet démissionne et c'est Gustave Labrosse qui est nommé maire, décret du 1^{er} mars 1877.

- Le député Francisque Reymond offre le buste de la République à la ville de Boën.

- A Paris, il y a épreuve de force entre le président et le gouvernement : en 1877 "la crise du 16 mai" fait que le Parlement provoque la démission du républicain Jules Simon ; il nomme alors un gouvernement hors majorité dont Broglie prend la tête. Celui-ci révoque en masse les fonctionnaires républicains.

- A Boën, Gustave Labrosse n'est plus au conseil municipal quand, le 8 août 1877, Jacques Mallet faisant les fonctions de maire convoque le conseil. Se sont présentés Hector Recorbet et Jean-Claude Coiffet. Au bout d'une heure d'attente, personne d'autre n'étant venu la réunion est reportée au 30 août.

Hector RECORBET

maire du 30 août 1877 au 5 janvier 1878

Ses vrais prénoms sont Jacques Philibert Hector. Il est né à Boën le 11 mars 1825. Son grand-père était juge au tribunal civil de Montbrison. Son père était notaire : le 4 octobre 1819, il déclare au maire de Boën qu'il s'installe dans sa commune et qu'il était auparavant notaire à Saint-Georges-en-Couzan (registre des arrêtés municipaux). L'année suivante il se marie à Agathe Madeleine Surieux, fille du notaire de Mizérieux. Des trois enfants qu'ils eurent un seul survivra : Jacques Philibert Hector. Son père meurt quand il n'avait que cinq mois.

La jeune veuve se remarie le 29 novembre 1826 à Sail-sous-Couzan avec Antoine Picon, veuf aussi, avec lequel elle aura quatre enfants. Hector Recorbet est donc élevé dans cette nouvelle famille et en 1847, il épouse Victoire Rosalie Nigay, arrière-petite-fille de Léonard Nigay, fondateur de l'industrie de la féculerie et glucoiserie qui deviendra l'entreprise de caramel Nigay à Feurs. Joannès Rolle, bienfaiteur de la ville, est témoin à son mariage. Le ménage s'installe "petite Rue-Neuve" (?). En 1855 le chemin qui va de la route 89 au pont de l'Argentière est ouvert : il desservira le moulin exploité par la famille Recorbet qui s'agrandit par les naissances de Adolphe en 1851 et Raoul en 1857. Le train de vie de la maison leur permet d'avoir deux domestiques.



Le 15 septembre 1865, le riche meunier achète 50 000 F la propriété de la Chaux à Puy Henri (il est le frère du médecin Puy Jean qui louait comme halle l'ancienne auberge relais de poste des Puy-Pagnon premier maire de Boën). C'est un domaine de 20 ha avec maison de maître et d'exploitation, cour et jardin. C'est dans sa nouvelle acquisition qu'il vit et meurt le 14 octobre 1894. Son fils François Marie Albert Hector né à la Chaux le 10 février 1886 épouse Anne Marie Germaine Panot et est agriculteur à Saint-Laurent-la-Conche.

Il traverse l'épreuve de la guerre de 1914-1918 : blessé, il est décoré et devient chevalier de la Légion d'honneur sous le grade de lieutenant. En 1925, il vend le domaine de la Chaux.

Le 30 avril 1877, le sous-préfet de la Mure vient à Boën, s'assied dans le fauteuil du maire et arbore le décret applicable au 26 août 1877 :

- qui dissout le conseil municipal et suspend le maire Labrosse pour n'avoir pas affiché les documents officiels concernant la venue et la réception du président Mac-Mahon ;

- qui nomme une commission dont Hector Recorbet (propriétaire du moulin des Corbines) est le maire.

M. Bellancourt Pierre Antoine	M. Mallet Jacques, adjoint	M. Rey Jean
M. Coiffet Jean Claude	M. Brissay Blaise	M. Rigaud Benoît
M. Pinchon Jacques	M. Combroy Jean	M. Michaud Jean-Baptiste

Le lendemain de sa nomination, il apprend, le savait-il ? que de grandes manœuvres du 13^e corps d'armée se dérouleront entre Boën et Feurs le 4 septembre 1877. Le maréchal-président, M. le Vicomte de Meaux, sénateur et ministre de l'Agriculture, le général Bertaud ministre de la Guerre en seront. Les municipalités de Saint-Etienne, Montbrison et Boën sont chargées des réceptions officielles. Le maire fait voter 500 F pour les frais.



Le 4 septembre 1877, le maréchal-président assiste aux manœuvres et ... prépare les élections du 4 octobre, qui d'ailleurs conforteront les républicains.

Boën reçoit des sous-préfets, le préfet, les sénateurs avec tous les notables de la ville

- Le maire Recobert lit son discours pour accueillir avec honneur le président dans une ville pavoisée. "Vive le duc de Magenta ! Vive le maréchal ! Vive la France !"

- Un groupe de jeunes filles offre gracieusement un bouquet "honneur au maréchal".

- Le défilé, maréchal en tête, se dirige, par les rues pavoisées vers l'usine David. Félicitations à ce dernier pour son industrie prospère.

- La musique des 78^e et 128^e régiments de ligne accompagne le défilé jusqu'à la halle où un grand repas restaure cette troupe.

- Ensuite, sur la place de l'Hôtel-de-Ville où sont réunis les 180 maires des arrondissements de Saint-Etienne et Montbrison, le président félicite chacun d'eux d'une parole aimable, et particulièrement l'ancien maire Jean Claude Syveton auteur de ce cadre magnifique.

- Puis ce sont discours, compliments avec remise de décorations, Légions d'honneur et palmes académiques.

- Enfin réception dans la salle de l'hôtel de ville. Généraux, officiers supérieurs, officiers du 103^e régiment de l'armée territoriale sont présentés par M. de Rochetaillée, colonel, procureur général de la cour de Lyon et M. Messié vice-président du tribunal civil de Carpentras.

- Le maréchal sort radieux et part à 14 h 45 pour Roanne où il est attendu.

Ce n'est qu'après son départ que les maires pourront festoyer au banquet dressé sous des tentes place Chaptut, derrière la halle, ou salle des fêtes. Sans doute étourdis par ces festivités, les conseillers ont voulu commémorer cette visite par une plaque en marbre fixée au mur de l'hôtel de ville.

Après s'être acquittée de cette tâche exaltante, la mairie retombe dans la routine quotidienne :

- entretien et réparations des bâtiments ;
- problèmes d'hygiène ;
- amélioration de la communication ville-gare.

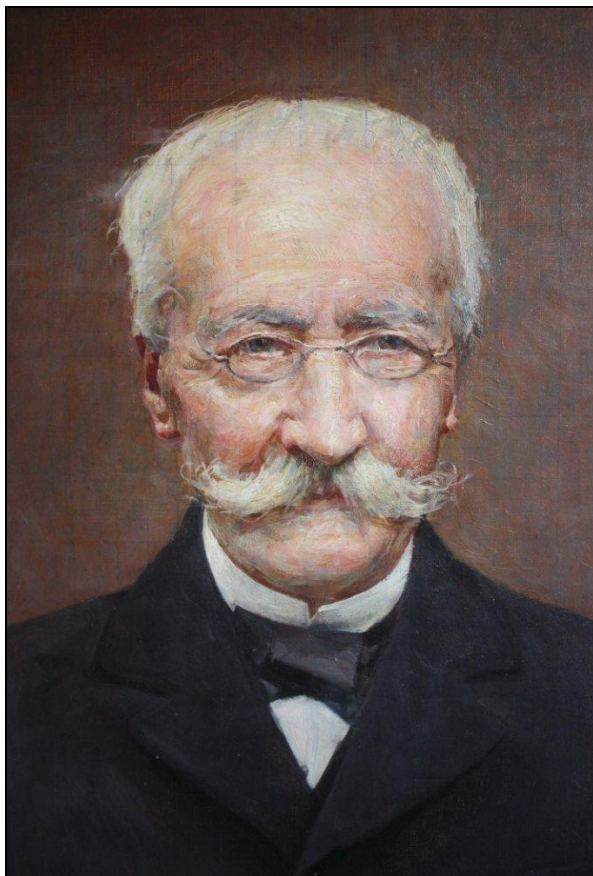
Le train facilite les déplacements, mais on va le prendre à pied par un chemin qui va de l'hospice à la gare par une passerelle sur le Lignon. Le bon état de ce chemin est indispensable.

- On parle encore de la barrière de fer à la tombe Rolle. Peut-être n'a-t-elle été posée qu'en 1877.

Hector Recobert tiendra jusqu'au 20 décembre mais c'est le décret du 26 août 1877 qui met fin à son mandat et à son conseil municipal.

Gustave LABROSSE
maire du 5 janvier 1878 au 30 avril 1882

De son vrai nom André Augustave Labrosse ; il est né le 24 juillet 1826 à Boën. Il a fait des études de droit. Son père Claude était notaire royal et membre de l'université royale. Il était né à Cuinzier. Du côté de sa mère, Marguerite Coupat est fille du notaire de Boën. Dans son ascendance, les Hodin et Monginot sont notaires de père en fils. Son frère est étudiant en droit. Dans sa vie d'homme mûr, ses relations seront dans le milieu des avocats, notaires ou hommes de loi, mais, à son mariage, il est dit propriétaire et rentier.



Gustave Labrosse

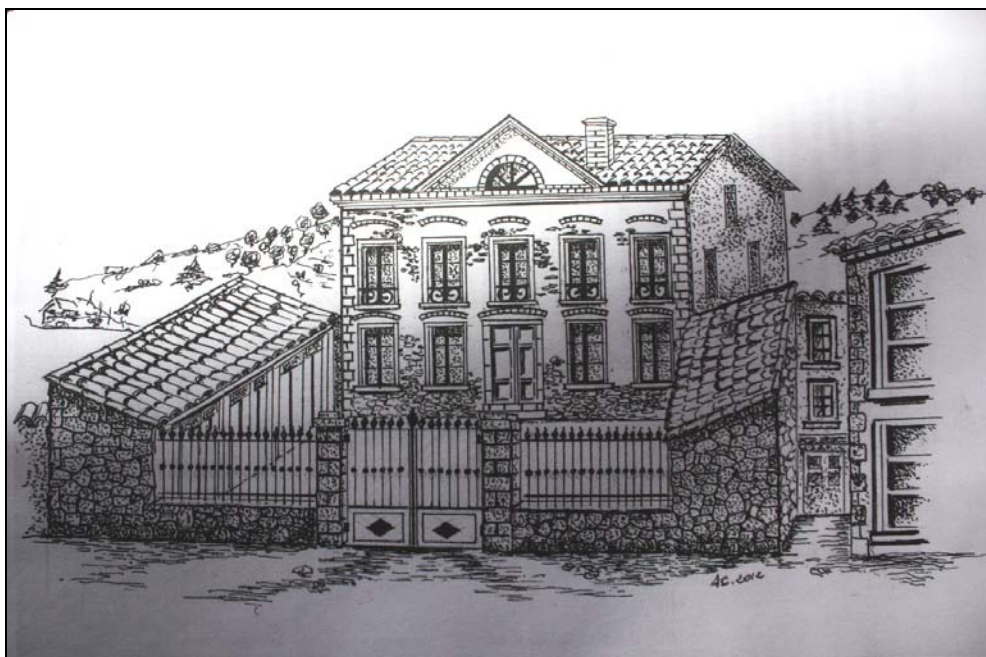
Il épouse le 31 mars 1856 à Montbrison, Thérèse Tissier née le 23 octobre 1831, une Montbrisonnaise dont le père Claude était avoué et la mère Antoinette Boudot originaire, elle, d'une famille exerçant les métiers de juge ou notaire. Comme témoin du mariage, on cite le notaire Col de l'Hôpital-sur-Rochefort.

- Son mandat est marqué par la visite du président de la République Mac Mahon à Boën en 1877. Événement historique que de voir un président de la République dans sa commune ! Ce n'est pas ce qu'a pensé Gustave Labrosse. Le refus qu'il oppose à l'accueil du président par sa démission, le classe dans les bons républicains.

Donc il est maire avant l'arrivée du président et... après son départ. Mais pendant... c'est un autre qui a assumé.

Soulignons aussi l'attitude de M^{me} Labrosse qui avait créé et animé un comité de dames qui, en 1870, se réunissaient pour tricoter ou réaliser des vêtements chauds pour les vaillants soldats de la République qui luttèrent entre septembre 1870 et janvier 1871 pour libérer Paris du siège des Prussiens. On connaît l'échec de cette tentative désespérée.

- Peu après le décès de son épouse, le 30 décembre 1902, Gustave Labrosse meurt sans enfant le 21 janvier 1907, laissant sa fortune aux écoles et au bureau de bienfaisance, et sa maison à l'hospice (maison située au n° 3 de la rue qui porte son nom).



Maison Labrosse
(dessin d'Antoine Cuisinier)

- La mairie l'achètera à l'hospice en 1977 et la fera aménager en appartement vers 2010.
- Maître Bonnassieux gèrera la succession. En reconnaissance, le maire Philippe Raymond fait peindre son buste par un artiste local.
- Le sculpteur Joanny Durand a gravé une plaquette : était-ce sur commande ? ou parce qu'il fut un ami particulièrement apprécié ?
- La rue de la Charbonnerie devient la rue Gustave-Labrosse le 12 mai 1907.



- La mairie entretient toujours sa tombe et a fait graver ces mots sur la stèle "Bienfaiteur de l'hospice, des écoles publiques, et des pauvres de la ville de Boën".

- Ce n'est qu'en décembre 1877 que les ministres redeviennent républicains. Ils rétablissent donc des maires de leur camp. C'est ainsi qu'à Boën, Gustave Labrosse reprend son siège le 5 janvier 1878.

Voici la liste de la commission nommée par le décret du 26 août 1877 (eh oui ! le même)

M. Labrosse Gustave, maire	M. Mallet Jacques	M. Marion Pierre François	M. Lafay Mathieu
M. Grange J. Baptiste	M. Meyssant Maurice	M. Bedoin Georges	M. Recorbet Hector
M. Gaytte Alexandre adjoint	M. Durand Jean	M. Cheminal	M. Coiffet
M. Moizieux J. Benoît	M. Thévenet Benoît	M. Thevenin Claude	M. Gardan André

Le 11 avril 1880

Lors d'une réunion importante sur l'emprunt de 19 000 F, on cite le même conseil. Certains membres n'y sont plus : Jacques Mallet, Hector Recorbet... Coiffet... Cheminal. Il y en a quatre de plus : Benoît Raymond, Philippe Laurent, Pierre Ponçon, Jean-Baptiste Brault.

L'élection du 9 janvier 1881 reconduit la même liste que celle du 11 avril 1880, Gaytte Alexandre adjoint.

Au bout d'un an à peine, un conseiller demandera que la plaque commémorative de Mac Mahon soit enlevée car "elle n'a aucune valeur ni importance historique". Elle fut donc déposée aux archives de la mairie où on peut la voir encore.



GLOIRE HONNEUR PATRIE
VIVE LA FRANCE
AU MARECHAL DE MAC-MAHON DUC DE MAGENTA
LA VILLE DE BOEN RECONNAISSANTE
IL Y EST VENU COMME CHEF D'ETAT
LE 4 SEPTEMBRE 1877

L'eau

Elle devient un problème. Les conduits des fontaines sont changés et il faut trouver un approvisionnement plus important :

- on a envisagé un captage au Lignon avec pompe électrique ;
- un barrage à Parafin et plus sérieusement d'autres sondages près des sources existantes.

Une pompe est installée sur le puits de la place de la Jeunesse (place de la Victoire). Elle était promise depuis dix ans.

- Une autre est prévue place de l'Hôtel-de-Ville à l'angle nord-ouest.
- Un réservoir se remplissant la nuit est la solution la moins coûteuse. Situé entre la rue de Roanne et la rue de Saint-Sixte, il est mis en chantier en 1880 pour 19 000 F payés par emprunt remboursable en 10 ans.

Le 23 mars 1881

L'entrepreneur construit un contre-mur accolé au mur du propriétaire voisin Antoine Grange conseiller municipal et conseiller général, au 9 de la rue de Saint-Sixte. Quatre tirants sont installés pour consolider le tout, dont deux dans le mur d'Antoine Grange qui avait donné son accord. Maintenant que les travaux sont avancés, ce même Grange trouve que la terrasse élevée sur le réservoir établit une vue sur son jardin et lui porte préjudice, il prétend aussi que le réservoir empiète sur sa propriété.

Le conseil municipal s'étonne de cette attitude et propose :

- de faire retirer les deux clefs ;
- de faire élever le mur de la terrasse du réservoir ;
- quant à cet empiètement, à lui de le prouver ;
- la ville achètera la mitoyenneté.

Jean-Baptiste Grange est sommé d'accepter sinon procédure en justice. Il donnera sa démission du conseil le 28 août 1881.

- En novembre, la voûte du réservoir s'effondre : c'est dû à la mauvaise qualité des matériaux employés et à leur dosage.

- Autre malheur, du même ordre : la voûte de la goutte Chaptut craque aussi, place de l'Hôtel-de-Ville. Cette goutte continue d'ailleurs à être couverte sur le tronçon de l'hospice au Lignon.

- Autre affaire qui traîne : l'affaire Syveton.

Jean-Claude Syveton, ancien maire, est receveur aux hospices de Saint-Etienne, mais à Boën, il possède, à côté de l'hôtel de ville, la maison de l'ancien maire Rivière-Fay. Celui-ci s'était taillé sur mesure un arrêté qui lui avait permis de faire un vaste perron de trois marches devant sa maison de la rue Saint-Jean. L'arrêté municipal du 26 février 1879 est un ordre de démolition. Protestation de M. Syveton. En novembre 1879 la mairie décide d'estimer en justice. Le perron sera démoli.

Solidarité

Proposition de création d'une Caisse d'épargne et d'une Caisse de secours mutuel ; vote d'une aide de 100 F pour les pays touchés par le phylloxéra.

En 1878

- Le mur de soutènement de la place de l'Hôtel-de-Ville est construit le long de la rue Saint-Jean.
- Réorganisation de la compagnie des sapeurs-pompiers.
- Exonération du logement militaire.
- Décharge des journées de prestation.
- Fourniture d'armes aux 25 sapeurs.

La même année, un incendie détruit la menuiserie Simon rue de Lyon. Il est si violent que les pompiers ont de la peine à en venir à bout avec des seaux. La peur du feu pousse la mairie à se doter d'une pompe à bras plus efficace.

Réparations urgentes à l'hôtel de ville. Aux soucis financiers passés, s'ajoutent des malfaçons : portes ne fermant plus, cheminées et plafonds lézardés, corniche extérieure tombant en morceaux.

Marché

Le conseil a obtenu un marché aux bestiaux tous les 15 jours (*Journal officiel*).

Chemin vicinal 13

- Amélioration du chemin de la gare et élargissement de la passerelle qui sera munie d'une barrière.
- Plantation d'arbres vers la gare et à l'hôtel de ville.

Gardes

Un garde ne suffit plus. L'un assure la police, surveille les propriétés rurales et à l'intérieur de la ville et veille à l'exécution des arrêtés municipaux, l'autre sera concierge, logé à l'hôtel de ville et aussi gardien à la prison.

L'église

- Accord sur les emplacements communaux ; les délaissés de terrain serviront à la réalisation d'une place publique.

- Achat de la maison Gay pour démolition qui, avec le jardin, agrandiront la place.

Le devis s'élève à 159 000 F. Le conseil municipal approuve le projet. Les travaux doivent commencer incessamment puisque M. Gaytte loue par bail un corps de bâtiment pour installer une église provisoire le 29 novembre 1878. En 1879, les emplacements qui entourent l'église se dessinent.

Ecole

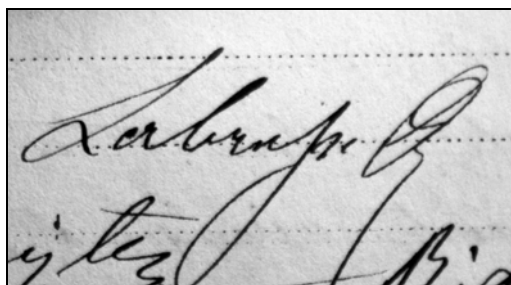
Le 11 mai 1879 le député Reymond demande au conseil de prendre une délibération de sympathie au gouvernement en faveur des lois sur l'enseignement, lois de Jules Ferry sur l'obligation scolaire, la gratuité et la laïcité.

13 février 1881

Vœu du conseil pour la laïcité de l'école de garçons. En juin 1881, le conseil détermine le salaire des instituteurs publics qui remplacent les frères maristes. Un titulaire 1 200 F et un adjoint 700 F. La mairie accordera une indemnité de 600 F aux premiers et 300 F aux seconds : elle trouve les salaires peu élevés. Une bibliothèque destinée aux instituteurs du canton n'ayant pas trouvé place à l'école, le maire se résout à la placer dans son cabinet.

- Et l'on s'achemine vers le mois d'avril 1882 ; mois des élections. Gustave Labrosse ne se présente pas. Le 30 avril : trois tours d'élection aboutiront à trois refus. La place de maire était-elle si redoutable ?

Enfin le 21 mai André Gardan accepte le poste mais il faudra aussi trois tours de scrutin pour élire l'adjoint Claude Thévenin.

A photograph of a handwritten signature in cursive script, likely 'Gustave Labrosse', written on a piece of paper with horizontal lines. The signature is written in dark ink and is somewhat slanted to the right. Below the main signature, there are some faint, less legible characters, possibly 'y tes' and 'Bia'.

André GARDAN

maire du 30 avril 1882 au 15 mai 1892

conseiller général (1889-1893)

- Il naît le 27 juillet 1830 à Boën, rue de Clermont, fils d'un géomètre, petit-fils d'un cabaretier et arrière-petit-fils d'Antoine Gardan, officier municipal puis maire de Boën de 1798 à 1801. Il est huissier quand il épouse Elisabeth Blanchard qui décède le 16 avril 1860 à 22 ans, sûrement en couches.
- Il se remarie le 15 août 1864 à Claudia Benoîte Ménard une Parisienne dont les parents vivaient en Algérie.
- Il leur naît deux enfants : Louise Henriette née le 22 octobre 1867 et Henri Jean-Baptiste né le 30 juin 1862 qui meurt à trois mois dans leur maison du n° 7 rue du Lignon.



Initiales G A = Gardan André sur la maison du 7 de la rue du Lignon

- Il devient maire de 1882 à 1892. C'est une période historique difficile. Les républicains sont au pouvoir, ils veulent laïciser les rouages du pouvoir, la querelle scolaire fermente et la droite s'agite au travers du boulangisme. André Gardan est un bon républicain. Le président de la République Sadi Carnot échappe à un attentat le 5 mai 1889. Le maire et le conseil municipal envoient un message d'encouragement au président. Sadi Carnot sera tout de même assassiné par le jeune anarchiste italien Caserio, en 1894. André Gardan a fait deux mandats consécutifs et a géré avec bon sens les affaires de la commune dans un contexte historique un peu tendu. Il meurt le 25 mai 1901. Il repose avec son épouse dans le tombeau familial du vieux cimetière.
- Il a vécu les élections les plus difficiles et les plus longues des mandatures de Boën. En effet le 30 avril 1882, le conseil doit choisir son maire et par trois fois il vote pour André Gardan et trois fois celui-ci refusera. Un mois plus tard il acceptera le poste de maire. Mais pour élire l'adjoint il faudra aussi trois tours avant que Claude Thévenin finisse par accepter.

Enseignement

La plus grande réalisation de son mandat est le groupe scolaire inauguré le 4 septembre 1888. Le projet démarre le 13 août 1885 par le montage financier, les plans sont approuvés en 1886 et les travaux terminés en 1888. Une affaire rondement menée. Les frères maristes instituteurs des garçons installés le 8 septembre 1844, à la suite de la loi Guizot de 1833, sont remplacés par des instituteurs publics le 1^{er} octobre 1881, à la suite des lois de Jules Ferry.



L'école de garçons de l'ancienne maison Rolle abritera quatre instituteurs et sera démolie l'année de l'inauguration du groupe scolaire (1888). Quant aux filles, elles étaient instruites depuis fort longtemps par les sœurs Saint-Charles à l'hospice. Le groupe scolaire ouvert, le maire informe la population qu'elles pourront aller dans les locaux neufs du groupe scolaire. Un comité de soutien, opposé à cette mesure, fera construire une école libre de filles dans le clos Damon, actuelle école des Tilleuls. Une école maternelle est aussi créée en 1888.

Auparavant une "caisse des écoles" avait vu le jour, et aussi une classe enfantine côté filles. En 1883, l'instruction civique entre dans les programmes.

L'eau

Le faubourg du Pont, ou de Lyon, demande une pompe. M. Gourcy propose de donner son puits, mais au dernier moment, il vend sa maison et le faubourg attendra 1891 avant d'avoir sa pompe.

- Les fontaines de la rue de l'Hospice et de la place du Marché n'ont pas d'eau en été. Il faut courir aux puits et tirer l'eau au seau ; on les équipera donc de pompes en 1885.

- Quant au réservoir en souffrance à cause des procès opposant la commune à l'entrepreneur, il sera opérationnel en 1883.

L'église

Elle est en construction en 1884. A ce chantier va s'ajouter la démolition de la maison Vaillant pour agrandir le parvis de l'église. Juste à côté, la place Saint-Vincent s'orne de tilleuls. De nouveaux marchés aux moutons et aux cochons de lait s'y installent, mais en 1888, on les envoie au Sordet avec les chèvres.

Passage des troupes

Boën a vu de tout temps passer des militaires. En 1882, et surtout en 1886, les soldats établissent un cantonnement en septembre. Le maire cherche des maisons pour loger les officiers, et de la paille pour la troupe et les chevaux.

La vigne

Combien chérie par les Boënnais elle est menacée en 1885 par le phylloxéra et la préfecture propose des cépages américains, résistants.

La voierie

En 1885, MM. Mournand et Damon proposent de donner de leur terrain pour ouvrir une rue : cela se fera plus tard sous le nom de rue Damon.

L'hôtel de ville

Il se voit muni d'une horloge neuve en 1882 et l'on vendra l'ancienne en 1886.

Festival de musique

Le 5 février 1888, une commission est créée pour l'organisation d'un festival de musique.

La météo

Elle joue des siennes le 9 juillet 1882 : la crue du Lignon emporte la passerelle de la gare et 3 100 F du budget communal. Les pluies torrentielles de septembre 1886 ont fait des dégâts aux aqueducs.



La Galoche

Le petit train départemental CFDL, chemin de fer départemental de la Loire fait connaître son tracé de Boën à Roanne le 13 juillet 1890.

Eclairage

Il faut aussi dire un mot d'un projet avorté. La ville était éclairée par des réverbères et un lampiste passait matin et soir pour allumer et éteindre.

En 1884, un ingénieur de Lyon propose d'installer l'éclairage au gaz. Tout le monde est tenté par cette nouveauté. De nombreuses réunions font avancer le projet. L'installation de l'usine à gaz est prévue, place Syveton actuelle. En 1889, l'entreprise ne répond plus. La mairie la menace d'un procès. Rien n'y fait et le

projet est enterré le 18 août 1889. Ce fut peut-être une bonne chose car en 1891 Louis Gauchon et J.M. Moizieux associés proposeront l'éclairage électrique.

Elections

André Gardan restera dans l'équipe municipale, mais ne sera pas candidat au poste de maire aux élections du 1^{er} mai 1892. C'est Philippe Raymond qui le remplacera.

Démission d'André Gardan

Il démissionnera, jugeant que ses occupations ne lui permettent plus d'assurer ses fonctions le 17 août 1893.

1884 - sont proclamés élus par le bureau électoral 4 et 11 mai

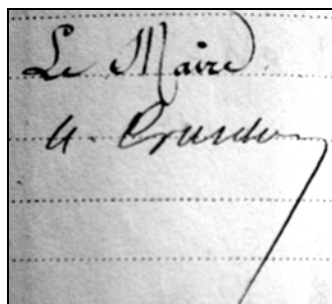
Gardan André, maire	Le 30/04/1882 élection du maire au conseil municipal - (trois refus), accepte le 21 mai 1882 jusqu'au 15 mai 1892.		
Durand Jean	Moizieux Jacques Benoît	Thévenet Benoît	Pourrat Etienne
Bourg Gilbert	Ponçon Pierre	Mallet Jacques	Raymond Philippe
Gaytte Alexandre, adjoint en 1884	Bouvier André	Cheminal Antoine	Dubruc Jean-Marie
Meysant Maurice	Hatier Claude	Thivolet Mathieu	

En 1882 Thévenin Claude adjoint

1888 - élections 6 et 13 mai

Gardan André, maire	Meysant Maurice	Dubruc Jean-Marie	Marion Pierre
Durand Jean	Bourg Gilbert	Royer Louis	Gourcy Pierre
Raymond Philippe	Thivolet Mathieu	Bouvier André	Mallet Jacques
Gaytte Alexandre, adjoint	Gaumond Etienne	de Chabert Paul	

Jusqu'au 15 mai 1892



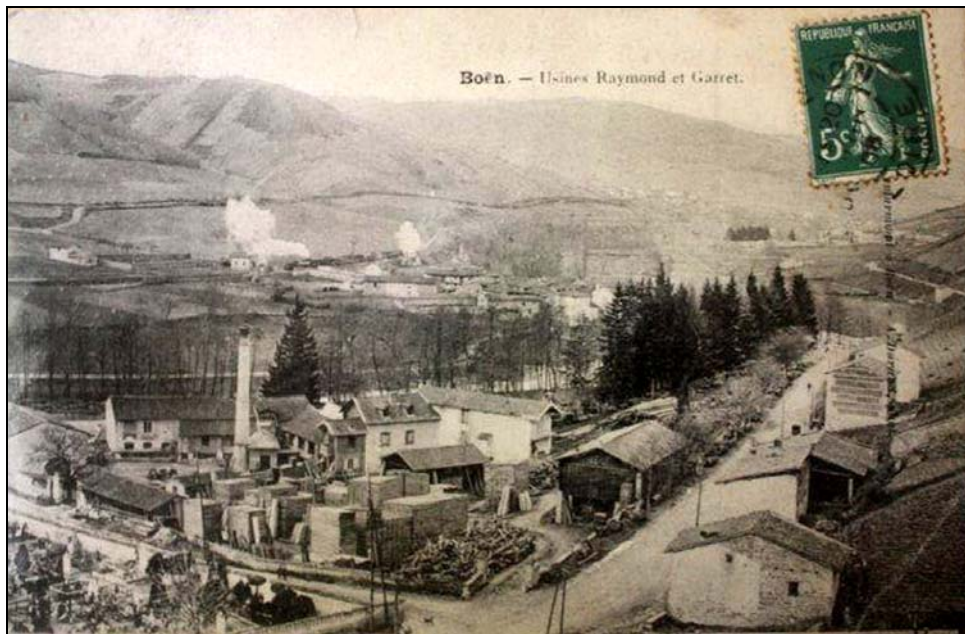
Le Maire
U. Gardan

Durand RAYMOND dit Philippe
maire du 15 mai 1892 au 28 mai 1911

De son nom Raymond et de son prénom Durand, il est né à Boën le 23 mai 1838. Il est le fils d'Etienne Raymond, boulanger, né à Montbrison le 15 juin 1800 et de Marie Bréasson native de Boën. A sa naissance, son père s'est établi cafetier place du marché. Il se marie à Jeanne Galley dite Jenny. Les Galley étaient vigneron à l'Argentière. De leur union naissent quatre enfants, tous décédés avant l'âge de deux ans. Il fera donation de son patrimoine à son épouse et à sa famille.

Philippe avait un frère Antoine, négociant à Paris, à qui il rachète le bien reçu en succession.

Homme énergique et entreprenant, il devient limonadier peu après son mariage, puis il est féculier à la féculerie de l'Argentière et enfin industriel dans une scierie au même lieu. Il y meurt le 12 février 1915, la même année que son épouse.



Etablissements Raymond et Garret

Son nom a été donné à une rue de Boën, fort heureusement, car c'est un maire méconnu des Boënnais, bien qu'ayant participé grandement au modernisme de la ville avec :

- l'éclairage électrique des rues ;
- l'arrivée du train départemental (galoche) 1903 ;
- le changement de place de la poste qui déménage à l'emplacement actuel ;
- le changement de place de la gendarmerie qui va au 25, rue de Lyon ;
- l'abattoir qui sera terminé en 1915.

Un événement exceptionnel aura marqué sa vie et celle de ses contemporains. En 1900, le président de la République Emile Loubet et son président du Conseil Waldeck-Rousseau veulent fêter le centenaire de la création de la République le 22 septembre 1792.



C'est aux Tuileries, à un gigantesque banquet républicain que tous les maires de France sont invités (22 000 personnes). Voyage en train bien entendu, réception dans les jardins de l'Élysée, discours et remise d'une plaquette commémorative gravée au nom de chacun. Jamais les ors de la République n'avaient autant brillé.

Le lendemain, Waldeck-Rousseau, sénateur de la Loire, retint à déjeuner les maires ligériens et immortalisa cet événement par une photo au ministère de l'Intérieur.

Mandat riche en événements

L'éclairage

L'industriel Louis Gauchon, connu pour avoir créé l'industrie métallurgique de Boën a aussi œuvré pour équiper le Lignon de barrages destinés à la production d'énergie hydroélectrique.

L'échec de *L'usine à gaz* vaudra à Boën d'être l'une des premières ville de France éclairées à l'électricité.

- L'entreprise Gauchon-Moizieux se propose de faire l'installation dans les rues.

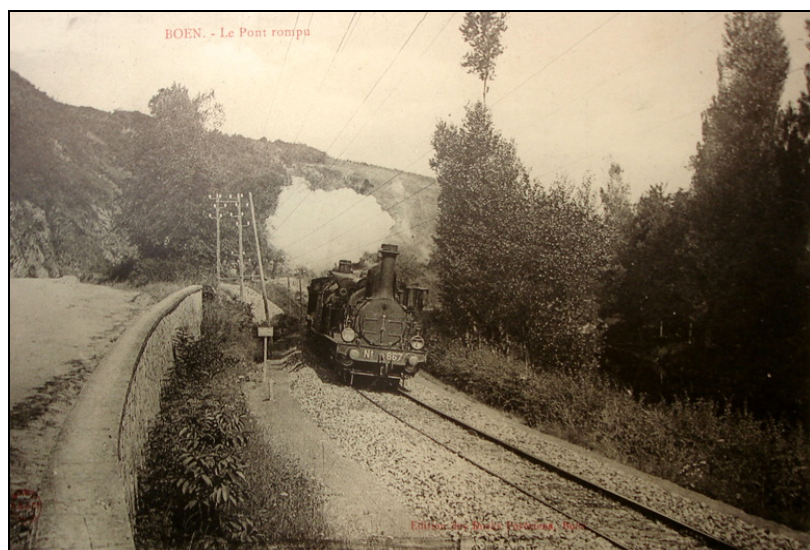
- Le projet démarre en juin 1892 ; il y aura 10 réunions jusqu'en septembre et le réseau sera inauguré le 22 octobre 1893.

Au fil des années, les Boënnais demanderont une ampoule ici ou là.

Le chemin de fer

a) PLM

Certes, ce n'est pas une réalisation boënnaise. Mais le conseil municipal, dès le 25 avril 1894, émet le vœu que la ligne Saint-Etienne-Montbrison se prolonge jusqu'à Boën (Compagnie du PLM). Ce vœu est renouvelé au début de l'année 1897. Le train est arrivé peu après et la gare construite.



b) CFDL

Presque en même temps (en 1897) le département de la Loire crée aussi une ligne de chemin de fer pour relier Boën à Roanne.

"La Galoche" prenait son élan et s'époumonait un peu pour monter de l'actuelle place Syveton vers le Dévieu avant de souffler sur le plat de la route de la Bouteresse. Beaucoup d'accidents se produisirent, plus tard, sur ce tronçon où la route et la voie ferrée se touchaient presque.

Les locomotives de l'époque fonctionnaient au charbon et à la vapeur. Elles s'arrêtaient souvent pour faire le plein d'eau. Leur consommation élevée donna quelques soucis à nos élus.



L'abattoir

Les démarches administratives commencent en 1906, mais il ne sera terminé qu'en fin 1915.

- L'emplacement choisi changera souvent. Finalement il a été construit au seul endroit où il devait l'être : au bord du Lignon, car il demande beaucoup d'eau.
- Il n'existe plus, mais on peut voir un reste de la vieille construction vers le passage à niveau.

L'eau

Avant la fin de ce XIX^e siècle, la population et la demande en eau augmentent en même temps. Certes, ce ne sont ni l'hygiène, ni la propreté qui font croître cette demande. Elles sont encore un luxe à l'époque. Les lavoirs ne sont pas tous au bord du Lignon et les puits, même équipés de pompes à chaînes, ou les fontaines tarissent plus vite qu'avant.

Le réservoir nouvellement construit et terminé par Louis Gauchon en 1894 peut fournir de l'eau aux fontaines, mais les sources captées ne sont plus assez abondantes pour le remplir. Les recherches, au chemin de Saint-Sixte, ont été décevantes.

En 1895, on pense aux eaux du Lignon. L'entreprise Gauchon propose à la ville d'alimenter les hauts quartiers avec l'eau du Lignon amenée par une puissante pompe électrique depuis la Fabrique. Le terrain est acheté en 1898 et un puits creusé près de la rivière. Ainsi l'énergie électrique viendra une deuxième fois au secours des Boënnais.

Ensuite l'équipement va s'étoffer :

- pose d'une pompe à godets place Rolle ;
- pose de fontaines rue de Lyon, rue de l'Hospice, place Carnot.

Les rues

Pour donner plus d'espace aux marchés de la place Saint-Vincent et de la place de l'Eglise, on démolit le cuvage de la cure et la maison Meyssant pour laquelle on avait lancé une souscription. Plus tard, c'est le

jardin du presbytère à l'est de l'église et au nord de ce jardin, un bâtiment et un terrain Roffat qui donnent de l'ampleur.

La rue de la Chapelle (rue des Martyrs-de-Vingré) et la rue du Lignon ainsi qu'un tronçon de la route nationale en sortie de ville sont pavés. Et pour la première fois un "macadam" recouvre une rue c'est la rue Ricard (actuelle rue des Vingtain).

Une nouvelle rue dite rue Gay est ouverte entre la rue Damon et la rue Louis-Gauchon (aujourd'hui rue Elysée-David).

Les rues sont équipées de plaques portant leur nom.

Les égouts

Il va sans dire que les gens utilisent une eau claire et qu'ils rendent ce qu'on appelle "les eaux usées". On ne supporte plus, à l'aube du XX^e siècle, les mauvaises odeurs et les boues résiduelles des rues qui faisaient prendre le haut du pavé à ceux qui ne portaient pas de sabots. Aussi y a-t-il en plus des aqueducs qui évacuent les eaux de pluie, création d'un réseau d'égout avec un plan d'ensemble pour la ville entière.

Des réalisations partielles commencent à apparaître : la goutte Chaptut finira d'être couverte, la goutte Paparel également. Sont équipées aussi la rue de Lyon, la rue Saint-Jean et la rue de Grenette (actuelle rue Sixte-Delorme).

Une multitude d'événements vient compliquer la vie du maire et du conseil municipal

Signalons qu'auparavant on commémorait la fête nationale le 22 septembre (la France proclame la République ce jour-là en 1792).

En 1898

- M. Thévenet, adjoint, décède subitement. Le maire veut rendre hommage à cet honnête homme et fait son éloge funèbre qui souligne ses qualités d'élus "homme assidu, dévoué, défendant les intérêts de la ville".

- Gustave Labrosse lègue sa maison et une somme d'argent à l'hospice. La ville commande son portrait (grandeur nature) au peintre Ogier et donne son nom à la rue de la Charbonnerie le 12 mai 1907.

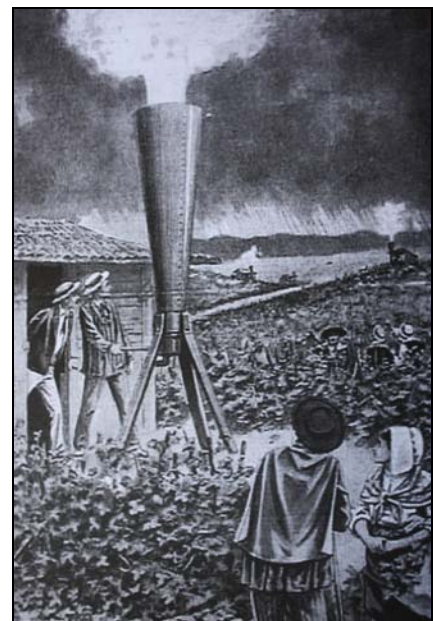
- Sollicité sans doute par la préfecture, le conseil vote une aide pour la Martinique touchée par une grande catastrophe. En effet, le 8 mai 1902, une éruption volcanique de la montagne Pelée se traduit par une explosion et des tremblements de terre qui détruisent entièrement la ville de Saint-Pierre.

- Les éléments se déchaînent aussi sur Boën (heureusement à une moindre échelle) :

- la sécheresse de 1906 est suivie d'une neige précoce en 1907 ;

- le maire interdit les feux de joie en ville, *les brandons*. Cette interdiction n'a dû être valable que pour un an puisqu'on la retrouve plus tard.

- Autre événement météo redouté des Boënnais qui se disaient presque tous vigneron : la grêle. Depuis des millénaires, à bout d'arguments contre ce fléau, l'homme a enfin découvert l'arme absolue : le canon antigrêle. Une campagne très officielle, organisée par le ministère de l'Agriculture, met des canons à la disposition des utilisateurs avec une poudrière pour abriter les munitions. Le siècle de la modernité découvrira d'autres armes absolues. Aucune n'a tenu bien longtemps.



- Création d'une Caisse d'épargne, succursale de celle de Saint-Etienne.
- Création d'un festival de musique qui devait avoir besoin de la halle, ce qui valut à celle-ci d'avoir un dallage dont on accélérât la pose en avril 1906.
- En mai 1896 le maire, soucieux de l'ordre en ville, fixe au jeudi, jour de marché, sur la place du même nom et de grand matin, la tradition de la *loue*. Les faucheurs et moissonneurs viennent chercher une embauche auprès des propriétaires : on s'accorde sur les conditions et *on tope là*. Ces hommes se promènent, la faux sur l'épaule.

Le maire avait pris un arrêté obligeant à entourer les lames de chiffons, ce qui les rendait un peu moins dangereuses.

- L'enseignement est confronté à un problème d'effectif croissant : 100 élèves, 170, 180 durant les années 1900, 1904, 1905. Avec des classes de 65, 55 ou 40 élèves. On comprend pourquoi le maire réclame un 4^e instituteur (côté garçons). Même problème côté filles (61, 58, 40 élèves).

Les garçons auront un cours complémentaire et un cours supérieur. Le maire en demande autant pour les filles. Il faudra attendre un peu.

- La mairie est informée le 27 février 1907 que tout employeur doit accorder un jour de repos hebdomadaire à ses employés. Est-elle tenue de faire appliquer cette loi ? Après concertation, un conseiller propose du dimanche midi au lundi midi.
- En novembre 1908, la poste prévient la mairie qu'elle va dans ses nouveaux locaux, rue du Progrès : ce sont les locaux actuels.
- Un peu avant, en 1900, le téléphone arrivait à Boën et une cabine téléphonique était installée dans l'ancienne poste, on ne sait où, sur la place de l'Hôtel-de-Ville.
- La gendarmerie aussi déménage. Elle était au bout de la rue de Clermont, à la sortie de la ville. En 1901, elle vient s'installer au n° 25 de la rue de Lyon.
- La mairie veut vendre le tableau représentant Napoléon III et l'impératrice Eugénie. Mais elle reporte sa décision.
- Les premières voitures automobiles sont apparues. Elles devaient être assez nombreuses et assez rapides en 1903 pour qu'une plaque incite les conducteurs à traverser la ville à allure modérée.

S'il a été élu dans un fauteuil, il a eu un départ quelque peu mouvementé. Le 2 mars 1911 une vive discussion oppose le maire à son adjoint Peyrat, peut-être au sujet de l'abattoir. A la suite de cette altercation, l'adjoint démissionne, le maire aussi. M. Gauthier s'interpose, précise à l'adjoint qu'il ferait mieux de faire sérieusement son travail puisqu'il a manqué 7 réunions consécutives. Il demande alors un vote de confiance en faveur du maire, ce qu'il obtient "à la majorité moins 2 voix".

Lors des élections du 23 avril, le conseil vote massivement pour le maire Philippe Raymond qui refuse le poste. Il avait fait cinq mandats, un sixième s'ouvrait à lui. C'est donc Jean-Marie Servaud qui est élu au 2^e tour.



Elections 1^{er} et 8 mai 1892

M. Raymond Durand dit Philippe, maire
 M. Royer Louis 1^{er} adj.
 M. Thivollet Mathieu 2^e adj.
 M. Gaytte Alexandre M. Lapras Jean
 M. Durand Jean M. Jardinet Eugène, Horloger
 M. Mornand Jean M. Rodamel J. Marie
 M. Bourg Gilbert M. Thévenet J. Antoine
 M. Bouvier Jean M. Bouvier André
 M. Dubruc J. Marie M. Marion Pierre F.
 M. Gardan André M. Recorbet Raoul
 M. Cheminal Antoine M. Beaujean J. Marie
 M. Lafay Mathieu

Elections 3 et 10 mai 1896

M. Raymond Durand dit Philippe, maire
 M. Thévenet Benoît 1^{er} adj.
 M. Marion Pierre F. 2^e adj.
 M. Gaytte
 M. Blanc Raymond M. Beaujean
 M. Bourg M. De Chabert Paul
 M. Durand M. Laurent
 M. Recorbet M. Chazelle
 M. Lapras M. Gay
 M. Cheminal M. Marcoux
 M. Mornand M. Thevenet Joanny
 M. Dubruc M. Avril

Election 15 mai 1900

M. Raymond Philippe, maire
 M. Marion Pierre F. 1^{er} adj.
 M. Chazelle 2^e adj.
 M. Gaytte M. Recorbet
 M. David M. De Chabert
 M. Blanc M. Dubruc
 M. Lapras M. Roche
 M. Avril M. Gay
 M. Bourg M. Marcoux
 M. Peyrat M. Lafay
 M. Durand M. Escalon
 M. Cheminal M. Danton

Elections 1^{er} et 8 mai 1904

M. Raymond Philippe, maire
 M. Chazelle 1^{er} adj.
 M. Bouvier 2^e adj.
 M. Lapras M. David
 M. Peyrat M. Servaud
 M. Gay M. Recorbet
 M. Rolland M. Chassin
 M. Venet M. Gauthier
 M. Richard M. Rambaud
 M. Marcoux M. Laffay
 M. Cheminal M. Ottavy
 M. Gaytte

Elections 3 et 10 mai 1908

M. Raymond Philippe, maire
 M. Peyrat 1^{er} adj.
 M. Servaud 2^e adj.
 M. Venet M. Gauthier
 M. Rolland M. Roche
 M. Richard M. Gaytte
 M. Marcoux M. Gourcy
 M. Chazelle M. Lapras
 M. Cheminal M. Rambaud
 M. Recorbet M. Poyet
 M. Lafay M. Chassin
 M. Blanc

Election du 23 avril 1911

suite aux démissions
 Présidence de M. Vernet

1^{er} tour : Raymond Philippe
 élu maire mais refuse le poste

2^e tour : Servaud Jean-Marie

Jean-Marie SERVAUD

maire 28 mai 1911 au 17 avril 1924

conseiller général 1913 - 1919

Les Servaud viennent d'une famille boënnaise depuis le milieu du XIX^e siècle, issue d'agriculteurs de Saint-Martin-la-Sauvété.

- Jean-Marie naît le 8 octobre 1863 rue de la Charbonnerie (actuelle rue Gustave-Labrosse) où habitaient ses parents Jean-Baptiste Servaud né le 26 septembre 1833 et Marie Grange couturière de Saint-Etienne-le-Molard mariés le 10 août 1862. Il gardera une tache centrale à l'œil droit. Son père était menuisier, son grand-père vigneron. Il avait un frère menuisier et lui-même était commis de perception à son mariage avec Eugénie Roux, de Saint-Just-en-Bas. On le dit propriétaire à son décès en 1924.
- Le ménage eut deux enfants, Jules né en 1889 et Carmen née en 1906 et décédée en 1920. Jules tiendra deux vitrines à un angle de rue, celle d'un café place de la République et celle de vaisselle rue de Clermont. Jules, décédé en 1963, était un commerçant très connu à Boën. Son père, Jean-Marie, l'ancien maire, était mort dans la même maison que lui. Les commerces ont été remplacés par la banque de Crédit agricole puis par l'actuel laboratoire. Les descendants actuels vivent dans le Roannais.



Place de la République, magasin Servaud, angle de la rue à gauche

- Mais revenons sur ses fonctions de maire.

Le 23 avril 1911, les conseillers municipaux votent pour leur maire et donnent la majorité à Jean-Marie Servaud qui refuse la place. Un deuxième tour de scrutin le désigne à nouveau et, cette fois il accepte.

Patriotisme et humanité sont les deux qualités qui ressortent, avec une prise de position nette par le refus du conseil (8 mai 1921) de faire de la fête de Jeanne d'Arc une fête nationale.

Au cours de son 3^e mandat, Jean-Marie Servaud a subi la terrible épreuve de la guerre 1914-1918. Il a perdu son fils Paul, mort pour la France le 27 décembre 1916. Le conseil a été durement touché par la mobilisation de plusieurs de ses membres et le décès de l'un d'eux, Joseph Magnol, tombé au front en 1915.

Cette période 1914-1918 a, malgré tout, été un intervalle de progrès.

- L'éclairage s'améliore énormément.
- L'abattoir commencé en 1912 se finira en 1920.
- Le problème de l'eau potable va trouver une solution heureuse dans le projet des sources de la Valla.

Approvisionnement en eau

Louis Gauchon fournit de l'eau à la ville. Il s'agit d'un pompage effectué à la Fabrique (commune de Saint-Sixte) pour lequel il y a traité avec l'usine de madame Dubruc veuve Lafay. Le contrat avec Louis Gauchon arrive à son terme et la ville confie à M. Raimbaud de Montbrison le soin de veiller à ce que le réservoir des fontaines soit bien approvisionné. Mais les besoins sont toujours croissants et des recherches sont entreprises par un chimiste du côté de la Valla (1921).

Les résultats sont prometteurs, quant à la qualité de l'eau ; deux projets sont en concurrence :

- celui des forces motrices du Lignon par pompage dans le Lignon ;
- celui de La Valla, devis à l'appui (1922).

Le second s'avère moins onéreux. Le choix est vite fait sur le critère "qualité prix" comme on dirait aujourd'hui.

Le réseau d'égouts se complète de 1916 à 1921 par la rue de Ronde, actuelle rue du 11-Novembre, la rue de Saint-Sixte et la rue Damon pour les années d'avant-guerre et les rues de la Chaux, de l'Hospice, actuelle rue du 8-Mai-1945, de Lyon et la Nationale 89 après la guerre.

En 1911

- Les habitants du quartier du pont demandent un chemin pour conduire les bestiaux au Lignon.
- Sur l'actuelle place Syveton, remblayée pour y installer la gare du CFDL, chemin de fer départemental de la Loire, le talus est raide sur la rive du Lignon. C'est dans ce talus qu'il faudrait tailler un chemin, d'autant plus que le conseil général y encourage pour faire boire les chevaux de la cavalerie.
- La ville fait enfin le bonheur des habitants de la Planète en leur faisant le lavoir qu'ils réclament depuis longtemps.



C'est pour les dragons que sera tracé un chemin dans le talus de la place du CFDL

L'éclairage

La fée électricité fait toujours merveille grâce à l'entreprise Gauchon-Moizieux qui installe le réseau.

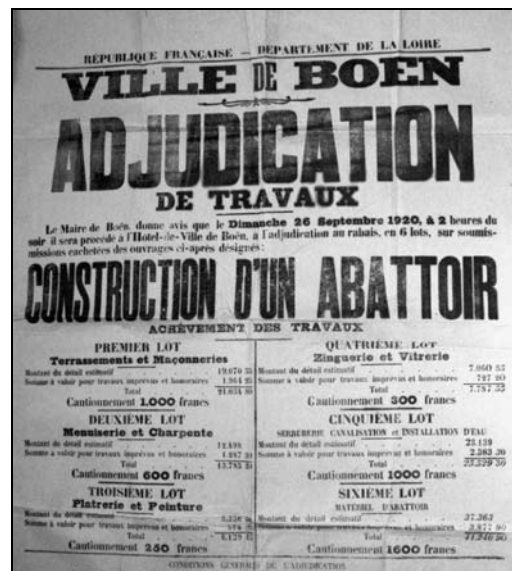
Entre 1914 et 1917 :

- On éclaire la rue des Tanneurs, actuelle Philippe-Raymond, la rue de l'Hospice, l'Argentière et Mollian. L'avenue de la Gare, éclairée par la compagnie du PLM se contentera de trois lampes à pétrole.
- En 1922, on éclaire Grenaud, le Groseillier et la Planète.
- En 1923, les rues de Corbines, de la Chaux, et Château-Froid.
- En 1924, la rue Paparel, actuelle rue Alsace-lorraine.

L'abattoir

- Il est une réalisation de Boën, mais il va être utile à tous les bouchers du canton.

- Le projet démarre en 1912 et le choix du terrain se porte tout naturellement près du Lignon, le long de la voie ferrée juste avant le passage à niveau. Mais un conseiller eut "la bonne idée" de proposer un emplacement à Mollian. Commission, étude et abandon en 1913. L'endroit le plus propice appartenait aux héritiers de Chabert ; le marquis de La Font vend le terrain à la commune pour 3 000 F, les travaux sont donnés en adjudication le 21 décembre 1913, après un emprunt de 45 000 F. On espérait les voir terminés fin 1914, mais ils sont perturbés par le manque de main-d'œuvre dû à la guerre. Ils ne se finiront qu'en 1920.



La guerre

- En 1912, la commune veut faire œuvre patriotique et invite un orateur pour une conférence à ce sujet.
- En 1914, réquisition des uniformes des pompiers. Ils ne leur seront rendus, pas les mêmes bien sûr, qu'en 1919.
- En janvier 1916, Boën est confronté au cantonnement des troupes.
- En mai c'est le casernement du 103^e régiment territorial.
- Le ravitaillement des troupes arrive par train et la mairie cherche et trouve un local pour abriter les colis.
- Le manque de main-d'œuvre se fait sentir et les agriculteurs demandent des prisonniers.
- En 1917, le 1^{er} décembre, une modification rend les loyers moins lourds à payer.
- Le 29 septembre 1915, les conseillers apprennent que l'un des leurs, mobilisé, le lieutenant Magnol, commandant des sapeurs-pompiers, chevalier de la Légion d'honneur, est mort à l'ennemi.
- Le 1^{er} décembre 1918, le cafetier Bouchand annonce qu'il versera le bénéfice de la vente de charbon sur le compte d'un banquet offert aux poilus de retour.
- En 1919, les membres du conseil reviennent des armées et le vétérinaire Chastel est rétabli dans ses fonctions auprès de l'abattoir.

La fête patronale du 29 juin 1919 se fera sous la halle et est confiée à l'Association amicale des blessés et mutilés. Le bénéfice du charbon n'a pas pu recevoir sa destination première puisqu'il est partagé entre la Société des veuves de guerre, la Société des mutilés, la Société des poilus. Le maire projette une aide au département de l'Aisne dévasté par la guerre.

A l'école, une émouvante cérémonie honore deux instituteurs Joseph Rolle et Burdin Marius Antonin morts pour la France. Leur nom est donné à une classe et une médaille commémorative rappellera leur souvenir.

Dès la fin de la guerre, un monument est commandé au sculpteur Joanny Durand : c'est le poilu qu'on peut voir au cimetière sur la stèle portant les noms des soldats morts au combat. Le devis de 13 000 F est accepté en 1921 et le monument inauguré le 3 septembre 1922. Une souscription avait été ouverte pour une participation volontaire. Le monument n'était pas encore fini, que certains souscripteurs disaient qu'ils auraient donné plus s'il avait été prévu au centre-ville. D'où l'idée d'en faire un second et d'ouvrir une nouvelle souscription en mai 1922. En 1923, il est décidé qu'il prendra place dans la façade de la halle, face à la place

de l'Hôtel-de-Ville, au bord de la nationale 89. Aujourd'hui il a reculé contre le mur de la salle des fêtes. Le budget est approuvé en 1924 et on ne sait rien d'autre, même pas s'il a été inauguré.



Les monuments aux morts :

A gauche :

- Le Poilu du cimetière de Boën

A droite :

- Le monument de la place de la Halle

(deux monuments du sculpteur Joanny Durand)



Enfin en 1922, le maire reçoit d'un artiste montbrisonnais un poème de Maurice Robertin "les Martyrs de Vingré".

L'école

- Le maire demande une école ménagère agricole en 1912. La classe enfantine admet les enfants de deux à cinq ans. Après la guerre, le conseil redemande une école ménagère, mais cette fois, ambulante, la mairie fournissant le local.

- En 1923 le "Sou des écoles" est reconstitué.

Le chemin de fer

La compagnie fait son enquête sur la création d'une ligne Boën-Feurs. Le conseil émet un avis favorable (on l'attend toujours).

Le Dévieu pose un problème au CFDL " la Galoche", puisqu'on rectifie le tournant, puis on abat le rocher entre la voie ferrée et la route.

Transport routier

On apprend que M^{me} veuve Perret assure par voiture la liaison Boën-Chalmazel pour le prix de 50 F/an.

La voirie

Peu de chose en ce domaine :

- élargissement du chemin de l'Annet en 1920 ;
- classement de chemins vicinaux ;
- rafraîchissement des noms de rue.

Petite chronique municipale

◇ Une pisciculture s'installe en 1913, route de Clermont entre Boën et la Fabrique.

◇ En 1918, la mairie prend le téléphone.

- ◇ Le congrès des sapeurs-pompiers eut lieu à Boën en 1913.
- ◇ M^e Bonnassieux qui habitait au n° 11 rue de Lyon règle la succession Labrosse et le legs de 10 000 F qu'il laisse à la ville.
- ◇ La distillation des marcs, en 1916 et 1923 se fait rue de Clermont où se trouvait l'alambic.
- ◇ Un marché aux vins utilise la halle comme dépôt.
- ◇ La chapelle Syveton ne peut être réparée ; elle sera rasée et un ciment armé posé sur la tombe en 1922.
- ◇ La Caisse d'épargne est gérée par deux directeurs choisis parmi les conseillers.
- ◇ Le marquis de La Font annonce ses fiançailles avec M^{elle} de Ferry, le 23 février 1919. C'est lui qui, en 1934, vendra le château Chabert à la commune.
- ◇ La scierie Gatier était installée à la place des meubles Couzon, à la sortie de la ville route de Montbrison. Des bois encombrant la départementale 6 et gênent la circulation.
- ◇ Les forces électriques du Lignon demandent l'autorisation de faire passer par Boën une ligne à haute tension (1911). C'était peut-être pour alimenter Feurs et Panissières.
- ◇ L'hiver 1916-1917 fut très rude. La gelée fit éclater pas mal de fontaines.

Jean-Marie Servaud fut un homme de labeur. On peut dire de lui qu'il mourut à la tâche. En effet il meurt le 27 février 1924 ; son mandat finissait le 17 avril 1924. Pierre Durand, son adjoint assurera l'intérim pendant ces deux mois.

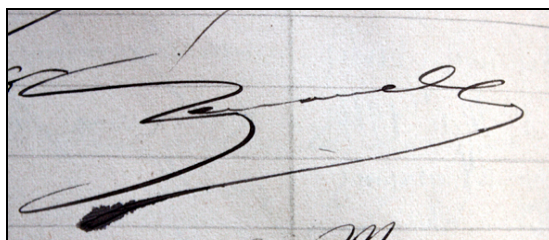
Engagement municipal de Jean-Marie Servaud

Jean-Marie Servaud entre comme conseiller dans l'équipe de Philippe Raymond lors des élections de 1904. Il prend le poste de 2^e adjoint en 1908 et il remplace le maire démissionnaire en 1911, sont alors élus :

1911	
M. Servaud Jean-Marie	maire
M. Durand Pierre	1 ^{er} adjoint
M. Rambaud Antoine	2 ^e adjoint
M. Venet	M. Gauthier
M. Rolland Michel	M. Roche
M. Chazelle	M. Gourcy
M. Raymond	M. Lapras
M. Bouvier	M. Chassin
M. Degoutte Jean-Baptiste	M. Cheminal
M. Poyet Nicolas	M. Pourrat
M. Recorbet	M. Plagneux
M. Lafay	M. Patissier

Election 5-19 mai 1912**10 décembre 1919**

M Servaud Jean-Marie	maire	M. Servaud Jean-Marie	maire
M Durand Pierre	1 ^{er} adjoint/chapelier	M. Durand Pierre	1 ^{er} adjoint
M Cheminal Antoine	2 ^e adjoint/propriétaire	M. Gourcy Francisque	2 ^e adjoint
M. Rambaud	M. Patissier	M. Petiton	M. Grange
M. Lafay	M. Magnol	M. Mandrillon	M. Durand Jean
M. Recorbet	M. Lapras	M. Marcoux	M. Forest
M. Rolland	M. Bertholus	M. Bertholus	M. Thiallier
M. Ety	M. Chassin	M. Rolland	M. Dulac
M. Pourra	M. Magnol	M. Rambaud	M. Recorbet
M. Bouvier	M. Dégouttes	M. Peyrat	M. Thivollet
M. Marcou	M. Petiton	M. Dubruc	M. Ety
		M. Lafay	M. Chassin



signature de Jean-Marie Servaud

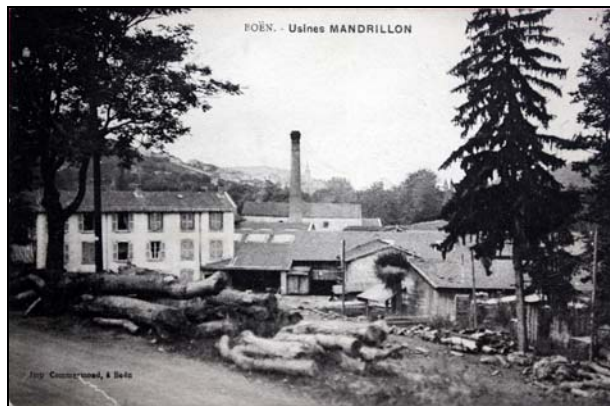
Emile MANDRILLON

maire 17 avril 1924 au 11 juin 1933

conseiller général 1920-1937

député de 1924-1928

Emile Mandrillon est né le 10 juillet 1881 aux Rousses dans le Jura. Il est le fils de Jules Félicien Mandrillon et de Marie Ratte. Après des études à l'école normale de Lons-le-Saunier, engagé volontaire au 44^e régiment d'infanterie, il fut de 1904 à 1907 percepteur surnuméraire, puis percepteur dans la Loire, de 1907 à 1912. Peu après, il laissera le métier de percepteur pour se tourner vers l'industrie de la fécule et du bois à l'Argentière commune de Boën en 1928.



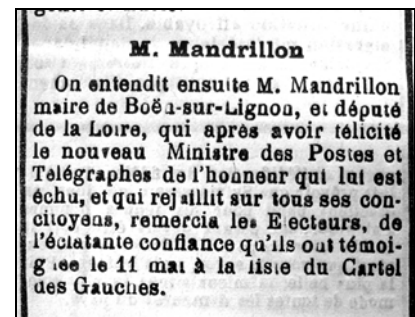
Il épouse Marie Alphonsine Garnier (1886-1929) le 5 décembre 1908 ; elle lui donnera deux enfants :

- Suzanne Claudia Augustine (1915-1981)

- et Jules Auguste, Roger né le 18 décembre 1909, marié en 1935 à Marie Louise Marguerite Moizieux et mort pour la France sur le Sirocco le 31 mai 1940.

Il fut maire de Boën de 1924 à 1933 - conseiller général et député de la Loire de 1924 à 1928

Il se spécialisa dans les questions relatives au commerce, à l'industrie et aux travaux publics. Elu à une forte majorité en 1924 sur une liste du bloc ouvrier et paysan, il est remplacé en 1928 par un autre républicain de gauche : Etienne Fougère par suite d'un redécoupage de circonscription. Après sa défaite électorale, il redevient percepteur, à Crest dans la Drôme. Il meurt le 27 juin 1957 à Montpellier. Homme politique de gauche, franc-maçon, député, maire de Boën, altruiste comme tous les maires il a laissé son empreinte à la ville, par la fin des travaux de l'eau de la Valla.



Emile Mandrillon a beaucoup œuvré sur le plan de la voirie

- Le goudronnage de la rue de Lyon projeté en 1924 est réalisé en 1926 du pont à l'hôtel de ville.

De nouvelles rues se créent :

- La rue Damon devient municipale en février 1932. L'équipement en eau et électricité suivra.

- La rue Paul-de-Chabert est créée au Dévieu en 1924. C'est le marquis de La Font qui donne gracieusement le terrain nécessaire.

- Le chemin de grande communication reliant l'Annet au Groseillier est élargi.

- La décision est prise de démolir la maison Rolle pour créer une place publique.
- Les rues de Lyon et de Clermont s'embellissent de trottoirs et ce ne sont pas les piétons, nombreux en cette époque, qui s'en plaignent.
- Le délaissé de terrain à l'embranchement des rues de l'Hospice et de Lyon est aménagé en 1926 et s'appellera square Honoré-d'Urfé. En 1928, il sera loué à M. Patard qui y installera un alambic à vapeur.
- Un plan général d'aménagement pour l'extension de la ville sur le coteau est élaboré.
- La halle est clôturée sur les côtés ce qui met les commerçants à l'abri des courants d'air.
- La "boule du Lignon" vient s'installer place des Acacias ou place Grenette en 1938, elle y est toujours.
- Le Château Chabert est inhabité depuis le décès de la baronne en 1924. Le marquis de La Font a déménagé son contenu et la mairie pense acheter la bâtisse. Cela se fera en 1934.
- On parle du plan d'une Caisse d'épargne.
- Les rues Saint-Jean et Jean-Baptiste-David sont munies d'égouts.
- La place de l'Hôtel-de-Ville reçoit des bancs tout neufs, alors que derrière le bâtiment, on démolit la remise Chabry (1926). L'entreprise Gatier construit des murs de soutènement pour pouvoir remblayer. Ainsi sera créée la place Mandrillon.
- En 1929 le maire aurait bien voulu faire une maison du peuple, mais elle restera dans le domaine des rêves.
- Plus sérieux, en 1932, on se dit que depuis 20 ans on parle d'une salle des fêtes. Un projet est élaboré, un devis présenté ; en 1933 il faut renoncer : c'est trop cher. Alors, le maire loue au propriétaire Moizieux une salle de l'hôtel Mallet pour servir de salle de spectacle (place de l'Hôtel-de-Ville).
- Le monument aux morts, œuvre de Joanny Durand, installé sur le mur de la halle, a reçu l'approbation du conseil municipal en 1924, mais le comité a de gros problèmes de trésorerie et demande une subvention en 1926.
- Dans la rue de Lyon, le long de la place Syveton, on peut voir encore aujourd'hui le mur de soutènement construit en 1933.

Alimentation en eau : inauguration du 13 novembre 1927.

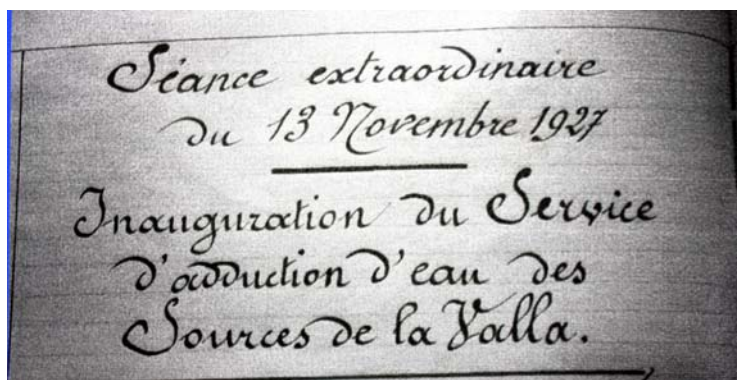
Inauguration du 13 novembre 1927

La salle du conseil a dû être trop petite, ce jour-là, pour contenir les nombreux invités, hautes personnalités régionales, voire nationales. Le chef des services d'adduction d'eau du ministère de l'Agriculture, le préfet, le sous-préfet, les sénateurs, députés et conseillers d'arrondissement, l'inspecteur d'académie, les personnalités locales et l'ingénieur du génie rural Sauvanet, porteur du projet.

Emile Mandrillon rappelle dans son discours que l'ancienne adduction d'eau de l'usine Vérot installée en 1897 par Gauchon-Moizieux au bord du Lignon à la Fabrique (Saint-Sixte) par élévation au moyen d'une électropompe donne *une eau relativement polluée*. Le contrat arrivait à terme en 1922.

Dès 1921, Jean-Marie Servaud, le maire précédent, confie à l'ingénieur Sauvanet le soin d'étudier un nouveau projet d'adduction d'eau par gravité. Celui-ci fut retenu, la cause principale étant la grande qualité de l'eau de la Valla. Sans subvention, le projet n'était pas réalisable ; le maire remercie donc les représentants du gouvernement et les élus qui ont œuvré pour débloquer les fonds nécessaires. Il remercie l'entreprise Houdry de Paris qui a installé le réseau de tuyauteries et une autre entreprise parisienne qui a construit le réservoir du Guet, toutes deux avec sérieux et célérité.

Le compte rendu ne dit pas ce qu'il y avait dans les verres levés à la réussite de cette réalisation. Ce qu'il y a de sûr, c'est que par la qualité de l'assistance et celle des discours, cette cérémonie fut à la hauteur de l'événement et en grande pompe.



L'électricité

La toile d'araignée des fils électriques étend sa trame sur les faubourgs Mollian, Champbayard, la Presle qui continuent à être équipés en 1924. Plus tard, ce sont la rue Paparel (Alsace-Lorraine), la Planète, la rue de Lyon, le Dévieu, l'Argentière, la rue du Progrès (Louis-Gauchon), la rue de la Chaux (et même la gare du PLM qui va abandonner ses lampes à pétrole).

La circulation

- Le trafic routier s'intensifie. Les mécaniciens deviennent de plus en plus nombreux. M. Gras, au n° 48 de la rue de Lyon, demande l'autorisation de creuser une fosse pour sa cuve à essence qui sera munie d'une pompe automatique. Les véhicules devaient aller bien vite à l'époque ! C'est pourquoi la municipalité fait mettre des panneaux pour ralentir en ville à 12 km/h !

- Quant au hameau de l'Argentière, il inaugure le 31 août 1932 le pont en béton armé sur lequel on passe toujours. Il a coûté la somme de 120 000 F.

- L'abattoir s'équipe d'une chaudière neuve et d'un beau pavage dans la cour.

L'enseignement

- 1931 : fête le cinquantenaire de la création de l'école laïque.

- Le conseil municipal cherche un local pour abriter l'enseignement ménager ambulante.

- En 1932, l'enseignement technique est en extension. L'Amicale laïque est créée par M. Husson le 13 septembre 1924.

- On parle en 1934 d'installer le chauffage central ; un luxe digne des grandes écoles de ville.

Sur le plan social

- La mairie apporte sa contribution à la crise de 1926.

- En 1931, durement touchée par le chômage, elle établit un programme de travaux dont les chantiers fonctionneront encore en 1935.

- Le congrès des mutilés a lieu à Boën en 1926.

- Le sculpteur Joanny Durand veut honorer la mémoire d'Honoré d'Urfé qui avait donné un grand rayonnement au pays du Lignon par son roman l'Astrée. Il offre un buste de l'écrivain, sculpté dans la pierre.

Terminons par quelques taxes municipales amusantes. Elles concernaient les pianos, les autos et les chiens.





Place Mandrillon

Emile Mandrillon est rentré au conseil municipal sur la liste Jean-Marie Servaud en 1919. Le décès de ce dernier libère la place de maire.



Emile Mandrillon, député de la Loire de 1924 à 1928

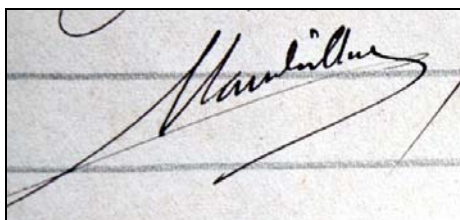
Aux élections du 17 avril 1924, sont élus.

Mandrillon	Emile	maire		
Durand	Pierre	1 ^{er} adjoint		
Gourcy	Francisque	2 ^e adjoint		
Rimbaud	Antoine		Vernay	Joannès
Petiton	Claude		Plagneux	Clovis
Chassin	Etienne		Gauchon	Louis
Bertholus	Charles		Grange	Jean-Baptiste
Forest	Joannès		Ety	Joannès
Marcoux	Jean-Antoine		Thivollet	Denis
Laurent	Léon		Peyrat	Laurent
Thiallier	Gabriel		Rolland	Michel
Durand	Jean Antoine		Dubruc	Joannès

Election 10 mai 1925

17 mai 1929

Mandrillon	Emile	Maire		Mandrillon	Emile	maire	
Durand	Pierre	1 ^{er} adjoint		Gourcy	Francisque	1 ^{er} adjoint	
Gourcy	Francisque	2 ^e adjoint		Husson	Claude	2 ^e adjoint	
Husson	C. Marie	3 ^e adjoint		Ety	Joannès	3 ^e adjoint	
Lyonnet	Joannès	4 ^e adjoint		Servaud	Jules	4 ^e adjoint	
Laurent	Léon	Chassin	Etienne	Petiton	Claude	Marcoux	Auguste
Thivollet	Denis	Forest	Joannès	Laurent	Léon	Chassin	Etienne
Thiallier	Gabriel	Dubruc	Joannès	Grange	Jean-Baptiste	Durris	Mathieu
Petiton	Claude	Marcoux	Jean-Antoine	Fouilloux	Antoine	Bertholus	Charles
Rolland	Michel	Rimbaud	Antoine	Mazioux	Jean	Gauchon	Louis
Fouilloux	Antoine	Ety	Joannès	Dumas	Pierre	Forest	Joannès
Bertholus	Charles	Grange	Jean-Baptiste	Bernard	Jean	Dubruc	Joannès
Perroton	P.	Peyrat	Laurent	Peyrat	Laurent	Plagneux	Claude



Jean Antoine ETY dit Joannès

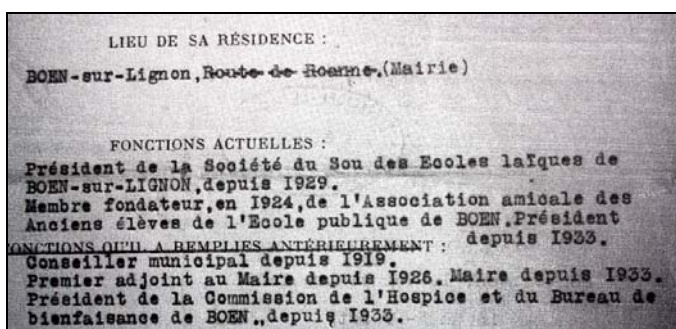
maire du 11 juin 1933 au 29 décembre 1940
et du 9 juillet 1945 au 13 mars 1959

chevalier de la Légion d'honneur
Médaille militaire avec croix de bronze
officier d'académie

▪ Jean Antoine Ety, dit Joannès, est né le 3 décembre 1886 à Boën d'une famille d'agriculteurs de Leigneux, depuis la fin du XVIII^e siècle. Il est le fils d'Antoine Ety vigneron, né le 15 novembre 1840 et de Marie Hodin née à Boën le 19 décembre 1848. Son frère Jean Ety, né le 24 mars 1868, se marie avec Catherine Blanc d'Arthun (1873-1957). Il décède en 1907.

▪ Etant célibataire Joannès Ety se marie avec sa belle-sœur le 28 janvier 1910. Ils n'auront pas d'enfants. Joannès Ety meurt le 20 novembre 1965 route de Clermont aux Corbines.

Ancien combattant de 14-18, il était décoré de la Croix de guerre, de la Médaille militaire et de la Légion d'honneur pour avoir montré un courage exceptionnel, risquant sa vie pour sauver celle de son officier blessé. En 1937, le sénateur Drevet et le député Ravel demandent au préfet Laban la distinction d'officier d'académie pour Joannès Ety *ardent défenseur de l'école publique*. Une enquête de la préfecture nous fait le portrait de l'homme.



Le préfet accepte cette demande et la transmet au ministre. C'est au vu de l'engagement autant social que politique de cet humaniste que le ministre décide de l'inscrire à la promotion de janvier, la promotion violette du 14 juillet étant réservée au corps enseignant.

A ces nombreuses décorations, la mairie ajouta celle de maire honoraire de la ville de Boën en 1965. Elle associa son nom au CEG devenu "Groupe Joannès Ety".

Depuis 1939 la place de la Galoche ne voyait plus passer de train. Comment, en 1952, des oreilles indiscrètes ont-elles appris que Louis Moizieux projetait d'acheter cet emplacement ? Toujours est-il que deux adjoints l'ont su et ont tout de suite pensé qu'il fallait que la mairie acquière ce terrain. Ils sont allés voir Joannès Ety pour lui rapporter la nouvelle. Ce dernier préparait la bouillie bordelaise pour sulfater ses vignes ; il se fit un peu tirer l'oreille "laisse tomber ta bouillie nous allons tout de suite voir le préfet". L'affaire fut conclue promptement. Ils partirent à Saint-Etienne dans la voiture de l'adjoint Dégoutte grand-père du garde actuel qui nous l'a raconté.

En 1952 la place de La Galoche fut dénommée place Syveton, sur les conseils de Jean-Paul Gourguillon, la commune n'ayant pas encore montré sa reconnaissance à ce maire.

Etait-il, ce qu'on appelle "une force de la nature" ? En tout cas, il détient plusieurs records.

Il entre au conseil municipal en 1912 et en sort en 1959. En fait il y est resté 41 ans dont 22 ans au siège de maire. En matière de longévité, on n'a pas fait mieux. Il a connu trois régimes politiques :

- . La III^e République qui s'effondre avec la défaite de 1940 ;
- . Le gouvernement de Vichy qui le révoque ;
- . L'Etat français va durer jusqu'à la fin de la guerre.

La victoire de 1944 instaure la IV^e République et rétablit Joannès Ety dans son fauteuil de maire jusqu'en 1959.



Joannès Ety

1^{re} période 1933 - 1940

L'enseignement

La médecine scolaire est un souci important des élus. La garderie du jeudi est un service complété par la cantine et la garderie de midi. La mairie a d'ailleurs l'intention de construire une cantine. Elle s'interroge sur le fait de l'ouvrir à tous les écoliers, qu'ils soient du public ou du privé. Tous les conseillers sont d'accord pour ouvrir à tous. Mais le devis sera si élevé... qu'il supprimera toute polémique éventuelle. En 1937, les autorités académiques nomment une institutrice à l'école de garçons. Que n'avaient-elles fait ! Vives protestations du conseil pour réclamer un homme. La mixité n'était pas de mise, ni chez les enfants, ni chez les maîtres., Enfin le chauffage central revient sur le tapis, en même temps, il est vrai, que l'idée de l'installer au presbytère.

Le château

En 1934, le marquis de La Font propose de vendre à la commune le château Chabert pour la somme de 50 000 F, une bouchée de pain. La commune l'achète le 17 juin 1934.



Le château en 1934

- La poste va semer le trouble chez les élus. Elle se sent peut-être à l'étroit où elle se trouve, emplacement actuel, et elle ne propose pas moins que d'acheter l'hôtel de ville. Le maire qui imaginait le château comme un centre administratif groupant tous les services, est séduit par cette idée. En 1935, la Poste fait une offre d'achat, mais le prix est si dérisoire qu'il en est même vexant.

Joannés Ety résume la situation :

- démolir le château et vendre le terrain ? on ne peut pas ;
- vendre le château à la poste ? elle n'en veut pas ;
- vendre l'hôtel de ville ? Il faudrait y mettre le prix.

C'est la poste qui renonce à l'achat. Mais elle propose une autre solution : louer l'hôtel de ville, en 1937. Le conseil donne son accord par le vote du 27 février 1938. Le bail est prêt à la réunion du 22 mai 1938, quand Louis Gauchon annonce qu'il a une proposition, ce qui décide le conseil à différer sa décision. Toutes les transactions s'arrêtent là. Quelle était cette proposition ? Le registre ne le dit pas. En tout cas si l'hôtel de ville est resté hôtel de ville et si le château est resté château, c'est à Louis Gauchon qu'on le doit.

Le château est mis à la disposition des associations, selon le vœu du marquis de La Font.

- Amicale laïque, syndicats.
- Les pavillons sont loués en garages, et en 1939, on parle d'un gîte d'étape.
- Ironie du sort ; 1940, c'est l'occupation et l'exode. Les réfugiés affluent vers la moitié sud de la France. La préfecture de la Loire en affecte un quota à Boën. Le château deviendra le gîte d'un certain nombre.

La route prend de plus en plus d'importance au détriment du chemin de fer ; ce sont surtout les cars qui font concurrence.

- Le conseil général décide de cesser l'exploitation du CFDL, chemin de fer départemental de la Loire, en 1939, ligne Boën-Roanne. Les rails et le train furent vendus.
- La ville en profita pour acheter tous les terrains qui se vendaient, notamment la place Syveton.
- Un autre festival de musique est prévu pour le 25 juin 1938.

Dans le domaine de la voirie, il faut citer :

- le numérotage des maisons (1938) ;
- la couverture de la goutte Chaptut ;
- un accès à la Sablière par le Mas (1936) ;
- l'installation des égouts à la Garenne ;
- les toilettes publiques ;
- les bancs de l'hôtel de ville ;
- les poubelles-coffres ;
- les lavoirs ;
- les alignements dans le centre-ville ;
- un projet de distribution de gaz (1934) ;
- il fut même envisagé de déplacer le monument aux morts de la halle dans un endroit plus verdoyant, plus reposant, plus apte au recueillement. Le parc du château nouvellement acquis, proposé pour la circonstance, n'a vraisemblablement convaincu personne.

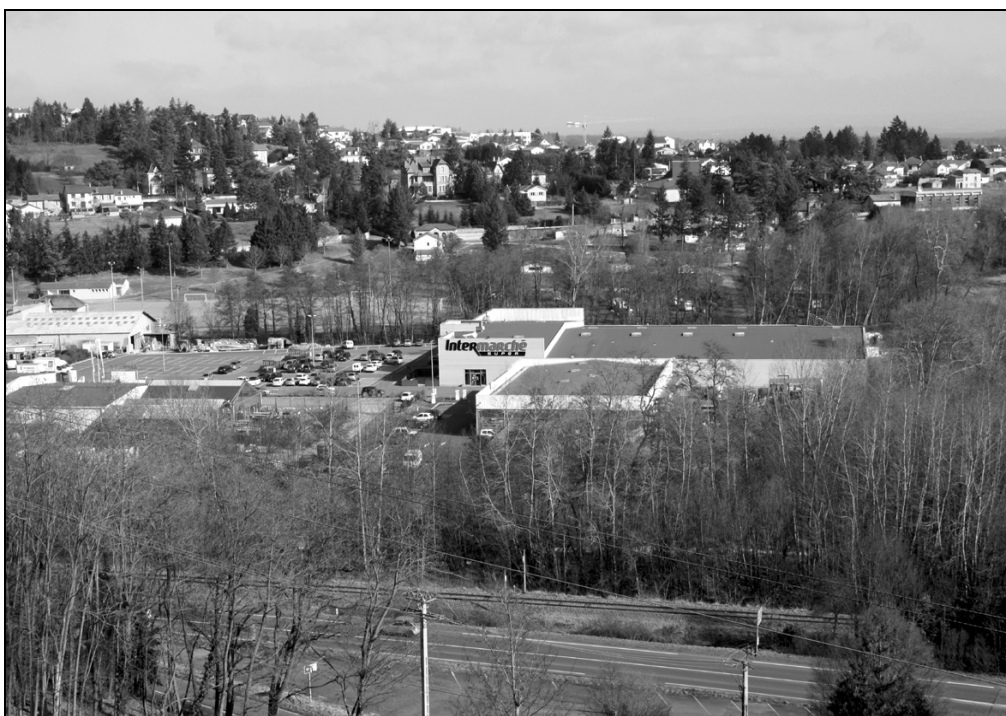
Au mois de décembre 1940, le gouvernement de Vichy prononce la dissolution du conseil municipal.

2^e période 1944 - 1959

Le 9 juillet 1944 les FFI, Forces françaises de l'intérieur, rétablissent le conseil municipal élu en 1935.

- Au mois d'août, c'est la mise en place officielle et les élections des maires et adjoints qui confirment les anciens élus.
- Les années d'après-guerre sont optimistes. Il faut tout reconstruire. Le travail ne manque pas. Les projets fusent.

La réalisation la plus remarquable de ces quinze années sera l'achat de Giraud au général de La Font. Il faudra trois années de 1946 à 1949 pour y arriver et de nombreuses autres années pour l'aménagement 1951 à 1959.



Parc des Chabert devenu la zone de commerces et de loisirs de Giraud

- La place de la gare du CFDL, chemin de fer départemental de la Loire, dite place de la Galoche, change de nom en 1960 pour devenir la place Syveton. Elle ne fut achetée qu'en 1952.



Place Syveton

- En 1945, la mairie veut commémorer le bicentenaire du pont Terray et y appose une plaque scellée dans la pierre. Cette même année, le maire s'inquiète pour les soins médicaux.

- Le docteur Bertholus a 85ans, le docteur Charlot 66 ans, le docteur Coignet est en congé de repos, et le docteur Courtadon est affecté à Saint-Etienne. Boën réclame son retour.

- La ville accorde des études surveillées après la classe, et demande un cours complémentaire mixte.

- Il est encore question du chauffage central.

- Le conseil pense qu'il serait bon d'ajouter au monument aux morts une plaque commémorative portant les noms des " Morts du maquis ".

- Jean-Marie Moizieux achète le bief de l'usine David.

- En 1951 et 1952 Boën achète encore des terrains aux sources de la Valla.

- Les établissements Gauchon demandent à garer un car sous la halle. La réponse est unanimement "oui" et gracieusement, en remerciement des services rendus à la mairie et à l'hospice. Il s'agit, bien entendu, du car de ramassage qui amène les ouvriers métallurgistes de Boën à l'usine de Sail.



- Le château devient le siège de la CGT, celui d'une assurance, sert de poste provisoire, abrite une caisse agricole, jusqu'à la gendarmerie qui y fera un séjour en 1945.

- La "Commune libre de Montmartre-sur-Lignon", animée par Jean-Paul Gourguillon, demande un local pour ses travaux et installe un musée dans le château.

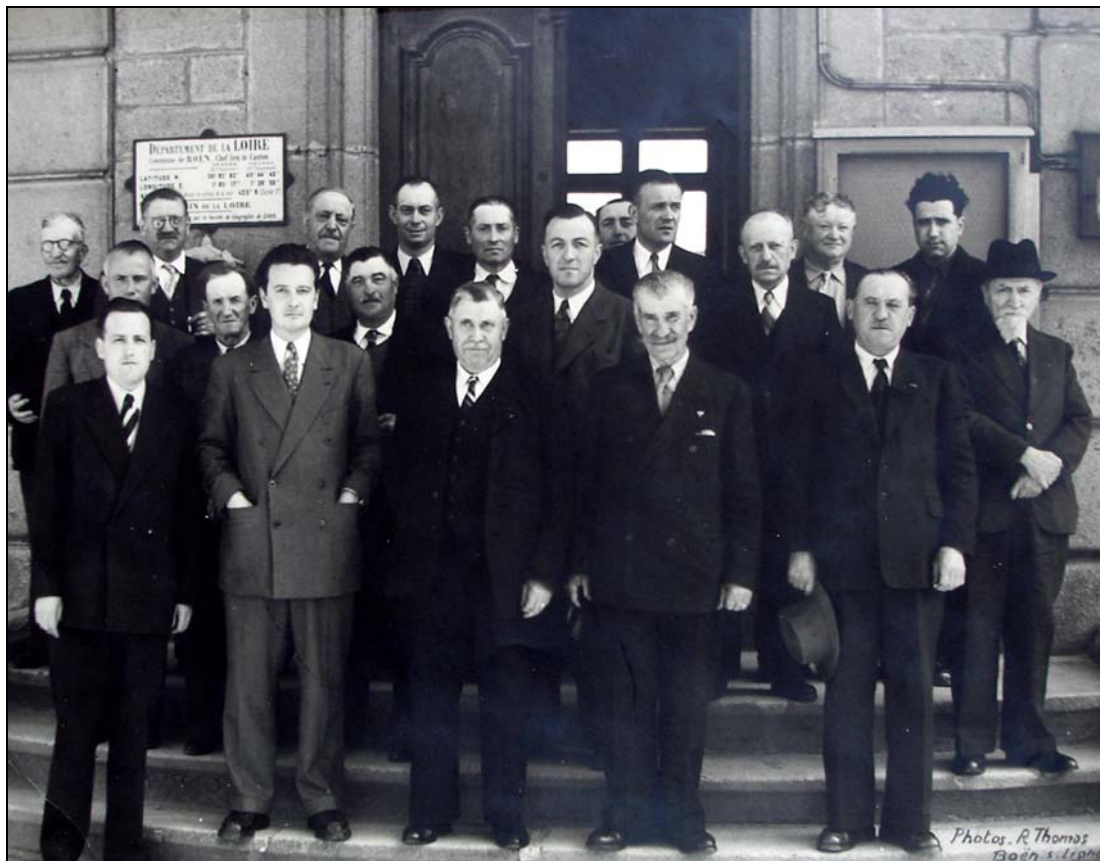
- Le groupe scolaire s'avère trop petit pour loger la population scolaire et la maternelle est logée dans le château.

Voilà une vie bien remplie pour cet édile qui se retire à 73 ans des affaires municipales et auquel la ville doit d'avoir le Château, la place Syveton et le vaste terrain de Giraud.

Carrière municipale

Joannès Ety entre au conseil en 1912 sur la liste de Jean-Marie Servaud. Il y reste aux élections de 1919. Il est ensuite sur la liste Mandrillon en 1924-1925-1929 et il devient maire en 1933.

Interruption de 1940 à 1944



Election complémentaire 11 juin 1933

M. Ety	Joannès	maire
M. Husson	Claude	1 ^{er} adjoint
M. Servaud	Jules	2 ^e adjoint
M. Chassin	Etienne	3 ^e adjoint
M. Dumas	Pierre	4 ^e adjoint

M. Fouilloux	Antoine	M. Dubruc	Joannès
M. Mazioux	Jean	M. Plagneux	Claude
M. Bernard	Jean	M. Vernay	Joannès
M. Peyrat	Laurent	M. Durand	J. Antoine
M. Marcoux	Auguste	M. Gaumont	
M. Bertholus	Charles	M. Perroton	Pierre
M. Gauchon	Louis		
M. Forest	Joannès		

Election mai 1935

M. Ety	Joannès	maire
M. Dumas	Pierre	1 ^{er} adjoint
M. Desgoutte	Claudius	2 ^e adjoint

M. Gauchon	Louis	M. Plagneux	Claude
M. Bernard	Jean	M. Bouchet	Philippe
M. Mazioux	Jean	M. Bouchand	Victor
M. Vernay	Joannès	M. Peteau	
M. Durand	Marius	M. Poyet	J.-Claude
M. Gaumont	Charles	M. Paquet	Pierre
		M. Faverjon	Auguste

Le 9 juillet 1944

Les FFI rétablissent le conseil élu en 1935 et aux élections du mois d'août, on retrouve la même liste.



Le conseil municipal en 1944

Election 7 mai 1953

M. Ety	Joannès	maire	
M. Gauchon	Louis	1 ^{er} adjoint	petit-fils
M. Latour	Joanny	2 ^e adjoint	
M. Blanchet	Jean-Pierre	adjoint	suppléant
M. Durand	André		M. Baudché Eugène
M. Rolland	Michel		M. Chabrot Jean
M. Forest	Raymond		M. Filleton
M. Damas	Antoine		M. Molagé André
M. Poyet	Georges		M. Peteau
M. Groisard	Joseph		M. Merle Joanny
M. Marcoux	Auguste		M. Tarrit
M. Monnet	Maurice		M. Gaumon Pétrus

Louis GAUCHON

maire du 29 décembre 1940 au 4 septembre 1943

chevalier de la Légion d'honneur
conseiller général 1919

ORELLE André du 24 août 1943 au 9 juillet 1944

La famille Gauchon est originaire de l'Isère, de l'Ain, du Rhône. Certains sont journaliers, d'autres cultivateurs, puis propriétaires.

Un de ses ancêtres, Benoît Gauchon, né en 1792, aura un fils Christophe né le 3 mai 1835, à Bron, qui entrera au chemin de fer. Il mourra prématurément en 1866 laissant deux enfants Marie Louise et Louis, le futur maire, qui vit le jour à Bron le 12 décembre 1865.

Devenue veuve, sa mère se remariera avec un serrurier de Boën, Jean Bouvier, veuf lui aussi. Ce dernier élèvera Louis, vraisemblablement, comme son propre fils et lui apprendra son métier.

En 1891

- Il s'installe comme quincaillier, rue de Clermont, puis plus tard, au n° 3 de la place de l'Hôtel-de-Ville à l'emplacement de l'actuelle pharmacie centrale.



Louis Gauchon

- Louis Gauchon, devant une effervescence économique intense, aura d'autres ambitions. C'est un homme entreprenant. Il veut passer à l'industrialisation. Il s'allie à Jean-Marie Moizieux, crée une usine de fers à bœufs, de rondelles, de capsules de bouteilles et surtout de brides ovales.

- En même temps que ce phénomène d'industrialisation, arrive le besoin en électricité pour l'alimentation des moteurs de la métallurgie et du textile. Alors naît l'idée de production d'énergie par l'usine hydro-électrique de Saint-Martin, sur le Lignon, et, la création des Forces motrices du Lignon.

Vers les années 1890

- La ville de Boën décide d'installer l'éclairage public électrique : les fournisseurs d'énergie seront Louis Gauchon et Jean Marie Moizieux.

- Boën est prospère, les besoins en eau s'accroissent. Louis Gauchon installe un nouveau captage à la Fabrique (commune de Saint-Sixte) par un puits, une puissante pompe, le réseau de tuyauterie et même un réservoir.

- Il donnera toute son énergie à la ville de Boën de 1894 à 1912.

- Pendant la guerre de 1914, l'usine Moizieux-Gauchon s'orientera vers l'industrie de guerre, fabrication d'obus.

- La guerre finie, Louis Gauchon se sépare de Jean-Marie Moizieux et crée une usine à Sail-sous-Couzan : fabrication de pièces détachées pour cycle et automobile, de brides de raccord et production de feuillard laminé.

Mai 1928, la Légion d'honneur vient couronner les mérites de cet homme exceptionnel. Ses deux fils Pierre et Philippe le secondent à l'usine de Sail.

Entre 1941 et 1943

Il devient maire de Boën jusqu'à son décès le 4 mars 1943. Intelligent et ingénieux, cet homme issu d'un milieu modeste a marqué Boën de son empreinte, son petit-fils, Louis Gauchon, continuera son œuvre et deviendra conseiller municipal.

Il reste encore l'usine de Sail tournée aujourd'hui vers la plasturgie. Il a su transmettre à ses descendants le goût du travail et l'esprit d'entreprise. Ses fils, ses petits-fils et même ses arrière-petits-fils continueront son œuvre en créant l'usine Rouleaux Pack. Louis Gauchon se perpétue par une rue qui porte aujourd'hui son nom.

29 décembre 1940 – Dissolution du conseil municipal et nomination d'une délégation spéciale.

4 janvier 1941 – Nomination par le préfet de la délégation spéciale.

	Gauchon	Louis	maire	industriel	
	Orelle	André	1 ^{er} adjoint	directeur de l'usine	de tissage David
	Bouvier	Adrien	2 ^e adjoint	vigneron	
	Bec	Joseph		caissier	
	Bouchand	Victor		chef de fabrication	
	Cordat	Joseph		horloger	
	Dechavanne	Jean		cultivateur	prisonnier de guerre
	Dégoutte	Maurice		typographe	
	Faverjon	Marius		ajusteur	
	Gaumond	Charles		vigneron	
	Georges	Pierre		☞ négociant	
☞ Remplacé par	Docteur Coignet				
	Minand	Louis	adjoint en 1943	serrurier	
	Paquet	Pierre		industriel	
	Pontadit	Antonin		notaire	
	Salazard	Joseph		cultivateur	
	Thevenon	Antoine		bourelrier	
	Vernet	Joannès		négociant charbon	
Mademoiselle	Viallis	Claudia		retraîtée des postes	
1943	Gauchon	Pierre		industriel	
	Poyet	Jean		notaire	

1941-1944

- La période la plus noire de notre histoire puisque la France subit l'occupation avec ponction de ses richesses. Elle connaîtra la faim et les cartes de rationnement.

- Le gouvernement de Vichy est le gouvernement de la défaite. On ne parle plus de gloire militaire ou de résistance armée.

- Dans son discours d'introduction, Louis Gauchon rappelle les buts louables du gouvernement de Vichy, on sait ce qu'ils deviendront, il souligne son entier dévouement à la ville de Boën, et on peut dire qu'il n'a pas failli à sa promesse.

Alors " travail, famille, patrie" sont à l'ordre du jour et le sentiment qui émane des séances du conseil municipal c'est comme une ambiance feutrée où ne résonnent que de douces paroles, où l'on parle :

- d'indigents à secourir ;
- d'enfants malades à soigner ;

- de visites de médecins scolaires ;
- de caisse des écoles ;
- d'achat de livres pour écoliers ;
- de bourses ;
- de distribution de pain aux enfants des écoles ;
- de la création du "Restaurant du vieux Français" ;
- d'augmentation de salaire ;
- de dons ;
- bref de générosité.

Nous sommes dans une ambiance de secours populaire soucieux de rétablir une justice sociale.

- Il est vrai qu'il n'est pas facile de gérer la pénurie. Ainsi le conseil proteste auprès du préfet car, des marchandises qui se vendent au marché, 80 % sont réquisitionnées, 20 % seulement restent à Boën : c'est vrai pour les œufs, c'est vrai pour le beurre.

- En application des directives gouvernementales la mairie établit des cartes d'alimentation, mais s'ingénie à laisser une certaine liberté aux gens. Par exemple pour acheter la viande à laquelle on a droit, on a le choix entre deux bouchers.

- On essaie de trouver une juste répartition des produits de basse-cour, les œufs.

- En même temps que les cartes d'alimentation, janvier 1941, apparaît la soupe populaire distribuée par les sœurs Saint-Charles de l'hospice aux réfugiés et aux indigents. Cet hiver 1941 fut très rude. 150 personnes profitent de cette mesure et quand, en mai, on fait les comptes, on a servi 1 260 repas.

- Le maire demande aussi que la ville classée ville rurale devienne ville urbaine : les salaires seraient meilleurs et la production locale moins ponctionnée.

C'est ainsi qu'on apprend qu'en mai 1941, Boën compte 3 050 habitants dont :

- 214 cultivateurs ;
- 711 ouvriers d'usine ;
- 886 commerçants.

- Pendant son court mandat, il a créé sur ses deniers personnels le dispensaire Saint-Louis qui soignait gratuitement enfants ou vieillards.

Après avoir organisé le comité des réfugiés, il créa celui des prisonniers qui envoyait des colis.

- Le charbon manque ; un comité forestier fournira du bois de chauffage.

- Les Français sont privés de tout. Cette pauvreté, ces privations réveilleront l'esprit de solidarité qui se traduit par un grand élan de générosité.

M. et M ^{me} Gauchon	font un don de	300 000 F	à la commune, surtout au profit des enfants.
M ^{me} Vésigot	laisse	1 000 F	à l'hospice
M. et M ^{me} Gauchon	(10 000 F	au bureau de bienfaisance
	(20 000 F	à la caisse des écoles
la Caisse d'épargne de Saint -Etienne		7 000 F	

Louis Gauchon décède le 4 septembre 1943. Lors de la réunion du 26 septembre, Adrien Bouvier lit son hommage funèbre inspiré par l'œuvre sociale ci-dessus.

Cette équipe municipale n'aura pas de grande réalisation à son actif. Tout manque, l'argent aussi.

- Le projet du terrain de sport avec piscine et l'agrandissement des cours des écoles ne verront jamais le jour, pas plus que l'électrification des écarts, c'est le fer qui manque.

- La commune achète au chemin de fer départemental de la Loire (CFDL) deux ponts de fer l'un sur le Lignon, l'autre sur le chemin vicinal 13, en fait ils n'en font qu'un reliant la gare actuelle à la place Syveton.

- Le conseil est désolé de devoir fermer la pharmacie de l'hospice.

- Le maire n'hésite pas à intenter un procès à l'entreprise "Moizieux et fils" qui encaisse les consommations de courant électrique et qui augmente les tarifs au mépris du contrat.

- La justice de paix va loger au château ce qui fait que la mairie descend au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville. L'octroi, impôt auquel les mairies tenaient beaucoup, mais qui était très inégal, est remplacé par une taxe.

- Le château est classé monument historique par arrêté du 28 novembre 1943, ce qui ne changera pas grand-chose, les caisses de l'Etat étant presque vides.

- Joanny Durand, le célèbre sculpteur, se manifeste à nouveau pour rappeler le 25 juin 1943 que Sixte Delorme, journaliste et écrivain, sombrera dans l'oubli si on ne donne pas son nom à une rue. La rue des Fleurs, actuelle rue Louis-Gauchon deviendra la rue Sixte-Delorme.

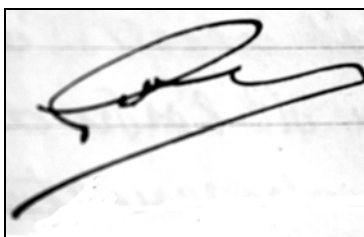
- Après le décès de Louis Gauchon le 4 septembre 1943, c'est André Orelle premier adjoint qui assure les fonctions de maire.

Et lors de la réunion du 26 septembre, tous les conseillers sont d'accord pour donner à une rue le nom du maire défunt. Cette rue des Fleurs devenue Sixte-Delorme était autrefois encadrée par un atelier Gauchon d'une part et par la quincaillerie d'autre part.

A la suite d'une petite gymnastique intellectuelle, la rue Louis-Gauchon prend le nom des précédentes, la rue des Fleurs disparaît et la rue Grenette, qui longeait la halle aux grains, devient rue Sixte-Delorme. Rien n'a changé depuis.

Toujours sous la présidence d'André Orelle, il fut voté une subvention aux victimes du bombardement de Saint-Etienne, 26 mai 1944.

Cette commission spéciale cessera d'exister entre le 9 juillet 1944 quand les FFI rétabliront le conseil municipal élu en 1935.

A black and white photograph of a handwritten signature in dark ink on a light-colored background. The signature is highly stylized and cursive, appearing to read 'Louis Gauchon'.

signature de Louis Gauchon



Jean-Pierre BLANCHET

sénateur-maire 1967 à 1974

maire 13 mars 1959 au 23 mars 1977

chevalier de la Légion d'honneur

officier de la Légion d'honneur

conseiller général 1976 - 1982

▪ Né en 1914 dans le Bordelais, c'est dans cette région qu'il commence des études de droit, que la guerre va interrompre. Il est incorporé au 12^e régiment d'artillerie coloniale où il gagne ses galons d'officier en 1940 sur la Somme. Il y obtient la Croix de guerre avant d'être blessé. Il est rapatrié à Lyon et entreprend des études dentaires.

Deuxième interruption de ses études, il rentre dans la Résistance sous les ordres du colonel Marey.

A la Libération, il reprend ses études de dentiste et en 1946 ouvre son cabinet à Boën. Cet homme combatif ne se contente pas de son paisible métier et entre dans le syndicalisme, y gravit les échelons jusqu'au secrétariat général de la confédération des syndicats dentaires.



Jean-Pierre Blanchet

▪ Avidé d'activité, il rentre au conseil municipal en 1953, devient maire de 1959 à 1977 assurant trois mandats ; sénateur de 1967 à 1974 rapporteur de vingt projets de lois sur la réforme hospitalière, enfin conseiller général de 1976 à 1982 et représentant de la Loire à l'établissement public régional, préfiguration du conseil régional.

C'est pour son dévouement à la cause publique et pour ses faits d'armes qu'il a reçu les distinctions de chevalier puis d'officier de la Légion d'honneur remises par Simone Weil.

▪ Boën a gardé le souvenir d'un homme affable, sympathique, ayant toujours un bon mot pour chacun, mais aussi à l'écoute de ses concitoyens. C'était un orateur de talent.

Jean-Pierre Blanchet s'est éteint le 4 août 2000. Ses funérailles eurent lieu à Paris. Son décès attrista profondément notre commune qui, pour en garder le souvenir, se tourna vers le domaine qui lui tenait le plus à cœur : les établissements hospitaliers. Son successeur à la mairie, Lucien Moullier, déposa une plaque commémorative sur le mur du centre de cure actuel.



▪ Jean-Pierre Blanchet rentre au conseil municipal en 1953 dans l'équipe de Joannès Ety et accepte tout de suite le poste d'adjoint supplémentaire.

▪ Aux élections de 1959, Joannès Ety, âgé de 73 ans, quitte le conseil et Jean-Pierre Blanchet est élu maire. Il fera trois mandats consécutifs. Le vaste terrain de Giraud a subi peu à peu, entre 1959 et 1975, des aménagements conséquents. Au terrain de camping, s'ajoute un logement pour le gardien à la demande du

président du syndicat d'initiative, Jean-Paul Gourgouillon. Le terrain de sport est aménagé lui aussi. Le foot se voit donc doté de deux terrains.

- A partir des années 1950, la carte scolaire est complètement modifiée par la montée en flèche de l'effectif scolaire due à la politique de natalité de l'après-guerre.

- Le cours complémentaire fonctionnait dans le groupe scolaire avec les classes primaires, jusqu'en 1955-1956, date de construction du CEG (collège d'enseignement général), actuelle école maternelle. Le cours complémentaire s'installe donc dans ses locaux neufs qui deviendront très vite insuffisants puisqu'en 1959, la commune fait monter deux classes préfabriquées à côté du CEG.

- L'effectif augmente toujours : les classes primaires deviennent à leur tour trop peu nombreuses. Deux, puis trois classes seront aménagées dans l'ancienne usine Marcoux-Lafay que la mairie a achetée en 1961.

- En 1968, les collèges Pailleron voient le jour dans toute la France. Boën a le sien, près des gymnases actuels.

Les choses vont rentrer dans l'ordre :

- les collégiens vont rue Arquillière ;
- les classes maternelles remontent du château à l'ancien CEG ;
- les primaires reviennent dans leur groupe et dans les deux préfabriqués.



Pour satisfaire à l'augmentation de population, on envisage :

- le HLM de Giraud en 1962 ;
- le lotissement des Boulardes vers 1966 ;
- le HLM des Cassis vers 1965 ;
- le HLM du Groseillier vers 1961 ;
- l'agrandissement de l'hospice vers 1961.

- La place de la Galoche, la mal nommée depuis la disparition du petit train, s'appellera désormais place Syveton. Elle fera d'une pierre deux coups puisqu'en même temps, elle honore un maire qui le mérite bien.

- Si ses successeurs ont pu siéger dans le bel hôtel de ville c'est à lui qu'ils le doivent ; ils lui devaient bien cet hommage.

- Mais il s'en est fallu de peu qu'elle s'appelle autrement. La mairie avait reçu deux propositions l'une de l'association de la Résistance (René Lapras), pour l'appellation "place de la Résistance", l'autre du président du syndicat d'initiative Jean-Paul Gourgouillon arguant que Jean-Claude Syveton était le seul maire auquel on n'avait pas associé le nom d'une rue ou d'une place. C'est un vote qui choisit la deuxième proposition.

En 1972, les établissements Moizieux présentent les premiers signes préoccupants qui vont devenir inquiétants pour le personnel.

En 1974, il faudrait mettre le château hors d'eau et hors d'air. Jusqu'à cette époque peu de choses ont été faites et les grosses réparations seraient ruineuses pour la commune.

L'année suivante, l'hospice propose d'échanger des terrains contre le château pour y installer une maison de retraite !

En 1975, la FNACA demande au maire de rappeler le souvenir de la fin de la guerre d'Algérie en donnant le nom de "place du 19-Mars-1962" à la place située en face de l'hospice.

- Le conseil achète l'usine David, désaffectée, à Jean-Marie Moizieux.

- Un arrêté préfectoral fait fermer l'abattoir en 1976.

Dans les deux dernières années de son mandat, Jean-Pierre Blanchet a lancé l'idée :

- d'un gymnase ;
- d'une salle des fêtes ;
- et d'une caserne de pompiers.



Conseil municipal 1959

M. Blanchet Jean-Pierre	maire		
M. Poyet Jean-Claude	1 ^{er} adjoint		
M. Courtadon Gabriel	2 ^e adjoint		
M. Gauchon Louis		M. Voron Richard	
M. Deru Aimé		M. Marcoux	
M. Gaumon		M. Chabrot	
M. Depalle		M. Grange	
M. Tarrit Manuel		M ^{me} Fournier	née Langlois
M. Damas		M. Filleton	
M. Baudché		M. Varinier Robert	
M. Merle		M. Latour	adjoint supplémentaire
M. Rolland Michel		M. Forest	

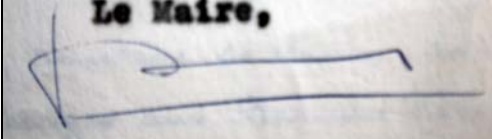
Conseil municipal 1965

	Blanchet Jean-Pierre	maire		
	Deru Aimé	1 ^{er} adjoint		
	Sendre Pierre	2 ^e adjoint		
	Tarrit Manuel	adjoint supplémentaire		
	Gauchon Louis		M.	Damas
	Courtadon Gabriel		M ^{me}	Lortet née Brun
M.	Gaumon			Roche André
M.	Vial		M.	Merle
	Varinier Robert		M.	Romagny
	Voron Richard		M.	Baudché
	Fortunier Joseph			Senore Pierre
M ^{me}	Fournier, née Langlois		M.	Laurent
			M.	Déchavanne
			M.	Groisard

Conseil municipal 1971

	Blanchet Jean-Pierre	maire		
	Gauchon Louis	1 ^{er} adjoint		
	Tarrit Manuel	2 ^e adjoint		
	Delorme			Bigard
M ^{lle}	Clavelloux			Mazet
	Fortunier			Farjot
	Gaumon			Raillère
	Roche		M ^{me}	Donadieu née Morer
	Besset		M.	Damas
	Chabance			Déchavanne
	De Parny			Courtadon
	Laurent			Varinier
			M ^{me}	Lortet née Brun
				Chaux

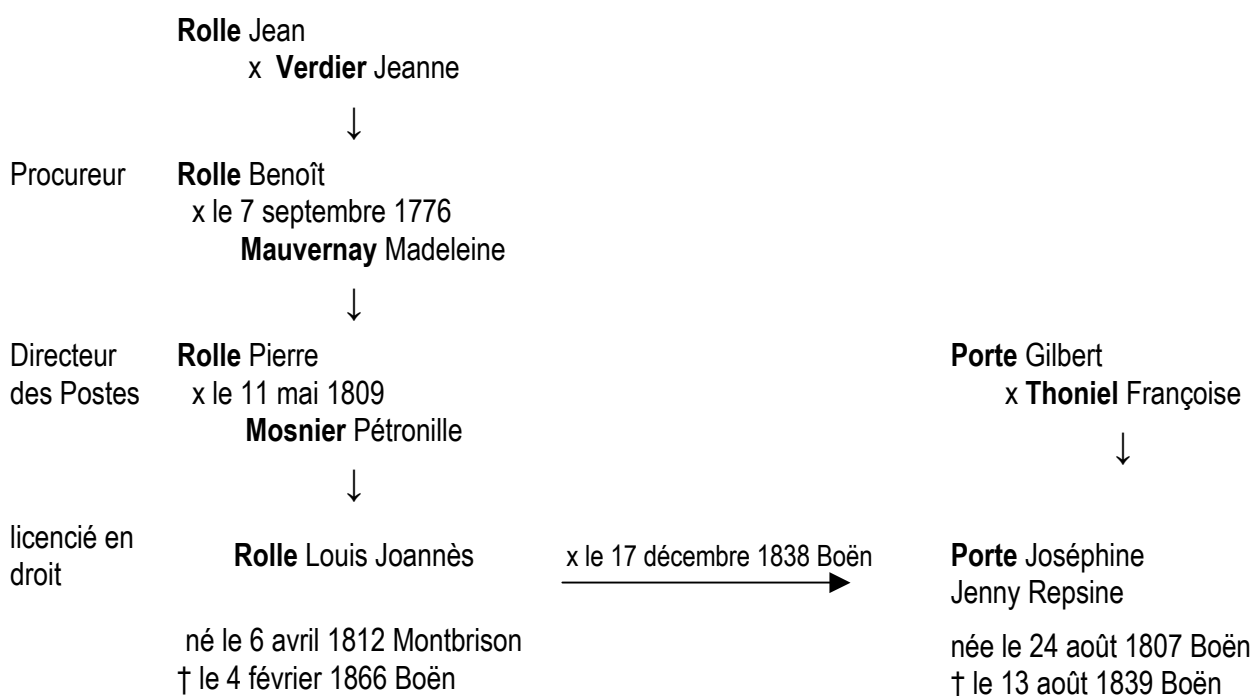
Le Maire,



Louis Joannès ROLLE

▪ Bien qu'il n'ait pas été maire, il mérite un grand hommage. La mairie l'a beaucoup plus honoré que certains autres édiles.

- Elle lui a d'abord élevé un tombeau digne de lui et les municipalités qui se sont succédé ont continué à l'entretenir par respect pour sa personne.
- Elle a aussi fait peindre son portrait qui est longtemps resté sur les murs de la salle du conseil.
- Elle a aussi donné son nom à l'ancienne place Chantemerle.



Joannès Rolle a fait de bonnes études puisqu'il est licencié en droit. A vingt-six ans, il épouse Joséphine Porte, le 17 décembre 1838. Ils habitent tous deux rue du Sordet dans la maison de Françoise Thoniel, mère de Joséphine.

▪ En 1827, c'était une vaste propriété. La jeune épouse meurt un an après son mariage ; Joannès Rolle ne se remarie pas. Dans cette maison étaient décédés Gilbert Porte son beau-père, Pierre Rolle le père de Joannès et Joannès le 4 février 1866.

Mais les héritages attirent toujours des ennuis ou des convoitises. Beaucoup de créances restent en suspens. La mairie voudrait régler rapidement la succession. Il faudrait donc demander aux créanciers de rembourser leur emprunt. Tous ne le peuvent pas et demandent un délai. Cela ira pour certains jusqu'à des poursuites en justice.

La sœur de Joannès Rolle, Hélène veuve Auguste Sibaud demeurant à Dorange près d'Ambert ne consent pas à l'exécution du testament de son frère. L'hospice lui adresse un exploit d'huissier, la sommant d'accepter. Elle répond par un autre exploit et explique que lors du décès de leur mère, il n'y a pas eu de partage et qu'elle avait payé les dettes de ses parents. Réponse du conseil : la commune est légataire universelle. La revendication de M^{me} veuve Sibaud est sans fondement, sans preuve et sans acte, et en plus, elle est riche. De bonnes raisons pour couper court à toute négociation et pour accepter la succession Rolle.

- Avocat à son mariage, il habite Boën et devient conseiller municipal entre 1836 et 1865 dans la liste de Jean-Claude Rivière-Fay, dans celle de Jean-Louis de Chabert et dans celle de Jean-Claude Syveton.

- Il est lieutenant dans le corps des sapeurs-pompiers créé en 1852. Puis il en devient le capitaine en 1854 après la démission du capitaine Recorbet.

- Il devient adjoint au maire par décret impérial du 1^{er} août 1858.

▪ L'année 1865, il fréquente toujours la mairie, mais le 23 décembre, il rédige son testament. Il devait se savoir gravement malade puisqu'il meurt deux mois plus tard le 4 février 1866, sans descendance.

Le notaire, maître Grenier, informe la mairie que par testament olographe², elle est légataire universelle. Les conseillers en prennent connaissance. Joannès Rolle lègue une vraie petite fortune :

- à l'hospice : 1500 F et une parcelle de terrain.
- au conseil de fabrique 1500 F et un Christ sur toile.
- à la mairie tout le reste avec mission d'accomplir ses vœux

Après inventaire de maître Grenier et estimation du géomètre Michaud, il ressort que

les valeurs mobilières se montent à	45 380 F
les valeurs immobilières se montent à	<u>20 620 F</u>
Total	66 000 F
le passif (dettes, frais)	- <u>23 700 F</u>
Reste pour la commune	42 300 F

Laissons de côté les contestations des créanciers ou de la prétendue cohéritière sa sœur et intéressons-nous à ses souhaits.

L'école :

Il n'est que d'ouvrir les yeux pour s'apercevoir que l'école des frères, près de l'église, est dans un véritable état de délabrement. Joannès Rolle le savait : il lègue sa maison avec mission de l'aménager en maison d'école avec pensionnat pour les frères maristes. Il avait même prévu 6 000 F pour les réparations, mais la mairie l'a fait pour 1711.03 F, ce qui a fait tiquer certains conseillers.

La place Chantemerle (aujourd'hui place Rolle).

Pour cette place, Joannès Rolle souhaite que les maisons grisées du plan soit achetées et démolies pour créer une place suffisamment grande pour les foires aux bestiaux. Le maire évalue la dépense globale à 17 000 F.

Il s'agit des maisons de Jeanne Liorey veuve Vernay, Blaise Gonin et sa sœur, Jean-Baptiste Jacquet, "mariés Jean Peyron et Antoinette Bréasson", "mariés Claude Crozet et Françoise Maillet", Jeanne Bayon veuve Quêtan. Presque tous acceptent l'offre de la mairie sauf la veuve Vernay qui refuse les 950 F proposés et demande 1025 F. Elle les obtient car on n'a pas le temps d'attendre une procédure d'expropriation.

Quant au sieur Gonin, boulanger, locataire de Jean-Baptiste Jacquet, il s'accommode de l'indemnité de 100 F que lui accorde la commune.

- Cette même année 1867 la mairie confie la démolition à Jean Antoine Gay voiturier et à Benoît Thévenet qui s'engagent à la faire pour 900 F. Jean-Claude Rivière-Fay n'a pas oublié l'architecte Favrot qui a réalisé le plan et le devis d'une halle et d'un hôtel de ville pour 71 500 F en décembre de l'année précédente. Le projet avait été adopté par 8 voix contre 3 le 27 février 1866.

Des créances vont rentrer, des dettes inattendues seront payées. Il restera malgré tout un peu d'argent à la mairie pour entreprendre les travaux.

² Testament olographe : écrit en entier, daté et signé de la main du testateur

- En 1868, le conseil municipal débloque 400 F pour faire peindre le portrait de Joannès Rolle par le peintre Ogier de Saint-Etienne, et pour n'oublier personne, elle en débloquent autant pour l'ancien maire Rivière-Fay qu'elle tient également en grande estime.

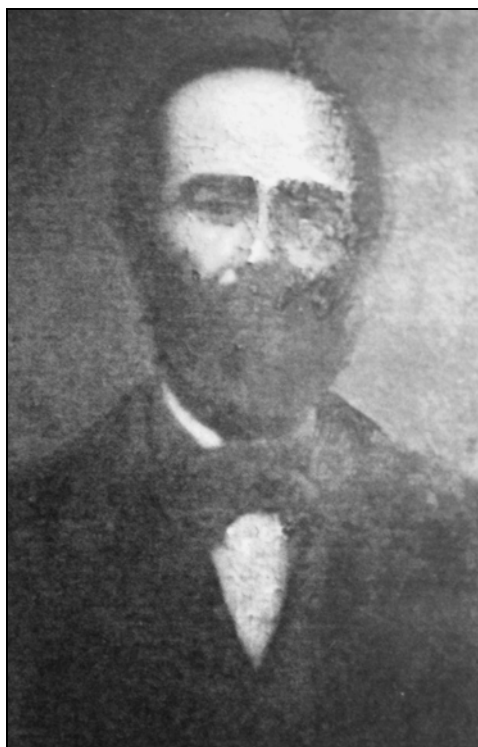
Stèle funéraire

La ville de Boën
A la mémoire de

ROLLE Louis-Joannès

Ancien capitaine des sapeurs-pompiers
Ancien adjoint de mairie de Boën
et son bienfaiteur

Décédé à Boën le 5 février 1866 âgé de 51 ans
et
M^{me} Porte Joséphine Repsine
épouse de M. Rolle décédée à Boën



Portrait de Joannès Rolle par l'artiste Ogier à la demande du maire Syveton du 12 août 1869

HÔTEL DE VILLE

Les municipalités sont créées par la loi du 14 décembre 1789 élaborée par l'Assemblée constituante. Sous l'Ancien Régime, avant 1787, un "syndic" était chef de village. Les paysans étaient très attachés à cette institution séculaire : c'est pourquoi la Constituante s'en est inspirée.

La création des municipalités va s'accompagner de celle de l'état civil tenu par un officier public.

- Il y a des registres dont un pour les délibérations.
- La municipalité est composée de plusieurs membres qui se réunissent certainement chez "le maire".

Il en a sans doute été ainsi ; pour Boën nous ne pouvons savoir, les archives ne commençant qu'en 1816.

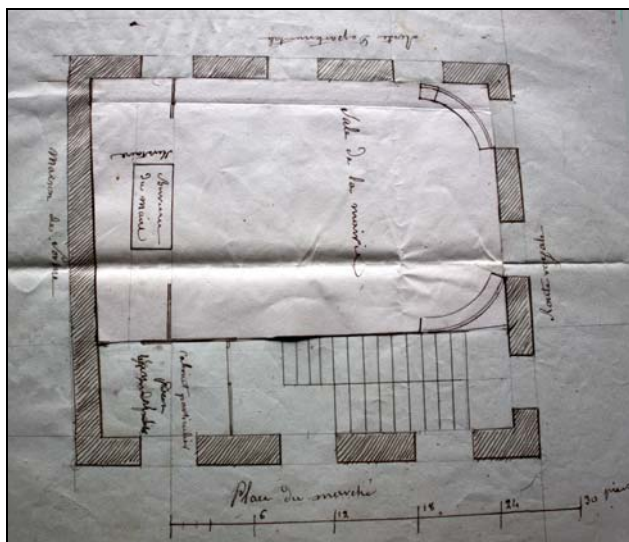
Par une délibération du 27 septembre 1819, nous apprenons que M. de Chabert *regrette de ne pouvoir fournir les appartements pour mairie* et propose un bail de location avec M. Arnaux pour 100 F par an.

M. de Chabert est maire depuis 1816.

Où était la mairie entre 1816 et 1819 ?

Ensuite la mairie louera une pièce dans l'endroit le plus central, la place du Marché.

En 1841, la halle que possède le baron de Chabert est démolie pour élargir la rue. Cette rue, aujourd'hui rue de Clermont, est traversée par la route royale 89 et élargie du n° 28 au n° 48, des deux côtés. Des maisons sont démolies en partie ou en totalité et la halle est amputée de un tiers de sa surface. Comme elle est bâtie sur quatre piliers, c'est l'ensemble qui disparaît.



Projet de halle-mairie de Joseph de Chabert de 1841

Des caves seront faites dans partie ou toute l'étendue de la Grenette³ et demeureront acquises à M. de Chabert... Des latrines seraient établies aussi pour les deux étages.

Un projet de bail prévoyant toutes les hypothèses possibles, comme savent en faire les notaires, suivait ces explications.

³ La halle aux grains est désignée sous le nom de Grenette.

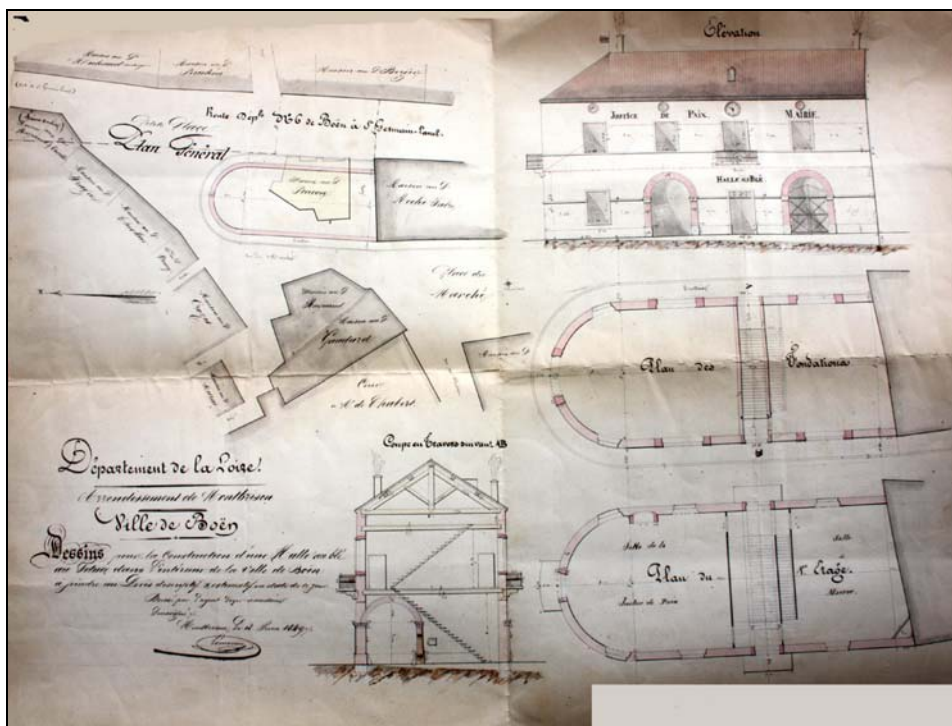
Donc M. de Chabert envisageait sérieusement la reconstruction d'une halle-mairie. Là-dessus, le maire Rivière-Fay, à coup d'articles de loi, lui conteste la propriété du sol. Le baron range définitivement son projet dans un tiroir.

Après de longs démêlés, deux ans en justice, le problème étant soumis de préfecture en commission, la décision tombe : M. de Chabert est et reste propriétaire de la halle et du sol et peut en disposer à sa guise. Alors il vend ; il a même la courtoisie de la proposer au maire, enferré dans ses assertions. En effet, s'il achète, il reconnaît de ce fait la propriété qu'il conteste. C'est ainsi que cet emplacement échappe à la commune. C'est un certain Rollin, horloger, qui achète l'emplacement pour y faire bâtir sa maison en 1843.

Le 18 avril 1848, le maire Grange, dès sa première réunion, dit vouloir trouver un autre local de mairie *parce que le maire a changé* et il propose d'aller au 1^{er} étage de la maison Rollin, dans *une chambre* louée 50 F jusqu'au 11 novembre. Puis il passe un bail pour un an de plus, à 80 F l'an. On ne trouvera pas mieux à ce prix, dit-il ; et comme il voulait sans doute s'assurer une indépendance complète, il achète :

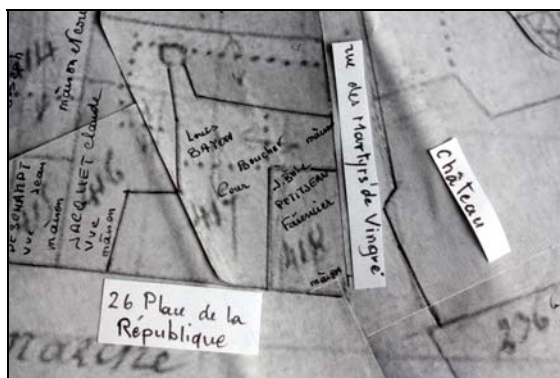
- 18 chaises ;
 - un fauteuil ;
 - un poêle avec pelle et pincettes ;
 - un chandelier et autres ustensiles indispensables ;
 - quelques rayons à installer pour ranger les archives. Le conseil vote 250 F.
- Le premier problème est résolu au mois de juin.

Le bail de location de la grenette passée avec M. Puy vient à expiration. Grenette ! Le mot refait jaillir les idées. Entre avril et août 1849, le maire projette d'acheter pour démolition la maison Ponçon, place de la Jeunesse, actuelle de la Victoire, emplacement choisi pour construire un bâtiment. M. Eguenneau a réalisé le plan d'une halle avec à l'étage la mairie et le prétoire de la justice de paix. Les comptes révèlent que la commune dispose de 5 024 F et qu'elle peut entreprendre les travaux au vu du devis. A la fin de la séance, M. Fougère et Jean Louis de Chabert ne signent pas. Ce projet soulève de vives protestations et de véhémentes pétitions concernant surtout la halle, si bien que le préfet refuse purement et simplement son autorisation le 27 août 1849. Deuxième projet enterré.



Plan de la halle-mairie de A. Grange de 1849 sur l'actuelle place de La Victoire

Le 5 mai 1851, sous le mandat de Jean-Louis de Chabert, la mairie va retrouver un rez-de-chaussée, place du Marché chez M^{me} Bayon, veuve d'un boucher qui possède une parcelle qui donne à la fois sur la place de la République n° 26 et sur la rue des Martyrs-de-Vingré.



Maison de la veuve Bayon, place du Marché (cadastre de 1827)

Mais en 1853, cette mairie itinérante taraude les conseillers et leur réflexion s'oriente à nouveau vers les besoins dont ils font l'inventaire :

- pas de grenette ;
- pas d'hôtel de ville ;
- pas de prétoire de justice de paix ;
- pas de corps de garde ;
- pas de dépôt de pompe ;
- pas de gendarmerie.

Ne pourrait-on pas mettre tout cela dans un même bâtiment ? On fait les comptes le 15 mai 1853. La location des divers locaux inadaptés pour loger tous ces services se monte à 500 F. L'administration préfectorale est prête à assurer un revenu annuel de 1 600 F si la commune se charge de construire une gendarmerie et une prison. L'architecte Dulac fait le devis.

Si la construction se fait sur le champ de foire et les terrains environnants, il en coûtera 50 000 F.

- Le remboursement de l'emprunt se monterait à 2 500 F.

- La commune aurait 1 600 F de la préfecture, elle économiserait 500 F de location et la ferme de la grenette rapporterait plus de 400 F, donc c'est une opération possible. L'architecte Favrot est prié de faire les plans et les démarches commencent. Pas d'autres nouvelles jusqu'au 19 août 1855.

Le conseil de fabrique fait part à la mairie de son intention d'édifier une nouvelle église, l'actuelle étant vétuste et trop petite. L'année précédente, un abondant courrier adressé au maire avait réclamé une halle suffisamment grande. Le conseil municipal hésite entre ces deux priorités, mais opte finalement pour la halle. Le maire, Jean-Louis de Chabert, lui, propose de faire les deux. La nouvelle église serait construite sur le terrain Thivolet, actuelle salle des fêtes, et l'ancienne église servirait de halle. Le conseil approuve et donne au maire tout pouvoir pour commencer les démarches. Ce deuxième projet a peut-être enterré le premier. Plus d'hôtel de ville en perspective. La démission du maire le 23 mai 1859 met fin à cet épisode.

Le 23 mai 1859, Claudius Turquais devient maire de Boën. Autre maire, autres projets qui ne démarrent qu'en 1862. La grenette a toujours la vedette, mais les projets vont toujours par deux, la 2^e priorité est la maison d'école en très mauvais état.

Le 6 août 1862, le conseil décide l'acquisition du terrain Thivolet, actuelle salle des fêtes, pour la somme de 10 524 F. *La partie occidentale de l'enclos que possèdent les héritiers André Thivollet oncle, au lieu du Chaptut, en face de la place du champ de foire, laquelle partie comprise depuis le pigeonnier construit au*

centre de l'enclos jusqu'à la Goutte Chaptut, en alignement du mur septentrional de la maison Thivollet jusqu'au chemin de la Chaux.

La grenette serait construite de manière à recevoir plus tard un hôtel de ville. Une fois de plus, le prix oblige à faire un choix. Le maire choisira l'école où l'on caserait provisoirement la mairie. Une maladresse malvenue l'obligera à donner sa démission le 21 mars 1863. C'est Jean-Claude Syveton, son ancien adjoint qui devient maire. Dans un premier temps, il poursuit la politique de Claudius Turquais.



Ce plan précise les emplacements de la bascule et de la grenette maison Puy et de l'actuelle salle des fêtes (1862)

Le 17 janvier 1864, l'architecte Mazerat présente plans et devis du double projet. Le prix fait renoncer, et, puisqu'il faut faire un choix, on choisit l'école (avec possibilité d'y loger la justice de paix et la mairie pour un temps).

Devis	construction	63 000 F	- La commune a	19 000 F
	terrain	10 524 F	- elle a reçu un don de	6 000 F
	frais	<u>1 476 F</u>	- elle empruntera	35 000 F
		75 000 F	- et demandera à l'empereur	<u>15 000 F</u>
				75 000 F

Ce plan de financement est adopté par le conseil municipal et les plus fort imposés de la commune, réunis en fin de cette séance du 17 janvier 1864. L'assemblée se retire aux cris de "Vive l'Empereur". Le 8 juin, la même séance se reproduit et le maire est autorisé à contracter l'emprunt de 35 000 F.

Le 25 février 1865, le dossier est envoyé à la préfecture. A-t-il été jugé trop cher ? Le terrain est estimé à 9 400 F et le projet change de main puisque l'architecte Buhet revoit les tarifs à la baisse : construction 20 000 F. Le 19 mars, le conseil décide d'emprunter cette somme.

Le 7 mai 1865, l'architecte départemental met des bâtons dans les roues de la machine administrative : une classe n'aurait pas été prévue... ce retard sera salubre.

Le 3 février 1866, le conseiller Louis Joannès Rolle est décédé. Sans descendance, il fait de la commune sa légataire universelle. Et comme il est fortuné, cela change la donne. Soudain, la commune devient riche et peut se permettre des projets plus ambitieux.

Le maire ne donnera pas suite aux dossiers précédents et sollicitera l'architecte Favrot pour élaborer trois constructions :

- la première pour respecter le vœu de M. Rolle : aménager en maison d'école garçons, la maison qu'il laisse à la commune, rue du Sordet ;
- la deuxième consiste en une halle sur le terrain Thivollet ;
- la troisième, un hôtel de ville au champ de foire.

Le 27 février 1866, l'architecte présente les plans et les devis pour une somme de 71 500 F. La commune décide d'emprunter 70 000 F.

Quant à l'hôtel de ville, il sera construit sur le champ de foire, mais pour ne pas en diminuer la superficie, la commission propose d'acheter au sud le terrain Gontard, remise, écurie et jardin.

Le 11 novembre 1866, les travaux sont mis en adjudication : aucun soumissionnaire. Alors le maire traite de gré à gré avec l'entreprise Dutel-Chanudet. La mairie reporte à plus tard l'achat de la maison Ponçon pour consacrer tout son budget à l'hôtel de ville – halle.

1867. Il faut remblayer la place pour la régulariser. Dépassement des devis : 3 000 F pour cette dernière dépense et emprunt de 7 000 F.

1868. Un conseiller fait remarquer au maire qu'il doit sortir de la salle des délibérations pour le vote du budget. Le maire s'explique, mais on sent un malaise. Il a autorisé des travaux supplémentaires, certes nécessaires, sans en informer le conseil municipal. L'architecte est invité à la séance du 13 août 1868 pour faire un état de la situation des travaux.

Devis prévu	71 500 F	La commune doit de travaux faits	21 500 F
travaux imprévus et nécessaires	32 000 F	et doit ajouter pour finir	12 000 F
honoraires	<u>6 000 F</u>	avec les honoraires de l'architecte	<u>6 000 F</u>
	109 500 F	cela fait	39 500 F

91 500 F ont été exécutés

Faut-il voter un budget supplémentaire ? Le conseil ne veut pas. Suspendre les travaux ? C'est la ruine des entrepreneurs. Alors, demande d'une allocation d'office. Mais les entrepreneurs réclament leur dû et menacent de poursuivre la ville en justice.

Alors le maire propose un emprunt supplémentaire de 20 000 F et une demande de secours de 20 000 F à l'empereur. Décision mise aux voix. André Gardan quitte la salle et Etienne Raymond s'abstient, troublés sans doute par ces surprises financières énormes.

Le 6 novembre 1868, la mairie met les entrepreneurs en demeure d'achever les travaux avant le 11 novembre. En effet la commune a résilié les baux de location :

- de la justice de paix ;
- du corps de garde ;
- des prisons ;
- du dépôt des troupes.

L'entreprise Chanudet fait faillite. Le *Journal officiel* (JO) du 25 octobre 1868 le publie. La mairie a le recours de mettre en régie. Les travaux seront donc surveillés par le régisseur Michaud, géomètre légiste de Boën, conjointement avec M. Favrot.

Lors de la réunion du 23 décembre, le conseil décide de déplacer le pont bascule et de l'installer à côté du pavillon qui est construit à cette intention. Il décide aussi de consacrer ces travaux par un tableau de

Napoléon III et de l'impératrice Eugénie placé dans la grande salle. Le tableau a été vendu mais il reste introuvable pour l'instant.

M. Michaud nommé séquestre de la société Chanudet-Dutel recevra les 20 000 F qui restaient dus.

Le 12 mars 1870, M. Favrot présente la réception définitive des travaux :

la halle aux grains a coûté	50 031,42 F
l'hôtel de ville	<u>66 903,76 F</u>
	116 935,18 F
l'architecte réduit ses honoraires à	<u>4 500,00 F</u>
total général	121 435,18 F

Sur la somme de 116 935,18 F, les entrepreneurs ont reçu 90 000 F en acompte. Il leur reste dû 26 935,18 F. La commune paye tout de suite 9 935,15 F sur ses fonds libres et payera les 17 000 F restants en quelques années sur ses ressources.

Le 12 mars 1870, c'est la réception définitive des travaux, halle et hôtel de ville confondus.



Photo très ancienne : on peut encore voir en arrière-plan la galerie et le porche d'entrée de la Grenette

La guerre de 1870 vient troubler la bonne marche des affaires communales.

Le maire Grange (celui qui assure les intérim) se voit rappelé à l'ordre par le préfet au sujet de la dette de 17 000 F.

Il nomme une commission de sept conseillers pour l'informer de la situation. Il juge sévèrement :

- l'ancien maire Syveton pour abus d'autorité ;
- le conseil municipal pour aveuglement ;
- l'architecte qui ne s'est trompé que de 51 000 F sur un devis de 71 500 F.

Ne voulant pas assumer ce problème, il fait un paquet de tout le dossier et l'envoie au sous-préfet qui a dû être ahuri d'une telle réaction.

La municipalité Chabert héritera de cette difficulté qu'elle règlera plus sereinement. Les entrepreneurs sont payés le 24 avril 1872 et l'architecte Favrot aura un démêlé en justice avant de toucher le reste de son dû qui se montait à 4 500 F (29 mai 1873).

Le maire Gustave Labrosse, lui, héritera des malfaçons en 1878 :

- les portes ne ferment plus ;
- les boiseries sont disjointes ;
- cheminées et plafonds sont lézardés ;
- une partie de la corniche est tombée.

Les plaies pansées, l'hôtel de ville recevra le téléphone en 1918 puis abritera en 1928 le maire Mandrillon qui l'équipera d'une sirène.

Quelques années passent et en 1934 le maire Joannès Ety achète le château Chabert. Tout de suite, l'idée lui vient d'en faire le centre administratif de la cité. La rumeur s'est vite répandue et est même montée jusqu'à la poste, car celle-ci ne propose rien moins que d'acheter l'hôtel de ville le 10 novembre 1934. La mairie prend la chose très au sérieux et fait évaluer la bâtisse. La poste, de son côté, fait une offre d'achat à un prix si dérisoire qu'il a provoqué l'indignation des élus. Alors, en 1935, le maire fait le point.

- Démolir le château et vendre le terrain ? On ne peut pas détruire ce patrimoine !
- Vendre le château à la poste ? Elle a mesuré et déclaré qu'il n'était pas aménageable.
- Vendre l'hôtel de ville ? Il n'y faut plus penser.

C'est l'impasse, quand la poste propose la solution miracle : elle ne veut plus acheter, elle veut louer. C'est un engagement qui n'est pas définitif et qui séduit nos édiles.

- Le 15 avril 1937, la poste prend connaissance du bail et accepte les conditions.
- Le 22 février 1938, le conseil accepte aussi.
- Le 22 mai 1938, au moment de signer l'accord, Louis Gauchon arrête tout et dit qu'il a une autre solution à proposer. Nous ne saurons jamais laquelle : les registres sont muets là-dessus. L'hôtel de ville gardera donc sa destination première.

Emile Mandrillon veut agrandir la place de l'Hôtel-de-Ville côté sud. Le 11 novembre 1924, il confie les plans à M. Montorier, agent voyer. Il faudra démolir la remise et l'écurie de M. Chabry et acheter le jardin de Joanny Moizieux. Les bâtiments Chabry sont achetés en 1926, démolis en 1927 et la place remblayée. La roche qui séparait la route du chemin de fer au tournant du Dévieu saute à la dynamite. Une partie de ces déblais viendra combler et aplanir la place qui porte le nom de son créateur.



Construction de la place Mandrillon (1927)

Dans les années 1980, l'hôtel de ville s'offre une toiture neuve, puis un ravalement de façade, une restauration de corniche et des combles aménagés en salles d'archives.

- Le clocheton qui ornait la toiture sur la façade principale disparaît la même année. Il faut croire que ces beaux ornements avaient un pied d'argile puisque l'hôtel de ville de Saint-Etienne, qui avait le même, en plus grandiose évidemment, s'était vu amputer de ce bel appendice.

- Le local des archives abritera les premiers jours de la naissante communauté de communes dont le siège a été transporté au n° 17, ru de Roanne.

- L'horloge, autre apanage municipal, fut longtemps entretenue par l'horloger Jardinet, descendant du gendre de M. Rollin. Ce monsieur avait acheté en 1843 l'emplacement de la halle démolie pour faire passer la route 89 et y avait construit sa maison pour y exercer son industrie d'horlogerie.

En 1848, il louait au maire Grange une chambre au 1^{er} étage pour servir de siège à la mairie.

Si M. Jardinet revenait, il ne serait pas surpris par le bâtiment : s'il a été réparé, on lui a conservé son style cosu, imposant mais élégant du dernier quart du XIX^e siècle.

Son environnement le surprendrait agréablement : les vieilles photos en témoignent. Il pourrait regretter le charme désuet des foires d'antan. Mais il apprécierait le décor floral, les bancs ombragés, la propreté et le bon ordre qui y règnent.



Table

Préface par Lucien Moullier, maire de Boën-sur-Lignon, conseiller général de la Loire	page 3
Introduction	4
L'administration municipale instaurée par l'Assemblée constituante	5
Liste des officiers de l'état civil de Boën de 1793 à 1807	6
Récapitulatif des maires de 1809 à 1977	7
Les maires	
Antoine PUY-PAGNON , maire de Boën de 1793 à 1794	8
Jean-Ferréol du BESSEY de VILLECHEZE , maire du 1 ^{er} mai 1808 au 11 décembre 1813	10
Jean-Antoine Joseph de CHABERT , maire du 1 ^{er} mars 1814 au 21 février 1828	16
Jean-Claude RIVIERE-FAY , maire du 15 février 1828 au 18 avril 1848	21
Antoine Jean-Baptiste GRANGE , maire du 18 avril 1848 au 8 novembre 1849	27
Jean-Louis de CHABERT , maire du 5 mai 1850 au 23 mars 1859, conseiller général (1852-1871)	30
Claudius TURQUAIS , maire du 23 mars 1859 au 21 mars 1863	35
Jean-Claude SYVETON , maire du 21 mars 1863 au 14 août 1870	38
Antoine Jean-Baptiste GRANGE , maire du 21 septembre 1870 au 12 mai 1871 conseiller général (1871-1883)	43
Charles Emile Paul de CHABERT , petit-fils de Joseph, maire du 12 mai 1871 au 2 mai 1876	45
Jacques MALLET , adjoint du 2 mai 1876 au 10 juin 1876, maire 10 juin 1876 au 9 mars 1877	48
Gustave LABROSSE , maire du 9 mars 1877 au 30 août 1877	50
Hector RECORBET , maire du 30 août 1877 au 5 janvier 1878	51
Gustave LABROSSE , maire du 5 janvier 1878 au 30 avril 1882	53
André GARDAN , maire du 30 avril 1882 au 15 mai 1892, conseiller général (1889-1893)	58
Durand RAYMOND dit Philippe , maire du 15 mai 1892 au 28 mai 1911	62
Jean-Marie SERVAUD , maire 28 mai 1911 au 17 avril 1924, conseiller général 1913-1919	68
Emile MANDRILLON , maire 17 avril 1924 au 11 juin 1933, conseiller général (1920-1937), député (1924-1928)	74
Jean Antoine ETY dit Joannès , maire du 11 juin 1933 au 29 décembre 1940 et du 9 juillet 1945 au 13 mars 1959	79
Louis GAUCHON , maire du 29 décembre 1940 au 4 septembre 1943, conseiller général 1919	86
Jean-Pierre BLANCHET , maire 13 mars 1959 au 23 mars 1977, sénateur-maire de 1967 à 1974	90
Louis Joannès ROLLE (181-1866) , adjoint au maire, bienfaiteur de la commune de Boën	94
Hôtel de ville	97

Cahiers de Village de Forez

**Ce cahier a été réalisé en partenariat avec l'Atelier histoire, généalogie et patrimoine
de l'association Château de Boën**

n° 103, 1^{er} trimestre 2012

Site : villagedeforez.montbrison42.fr

Siège social : Centre Social, 13, place Pasteur, 42600 Montbrison.

Directeur de la publication : Joseph Barou.

Rédaction : Joseph Barou, Maurice Damon, Claude Latta.

Les cahiers de Village de Forez sont publiés par le **Groupe d'histoire locale** du **Centre Social** de Montbrison.

Comité de coordination : Geneviève Adilon, Joseph Barou, Pascal Chambon, Maurice Damon, Pierre Drevet, André Guillot, Claude Latta, Paul Valette.

Comité de rédaction : Geneviève Adilon, Daniel Allézina, Gérard Aventurier, Joseph Barou, Maurice Bayle, Claude Beaudinat, Gérard Berger, Danielle Bory, Roger Briand, Albert Cellier, Pascal Chambon, Jean Chassagneux, Antoine Cuisinier, Maurice Damon, Pierre Drevet, Roger Faure, Jean-Guy Girardet, André Guillot, Joël Jallon, Marie Grange, Claude Latta, Gabriel Mas, Stéphane Prajalas, Jérôme Sagnard, Alain Sarry, Pierre-Michel Therrat, Paul Valette, Gérard Vallet.

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2012.

ISSN : 0241 - 6786

Impression : *Gravo-clés*, 65, rue Tupinerie, 42600 Montbrison